



**TÉMOIGNAGES
INSPIRANTS :**
VERBATIM...

RAPPORT D'ACTIVITÉ

“Traitez les gens
comme s’ils étaient ce
qu’ils pourraient être
et vous les aiderez à
devenir ce qu’ils sont
capables d’être”

Johann Wolfgang von GOETHE

Rapport d'Activité 2023 du "Clos du Nid" - Juin 2024
est édité par la Direction générale de l'Association "Le Clos du Nid",
Avenue Pierre Sémard, 48100 Marvejols - www.closdunid.asso.fr

Directeur de la publication : Patrick Julien
Directrice de la rédaction : Anne Clémens, Rédaction : Direction générale du "Clos du Nid" et direction des établissements
Conception graphique, réalisation : Héméra Studio
Crédits photos : "Le Clos du Nid" - Nature Sensible - AdobeStock
Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols



4

Regards croisés

• Le mot du Président Jacques Blanc 4-5



6

Présentation de l'association

- Conseil d'administration 8-9
- Le Clos du Nid en quelques dates/chiffres 10-11
- Organigramme 12-13
- Bilan social 14-15
- Le siège social 16-23
- Le dossier du Pr Boulenger 24-27



28

Témoignages inspirants : Verbatim

- Analyse par Patrick Julien 30-39
- Le Pôle éducation et formation inclusives 40-51
- Le Pôle travail et habitat inclusifs 52-67
- Le Pôle occupationnel et médicalisé 68-79
- Le Pôle Maisons d'Accueil Spécialisées 80-90
- Le Pôle d'accueil temporaire et d'urgence (EATU) 91-98

99

Rencontre avec un partenaire

• GCSMS ULISS 99-101



VIVRE AVEC UN HANDICAP

LE MOT DU PRÉSIDENT JACQUES BLANC

Les mots que nous utilisons ont un impact significatif sur la perception et la compréhension du monde qui nous entoure. Certains mots ou expressions peuvent restreindre notre réflexion et nous empêcher de considérer de nouvelles perspectives. Par conséquent, le choix de certains termes, plus ouverts, est essentiel et peut élargir notre vision et nous permettre d'envisager des idées alternatives. En ce sens, je tiens à revenir sur un évènement majeur qui s'est produit en 2023 qui, au-delà de nous ouvrir les yeux sur le faire, nous a ouvert les yeux sur le "dire".



En début d'année, le département de la Lozère était l'épicentre d'un évènement majeur au sein de l'Occitanie. L'ARS organisait au cœur du centre hospitalier de Marvejols la signature de la Charte Romain Jacob, en visio-conférence avec ses 12 délégations départementales. Signée par les principales structures et associations de Lozère, dont l'A2LFS et le Clos du Nid, cette charte « s'impose comme le véritable guide éthique de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. »

Cette charte a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs locaux, régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées. L'occasion de souligner l'engagement de l'Hôpital Lozère qui a mis en

place, depuis plusieurs années, Handiconsult. Ce service permet un accompagnement individualisé et des consultations adaptées notamment pour la chirurgie orale, la gynécologie, l'odontologie...

Outre cette signature qui nous engage sur cet aspect important, c'est le discours prononcé par Pascal Jacob ce jour-là que je souhaite mettre en avant. Un discours empli d'émotion, chargé de sens et porteur d'enseignements. Un des messages majeurs de cette prise de parole est celui de l'importance des mots, de leur force, de leur sens, de leur pouvoir même !

Dès les premières minutes de son intervention, il nous donna une leçon... de vocabulaire : « Je parle de personnes vivant avec un handicap » a-t-il insisté. Pourquoi ? « Si je me casse la jambe, je suis en situation de handicap. Mais si je suis comme ces personnes, accueillies dans vos établissements, je suis une personne qui vit avec un handicap et je suis expert de mon handicap et le seul à avoir l'expérience de vivre avec. » Et de continuer « Mettre le mot vivant entre "handicap" et "personne" est un élément de construction linguistique beaucoup plus valorisant que d'être simplement dans une situation. »

À bien y réfléchir, le terme "situation" renvoie en effet à quelque chose de statique, de figé, à un état durable voire constant. Ce mot met davantage l'accent sur les barrières et les obstacles environnementaux qui peuvent limiter la participation et l'autonomie des personnes handicapées.

Le terme "vivant" renvoie, au contraire, à quelque chose qui bouge, qui est animé, dynamique par essence.

Une personne qui vit avec un handicap n'est plus un "usager" d'un établissement mais une personne que l'on associe à son accompagnement, qui prend part aux décisions liées à son parcours car il est "expert" de son handicap pour reprendre l'expression de Pascal Jacob. C'est aussi une personne qui est "dans la vie", la vie de tous les jours, à l'école, dans les entreprises, dans la cité ! L'expression « vivre avec un handicap » met l'accent sur la personne dans sa globalité et souligne que le handicap fait partie intégrante de sa vie, sans pour autant la définir entièrement.

« METTRE LE MOT VIVANT ENTRE "HANDICAP" ET "PERSONNE" EST UN ÉLÉMENT DE CONSTRUCTION LINGUISTIQUE BEAUCOUP PLUS VALORISANT QUE D'ÊTRE SIMPLEMENT DANS UNE SITUATION. »

Elle reflète une approche plus inclusive, qui reconnaît que les personnes handicapées ont des compétences, des talents et des aspirations au même titre que toute autre personne, tout en reconnaissant les défis auxquels elles peuvent être confrontées en raison de leur handicap. Cette formulation met également l'accent sur l'importance de l'inclusion sociale et de

l'accessibilité pour permettre aux personnes handicapées de mener une vie pleinement épanouie.

Si les mots façonnent les perceptions, si les mots reflètent les valeurs, si les mots influencent nos comportements, alors choisissons les avec attention. Soyons conscients de leur impact et efforçons-nous de les sélectionner avec soin. En utilisant un langage précis, équilibré et inclusif, nous pouvons élargir notre compréhension du monde, promouvoir des valeurs de dignité et encourager des interactions positives et constructives.

À l'heure où tout est mis en œuvre pour aller vers plus d'auto-détermination, vers plus de citoyenneté, vers plus d'inclusion... les mots peuvent être révélateurs de notre engagement. Alors parlons désormais de personnes vivant avec un handicap ! Que cette expression nous inspire, nous mobilise et guide notre action au quotidien.





PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Née de la volonté de l'Abbé Oziol d'accueillir des enfants handicapés en détresse et de soulager leurs familles, l'action du "Clos du Nid" a été engagée en décembre 1955. Conformément à ses statuts, l'Association a pour objet *"l'accueil, le soin, l'accompagnement et l'épanouissement social des Personnes en situation de Handicap mental, physique et associé, quels qu'en soient la nature et le degré, jusqu'au terme de leur vie"*.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'Association: il dispose des pouvoirs pour gérer, diriger et administrer l'Association. Il comptabilise au 31/12/2023 :

28 membres actifs dont

8 représentants de l'APEFAO (Association des Parents et amis des Enfants des Établissements Fondés par l'Abbé Oziol)

1 représentant du personnel

NOM Prénom	Qualité au sein du Conseil d'administration
AURAND Marie-Claude	Membre du Conseil d'administration
BARDON Philippe	Membre du Conseil d'administration
BARDOU Vincent	Membre du Bureau
BENOIT Joël	Membre du Bureau
BLANC François	Membre du Conseil d'administration
BLANC Jacques	Président
CAPLAT Julien	Membre du Conseil d'administration
CARCENAC Jean-Louis	Vice Président délégué
CELERIER Dominique	Membre du Conseil d'administration
CHADEFAUX Didier	Secrétaire
DUBOIS PAGNON Pascale	Membre du Bureau
FABRE Valérie	Membre du Conseil d'administration
HOUSSARD Yvan	Membre du Bureau
HUTIN ROUANET Nathalie	Membre du Conseil d'administration
JAUNAUULT Daniel	Membre du Bureau
JOUTARD Jean-Pierre	Membre du Bureau
MOREL À L'HUISSIER Pierre	Membre du Bureau
PERRIN Jérôme	Membre du Conseil d'administration
PRADEILLES Vincent	Représentant des salariés "non cadres"
REGNIER Eric	Trésorier
ASTRUC Alain	Membre du Conseil d'administration
BLANC Sébastien	Membre du Conseil d'administration
CHAPUS Philipe	Membre du Conseil d'administration
LAFON Michèle	Membre du Conseil d'administration
MENRAS Gérald	Membre du Conseil d'administration
ROQUEPLO Anne-Paule	Membre du Conseil d'administration
ROUX Benjamin	Membre du Conseil d'administration
TOURNAYRE Jacques	Membre du Conseil d'administration

4 MISSIONS

LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : SUJET DE DROIT

En dépit de ses altérations et limitations, tout doit être entrepris pour garantir aux personnes en situation de handicap, une qualité d'accompagnement qui allie les soins, l'éducation et un accès plein et entier à la société. Cette démarche doit s'envisager à tous les âges de la vie.

DES PROPOSITIONS VARIÉES ET ADAPTÉES, LA RECHERCHE

"Le Clos du Nid" s'inscrit dans une démarche de promotion d'Institutions répondant aux évolutions sociologiques observées et de redéploiement de ses propres ressources pour répondre aux besoins médico-sociaux des personnes en situation de handicap. L'expérience acquise en un demi-siècle d'action médico-sociale justifie la mise en œuvre de méthodologies d'études et de recherches-actions propres à optimiser le service rendu aux Usagers et à participer à l'évolution des pratiques.

L'ASSOCIATION AU SERVICE DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'Association affirme son engagement et son désir d'entreprendre toute démarche tendant à assurer la protection, le bien-être et l'intégration des personnes en situation de handicap, notamment par le développement d'équipements et de services spécialisés. Elle s'engage également à développer, par tous les moyens, la qualité des services rendus aux Usagers : hébergement, éducation, soins, aptitudes professionnelles, socialisation, etc.

DES DROITS RESPECTÉS

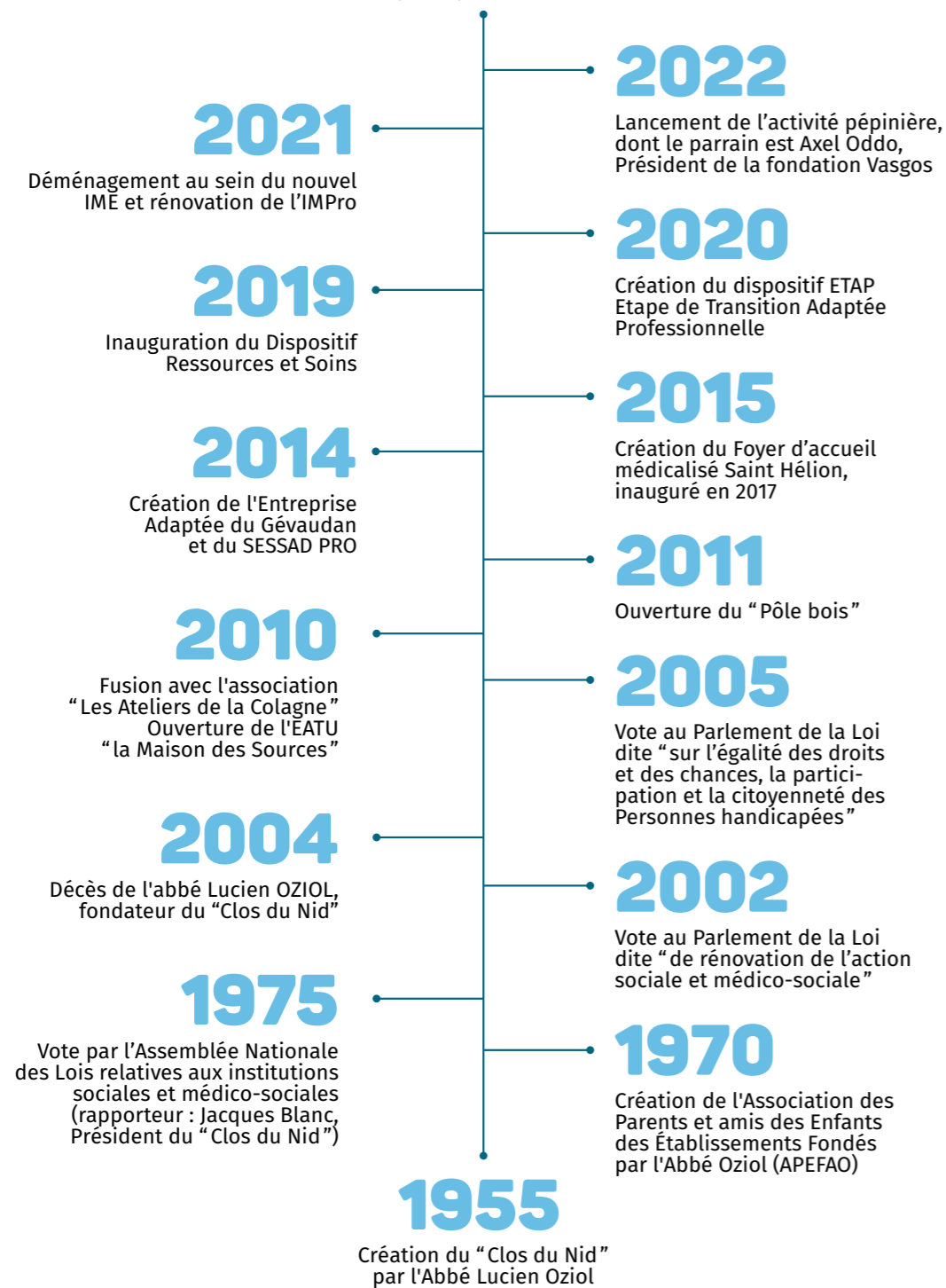
Dans l'ensemble des établissements et services placés sous son autorité de gestion, et en référence à la "Charte des droits et libertés de la Personne accueillie", l'Association s'emploie à respecter leurs droits en matière de Dignité, de Liberté et de Sécurité. La participation de la Personne accueillie ou de son représentant, sera systématiquement recherchée et encouragée dans tous les domaines de sa vie personnelle ou de la collectivité. Dans les limites imposées par les conditions d'accompagnement et la sécurité des personnes, la libre circulation des Usagers sera garantie ainsi que l'exercice des droits civiques et des convictions religieuses et philosophiques.

"LE CLOS DU NID"

EN QUELQUES DATES

2023

Ouverture de l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) à l'école de Chanac



"LE CLOS DU NID"

EN QUELQUES CHIFFRES

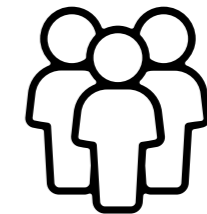
1041
Places autorisées



64M€
Total des produits 2023



1450
Personnes accompagnées
Tous pôles confondus

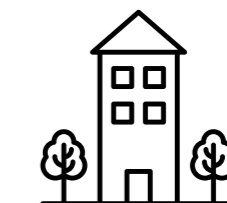


902 Nombre de salariés
(40% d'hommes, 60% de femmes)



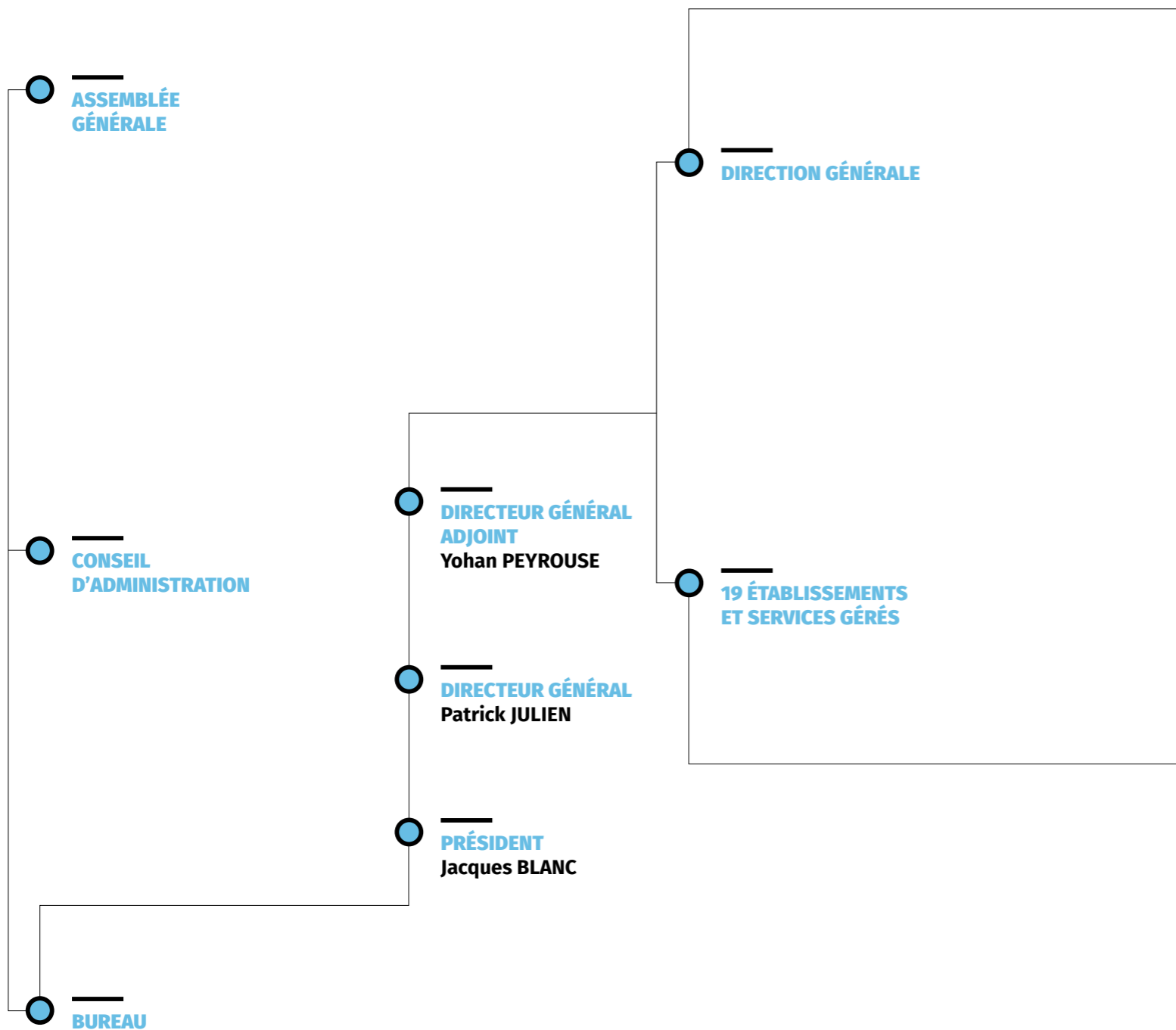
445
originaires de Lozère

Provenance des usagers



456
originaires d'Occitanie

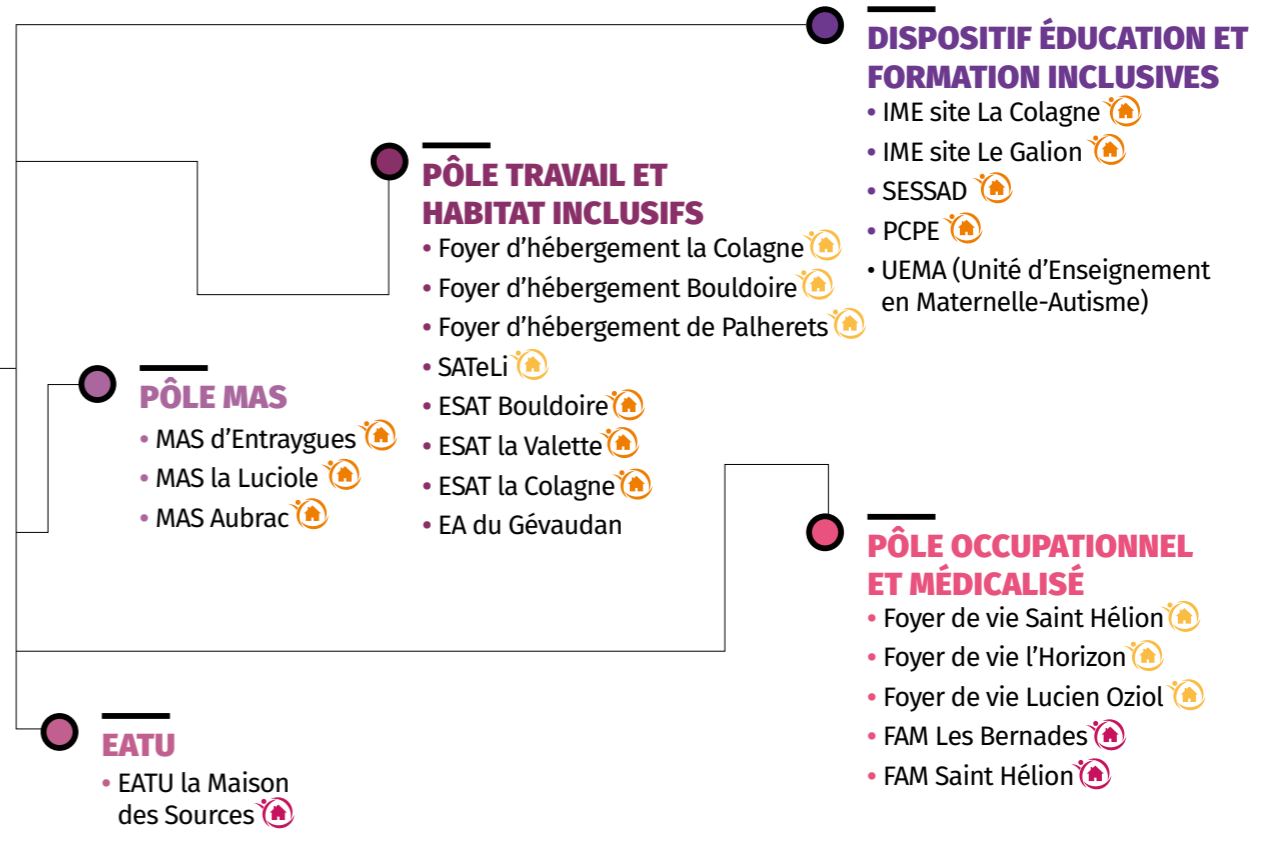
ORGANIGRAMME



- MÉDECIN CONSEILLER TECHNIQUE 🏠
- DIRECTION RESSOURCES HUMAINES 🏠
- DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION 🏠
 - Service comptabilité et gestion
 - Service Systèmes d'Information
- DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES, ADAPTATION DE L'OFFRE ET DÉMARCHES QUALITÉ 🏠
 - Service sécurité
 - SAMO
 - Service Qualité
 - Service Juridique
 - DPO
 - Esms numérique
- DIRECTION COMMUNICATION 🏠
- DIRECTION PATRIMOINE IMMOBILIER 🏠
 - Services techniques
 - Travaux neufs et maintenance des bâtiments
 - Appel d'offres
- SERVICES À LA PERSONNE
- SERVICE PRODUCTION CULINAIRE

19 établissements et services
 pour **1041 places**
 dont **1 entreprise adaptée**

- IME** Institut Médico-Éducatif
- SESSAD** Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile
- MAS** Maison d'Accueil Spécialisée
- SATeLi** Service d'Accompagnement au Temps Libéré
- ESAT** Établissements et Services d'Aide par le Travail
- EATU** Établissement d'Accueil Temporaire et d'Urgence
- FAM** Foyer d'Accueil Médicalisé



PRINCIPALES COMPOSANTES

DU BILAN SOCIAL 2023

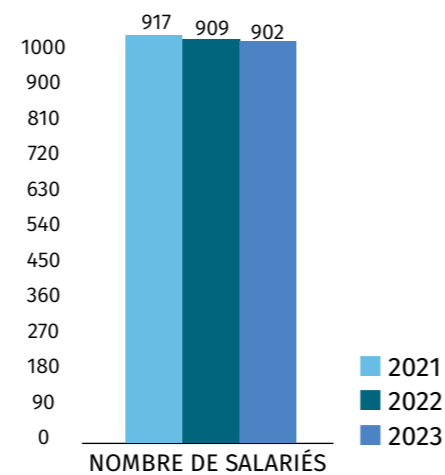
Au 31 décembre 2023, l'Association comptait 902 collaborateurs répartis sur les 19 institutions qu'elle gère.

Effectif total au 31 décembre 2023

Les femmes représentent 60 % de l'effectif, les hommes 40 %, un chiffre stable par rapport aux années précédentes.

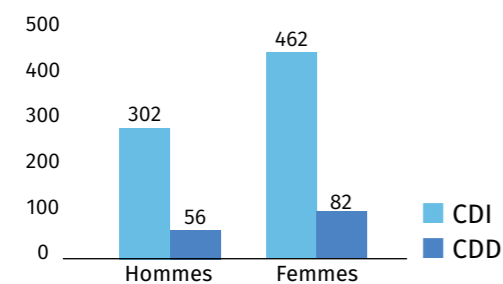
Services généraux	186
Admin. cadre	46
Admin. non cadre	65
Médical	13
Soin NC / psychologue	54
Personnel éducatif	538
Total	902

Évolution de l'effectif global



Répartition par type de contrat au 31 décembre 2023

Les CDI demeurent très largement majoritaires.

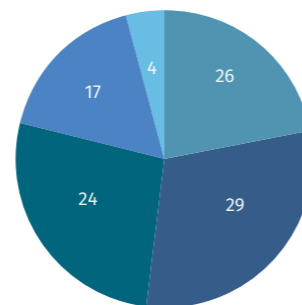


Répartition par ancienneté au 31 décembre 2023

21 % des salariés de l'Association présentent une ancienneté de plus de 20 ans.

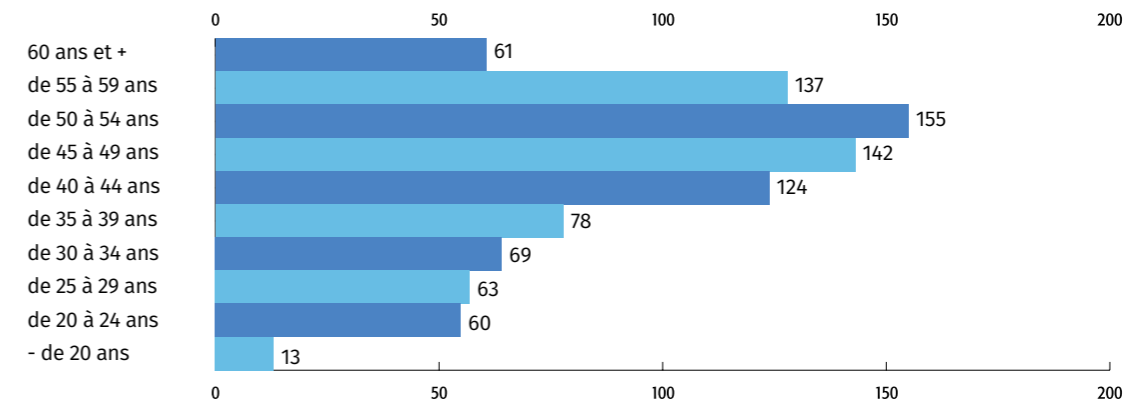
L'ancienneté moyenne en 2023 est de 12 ans.

Moins d'1 an
de 1 à 10 ans
de 11 à 20 ans
de 21 à 30 ans
de 31 à 45 ans



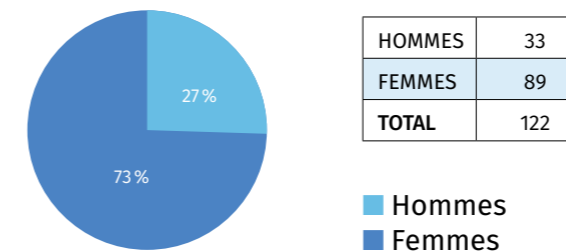
Pyramide des âges au 31 décembre 2023

En 2023, l'âge moyen des salariés est de 44 ans.



Effectif à temps partiel au 31 décembre 2023

Depuis 2021, on note une légère baisse du nombre de personnes exerçant une activité à temps partiel.



Contrats aidés au 31 décembre 2023

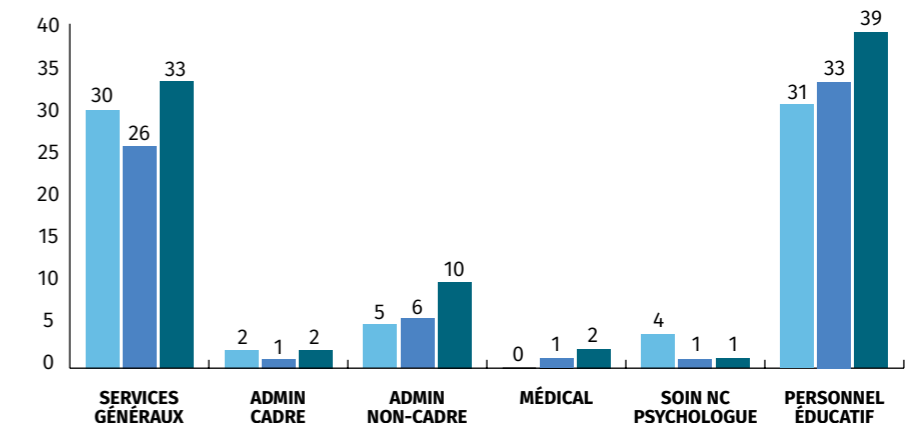
Les chiffres de 2023 illustrent la volonté de l'Association à poursuivre son engagement comme entreprise apprenante.

	2020	2021	2022	2023
Contrat de professionnalisation	5	4	7	2
Contrat d'apprentissage	3	8	16	18

Salariés reconnus Travailleurs Handicapés Selon déclaration obligatoire du 15 février

68 salariés présentent un statut de Travailleur Handicapé.

2021
2022
2023



LE SIÈGE SOCIAL

POUR COORDONNER, ANIMER, SOUTENIR, CRÉER...

Le siège social est le lieu qui abrite la Direction Générale, chargée de mettre en œuvre la politique stratégique décidée par le Conseil d'Administration et son Président. Ses services offrent aux établissements gérés des expertises et des prestations mutualisées qui permettent notamment de garantir la cohérence de la politique associative. La Direction générale permet de "faire vivre" l'Association dans tout son périmètre. Pour Patrick Julien, Directeur Général, « la Direction Générale impulse, coordonne, structure, porte, stimule ! »

La Direction Générale

ADRESSE : Avenue Pierre Semard · 48100 Marvejols

TÉL : 04 66 32 03 11

MAIL : contact@closdunid.asso.fr

SITE WEB : www.closdunid.asso.fr



LES MISSIONS

Ses missions sont diverses :

- Elle est là pour susciter les innovations et les expérimentations visant à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes et de la participation de leurs familles.
- Elle veille à l'application des politiques publiques, au respect de la législation et de la réglementation en vigueur.
- Elle est l'interlocuteur privilégié des organismes de contrôle et de tarification, des structures institutionnelles et permet aussi

de créer un réseau de partenariat fort qui s'est traduit notamment par la création de GCSMS, la signature de conventions cadre...

- Elle intervient pour impulser, porter, coordonner, des projets transversaux et créer une synergie entre eux.
- Elle appuie les établissements dans leur mission et assure des fonctions transversales. Elle constitue un pôle de ressources pour les établissements dans les domaines des ressources humaines, de la gestion financière, des systèmes d'information, de la

communication, de la qualité...

La Direction Générale est structurée autour de cinq directions derrière lesquelles s'exercent des métiers demandant une forte technicité :

- La Direction des affaires financières et des Systèmes d'Information
- La Direction des affaires générales
- La Direction de la communication
- La Direction des Ressources Humaines
- La Direction du patrimoine et des achats
- Et le Médecin Conseiller Technique

DIRECTION DU PATRIMOINE

DE NOMBREUX PROJETS

Les grands chantiers 2023 que la Direction du patrimoine a pu mettre en œuvre sont :

- La construction de l'Unité de production culinaire de Saint Germain du Teil dont la livraison est prévue pour août 2024.
- Le lancement des procédures visant à désigner une équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception et du suivi des travaux de construction d'un espace mutualisé de bien-être en milieu aquatique à Saint Germain du Teil.
- La réflexion sur la restructuration de la MAS d'Enraygues avec la création d'une unité pour accueillir des personnes autistes en situation complexe.
- La réflexion sur le regroupement des 2 blanchisseries sur un même site proche du pôle bois à Marvejol.

En 2024, de nombreuses perspectives sont déjà ouvertes :

- Pour l'espace aquatique mutualisé de Saint Germain : démolition de l'existant et démarrage des travaux de reconstruction.
- Pour la MAS d'Enraygues : dépôt du dossier 'permis de construire' et engagement de la 1^{re} phase de travaux.
- À la MAS Aubrac : finalisation de l'étude de faisabilité concernant la réfection des 5 salles de bains, désignation du maître d'œuvre et des entreprises.
- Pour le futur site de la blanchisserie industrielle : désignation des entreprises.

D'autres chantiers comme le démarrage des travaux sur le site de Grèzes pour héberger la Direction Générale où la désignation d'un maître d'œuvre pour la rénovation du site de Costevieille sont programmés.

Sur le volet achat/ investissement, en 2023, le service a été un support auprès des différentes directions dans le cadre des appels d'offres notamment au niveau de la dématérialisation et de la rédaction des pièces administratives. Au total, ce sont 9 consultations réalisées pour le Clos du Nid et 3 pour l'A2LFS parmi lesquelles : le renouvellement du marché "transport" au sein du dispositif éducation formation inclusives et du pôle travail habitat inclusifs ou encore, le renouvellement marché des Assurances

Pour 2024, des points sont à suivre comme la finalisation de la consultation relative aux différents marchés de maintenance (ascenseurs, portails, chaufferie, VMC, clim...) et la finalisation de la consultation relative à l'acquisition des véhicules.

L'équipe des services techniques a largement contribué à l'entretien des établissements de l'Association avec notamment :

- La rénovation du bâtiment accueillant les prestations d'accompagnement externalisées des deux MAS de St Germain du Teil.
- Le réaménagement de l'accueil du foyer d'hébergement de Bouloire et sa terrasse.
- L'intervention de l'équipe "électricité" pour l'arrosage automatique des serres de l'Entreprise adaptée.
- La remise en état des deux captages et des réservoirs appartenant au Clos du Nid et alimentant les sites de Grèzes et Palherets : 300m de clôture, 2 chemins d'accès.
- L'aménagement d'un bar dans l'espace salon de thé de la boutique "le Nid des Délices" à Chirac.

Pour 2024, les services techniques ont des travaux planifiés notamment pour :

- La création d'une maison en ossature bois au Galion.
- La mise en place d'un réseau Wifi au Pôle Bois.
- La remise en état et le "rafraîchissement" des peintures sur les deux MAS de Saint Germain.



ANNE CLÉMENS

Directrice de la Communication

COMMUNIQUER POUR PARTAGER NOTRE ACTION

Majoritairement organisé de façon associative, le secteur de l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap a souvent trouvé peu d'intérêt à s'outiller, à s'organiser pour mieux communiquer.

Une fois encore, **l'Association le Clos du Nid, dès sa création, a vu un réel intérêt dans les opérations de communication, à l'initiative de son fondateur, l'Abbé Oziol**, précurseur en la matière, toujours prêt à organiser toute sorte d'événements institutionnels propices à attirer l'intérêt des médias, celui de potentiels financeurs - on pouvait déjà parler de *lobbying* - et à faire rayonner le Clos du Nid au-delà des frontières du département jusqu'à essaimer des Associations un peu partout en France.

Aujourd'hui, cette dynamique de communication est appuyée par la Direction Générale qui affirme une volonté claire de coordonner la diffusion d'informations pour une meilleure pertinence et une meilleure cohérence. Les missions de la direction de la communication sont multiples :

- Tout d'abord, il s'agit de promouvoir les activités, les prestations, les services de l'Association auprès du public cible, que ce soient des personnes en situation

de handicap, des familles, des professionnels ou des divers partenaires.

- L'objectif est aussi de renforcer la visibilité et la notoriété de l'Association. Il s'agit de faire connaître son expertise, ses valeurs et son engagement dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Le tout en étant garant du développement d'une image en phase avec le positionnement arrêté dans la stratégie initiale et de favoriser une image positive auprès des différents acteurs.

DANS LE CONTEXTE ACTUEL, LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE LA COMMUNICATION EST ESSENTIEL POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DES MISSIONS ET LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'ORGANISATION

Pour tout cela, il conviendra de développer des outils adaptés et les modes d'actions sont particulièrement variés allant de l'édition (plaquettes de présentation, *flyers*...) au digital

(site internet, réseaux sociaux), en passant par l'événementiel (manifestations spécifiques ...), le corporate (rapport annuel...) ou encore les relations presse.

Dans le contexte actuel, le développement d'une culture de la communication est essentiel pour favoriser la réussite des missions et la réalisation des objectifs de l'organisation. Une culture de la communication solide crée un environnement propice à l'ouverture vers l'extérieur, à la valorisation (pour qu'elles puissent se diffuser), à la mise en avant d'accompagnements, autant d'axes, arrêtés comme étant la base du positionnement stratégique du Clos du Nid. La



Direction de la communication doit œuvrer dans ce sens. C'est un point clé qui permet d'appuyer les valeurs, de soutenir les actions et de contribuer à participer à l'efficacité globale de l'Association.

QUELQUES FAITS MARQUANTS DES ACTIONS MENÉES EN 2023

Développement de la présence sur les réseaux sociaux

Même si beaucoup de chemin reste à parcourir, le vecteur de communication "réseau social" se développe. **Le Clos du Nid est présent sur 3 réseaux : Facebook, LinkedIn et Instagram.** Le premier support compte 1200 abonnés, le second 523 et le dernier une petite centaine. Globalement, l'Association a pu y être présente

au moins une fois par semaine et le taux d'engagement moyen est supérieur aux moyennes recensées sur ce type de support. La "culture réseau" doit vraiment s'améliorer au niveau des établissements, de sorte à ce que ce support de communication, facile d'utilisation, rapide, concis, visible et efficace puisse être d'avantage porteur.

Développement des relations média

Sur l'année 2023, **la presse quotidienne et hebdomadaire locale a pu relayer au travers d'une vingtaine d'articles** l'activité de l'Association, de ses établissements et services. Le Clos du Nid a été mis à l'honneur 2

fois dans la presse nationale : un article est paru dans les ASH et dans la revue Ombre et lumières. Enfin, les ondes des radio locales et plus particulièrement 48 FM ont porté la voix de l'Association près d'une douzaine de fois sur l'année. Pour 2024, des projets intéressants sont justement engagés avec 48FM pour créer une émission de radio mensuelle.

Autant d'outils pour développer toujours plus la culture de la communication.

EMMANUELLE TROUILLET

Directrice des finances et des systèmes d'information

DÉVELOPPER LE PILOTAGE POUR NE PAS SUBIR



En 2023, des conférences de management ont été mises en place, par établissement ou par pôle. Dans un contexte d'inflation marquée depuis 2022, il était nécessaire de prévoir en première partie d'année, comment optimiser l'utilisation des ressources allouées par les

autorités de tarification, tant sur le volet médico-social que pour les activités commerciales des ESAT; une façon de mieux anticiper le résultat prévisionnel pour l'année 2023. Ainsi par

établissement ou pôle, il s'est agi de déterminer des objectifs à atteindre et de les suivre tout au long de l'année afin de se rapprocher au maximum des prévisions et ainsi gérer les moyens; tant au niveau de chaque structure qu'au niveau associatif.

Grâce à une dynamique positive entre les établissements et les services de la Direction Générale, ce « *cadrage* » budgétaire a pu être réalisé dans le cadre d'un dialogue de gestion constructif et d'une solidarité associative permise par le CPOM 2020-2024. Au final, l'Association peut se féliciter d'un résultat excédentaire en 2023, issu de résultats positifs pour certains établissements même si, pour d'autres, des déficits sont constatés. L'analyse de ces résultats permettra de comprendre et éviter lorsque cela est possible des déficits à l'avenir afin de garantir la pérennité de l'action de l'institution.

LÉO BONNET-MERVIEL

Service des Affaires Générales
Animateur qualité et gestion des risques

UNE PREMIÈRE VAGUE D'ÉVALUATIONS

Après le bilan mitigé des évaluations externes des établissements médico-sociaux, le secteur est entré dans une nouvelle ère avec un processus d'évaluation quinquennale, planifié par les autorités de contrôle et de tarification, à savoir l'ARS Occitanie et le Conseil Départemental de la Lozère concernant notre Association.

L'OBJECTIF EST D'ÉVALUER LES DÉMARCHES ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES MISES EN ŒUVRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS POUR AMÉLIORER LE PARCOURS DE VIE ET DE SOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES.

Ces évaluations se basent sur un référentiel établi par la Haute Autorité de Santé. En effet, la HAS a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux dont l'objectif est d'évaluer les démarches et les pratiques professionnelles mises en œuvre dans les établissements pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées.

Une occasion aussi de remettre le focus sur l'évaluation des pratiques professionnelles.

Pour le Clos du Nid, les évaluations des établissements s'étalent de 2023 à 2027. Ce sont **les deux Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) qui ont démarré cette "campagne" d'évaluation en 2023 : le FAM Saint Hélian et le FAM de Bernades**. Ces évaluations constituent un élan pour les établissements concernés mais aussi un capital expérientiel pour l'ensemble des établissements qui vont en bénéficier dans les années à venir.

Le Service qualité a pu ainsi recueillir les expériences des professionnels et usagers ayant participé à cette première vague, et en faire un retour sur lequel les acteurs des futures évaluations pourront s'appuyer.

Au sein de l'établissement évalué, ce regard extérieur, objectivé par le référentiel, permettra d'établir **un plan d'action dont le seul objectif est d'améliorer les prestations proposées aux personnes vivant avec un handicap**. Ces évaluations stimulent une véritable culture d'amélioration continue des pratiques.



MAXIME BOURGADE

Service des Affaires Générales
Chargé de projet ESMS numérique

PRENDRE LE VIRAGE DU NUMÉRIQUE

L'année 2023 a été marquée au sein du Service des Affaires Générales par la mise en place d'un projet d'envergure : le projet ESMS numérique.

Ce projet vient appuyer **l'importance du numérique dans l'accompagnement proposé aux personnes accueillies**, considérant la technologie comme un moyen de maximiser les efforts de chacun des acteurs.

Afin d'impulser et d'animer cette démarche dans un élan territorial collectif avec 3 autres associations gestionnaires (A2LFS, Résidences Lozériennes d'Olt et Nid d'Auvergne), j'ai été recruté comme chargé de projet. Infirmier de formation, exerçant au FAM L'Enclos à Marvejols, géré par les Résidences Lozériennes d'Olt, j'ai une bonne connaissance des réalités de terrain ce qui permet d'ancrer ce projet au plus près des personnes accompagnées.

Cette démarche est porteuse de forts enjeux pour notre pratique. Elle vise à la fois à **inscrire nos associations dans le virage numérique en Santé (Messageries de santé sécurisées, Dossier Médical Partagé) mais aussi à capitaliser nos pratiques pour soutenir l'accompagnement au quotidien** : avoir un calendrier

des actions réalisées, échanger entre professionnels de manière pertinente, suivre nos engagements et l'atteinte des objectifs fixés pour l'utilisateur, construire au mieux le projet personnalisé... En somme, rechercher la fluidité de la diffusion de la bonne information pour nourrir nos pratiques professionnelles.

Ce projet inscrit le Clos du Nid dans l'accompagnement de demain tout en permettant au

professionnel de gagner en qualité de conditions de travail. Ce virage numérique s'inscrit dans la durée et c'est par un élan collectif, au plus près de notre action auprès des usagers, que nous le réussirons. **La diffusion de la culture du numérique promet d'être un pilier pour mieux accompagner aujourd'hui et demain.**





LAETITIA BRINGER

Service des Affaires Générales
Coordinatrice de Parcours

UN HANDICAP, DES SOLUTIONS AVEC UNE VISION EN 360 !

Les Communautés 360, existantes sur l'ensemble du territoire national, ont comme ambition de résoudre les éventuels points de blocages dans le parcours des personnes en situation de handicap.

En 2023, suite à une réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt, l'association le Clos du Nid, avec l'appui des acteurs locaux, s'est vue confier le déploiement de la Communauté 360 Lozère par l'ARS, reconnaissant ainsi l'expertise développée dans l'accompagnement au parcours des personnes en situation de handicap par la capitalisation de savoir-faire via le SAMO, Service territorial interne aux Organismes gestionnaires membres d'Uliss permettant de faciliter les candidatures et parcours afin de répondre au mieux aux besoins.

Au sein de la C360, nous sommes deux professionnelles s'appuyant sur le maillage territorial exceptionnel qu'est la Lozère, une coordinatrice et une conseillère en parcours. Nous connaissons particulièrement bien les ressources du territoire et les politiques publiques liées au handicap. Ce qui permet de travailler étroitement avec des dispositifs spécialisés du département de la Lozère, des ESSMS pour adultes et enfants et des services de droit commun.

Porteuse des valeurs et des modèles d'intervention de l'association le Clos du Nid, la Communauté 360 Lozère promeut, à travers la valorisation de l'autonomie de la personne, une approche holistique que le terme "360" vient souligner, mettant en exergue une démarche prenant en compte tous les aspects de la vie de la personne tout en ayant une approche personnalisée.

LA COMMUNAUTÉ 360 LOZÈRE PROMeut, À TRAVERS LA VALORISATION DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE, UNE APPROCHE HOLISTIQUE QUE LE TERME "360" VIENT SOULIGNER

En facilitant et en simplifiant l'accès à des services spécialisés et activités de droit commun, l'association, à travers la Communauté 360, participe à créer un éco-système favorable aux personnes en situation de handicap et un environnement où chacun est valorisé et pleinement intégré dans la société.

Afin de soutenir la réponse aux besoins de chaque personne vivant avec un handicap,

la C360 se fonde sur :

- **La sensibilisation** des services de droit commun et du grand public aux situations des personnes vivant avec un handicap
- **La fédération de tous les acteurs** afin de proposer des solutions concrètes inclusives en proximité du lieu de vie des personnes
- **L'agilité de son fonctionnement** pour intégrer les évolutions rapides des besoins des personnes vivant avec un handicap et alimenter un Observatoire afin de pousser les acteurs professionnels à transformer leurs pratiques.

Le déploiement et l'animation d'une Communauté 360 offre à notre association une approche intégrée et centrée sur la personne, améliorant ainsi la qualité de l'accompagnement, promouvant l'inclusion sociale et renforçant les liens communautaires. C'est un dispositif essentiel pour fournir un soutien complet et efficace aux personnes vivant avec un handicap et à leurs aidants.



KARL ROUGÉ

Directeur des ressources humaines

LE RECRUTEMENT, UN ENJEU À VENIR !

Malgré toutes les démarches initiées précédemment, l'année 2023 a de nouveau été empreinte de difficultés concernant la disponibilité de professionnels formés et qualifiés pour pourvoir les emplois à durée indéterminée au sein de l'association. Pour autant, **nous maintenons notre niveau d'engagement en termes de financement, de formations qualifiantes et poursuivons notre participation active aux différentes campagnes de promotion des métiers du soin et de l'accompagnement.**

En effet, même si l'Association reste attractive dans ce contexte de pénurie de main d'œuvre qualifiée, les délais, pour remplacer, entre autres, les collaborateurs qui font valoir leur départ à la retraite, sont beaucoup plus long qu'habituellement et cette situation n'est pas sans impact dans le fonctionnement des équipes au quotidien.

Il est devenu une réalité généralisée que les délais de recrutement se sont allongés du fait d'une part d'une situation de quasi plein emploi sur le département, ce qui nécessite le respect d'un délai de préavis avant de pouvoir intégrer un collaborateur qui exerçait préalablement en Contrat à

Durée Indéterminée ou qui était titulaire de la fonction publique sur le territoire, et d'autre part si nous sommes amenés à recruter un collaborateur qui exerçait préalablement dans une autre région, il est aussi vrai que les délais d'installation, notamment concernant la difficulté d'accès à un logement sur le territoire ne nous permettent pas la plus grande réactivité. Quoiqu'il en soit en dehors de ce contexte géographique particulier, l'origine du déséquilibre actuel reste essentiellement démographique et donc structurelle à notre niveau puisque concernant l'ensemble de l'Europe.

Il est de toute évidence nécessaire de **poursuivre les démarches entreprises dans le domaine de l'attractivité de nos métiers**, pour autant même si nous pourrions séduire ponctuellement des professionnels d'autres secteurs de nous rejoindre, le manque de main d'œuvre sera en l'état permanent et il semble d'ores et déjà aujourd'hui beaucoup plus pertinent de nous orienter vers la mise en place de nouvelles organisations du travail qui nous permettraient d'augmenter le temps de présence des collaborateurs.

Depuis plusieurs années déjà

L'Association a mis en place des **actions d'aménagement des fins de carrières afin de maintenir en activité les futurs retraités**, mais aussi, à terme, d'établir une nouvelle relation de travail favorisant le cumul emploi-retraite que nous considérons être aussi une forme de réponse au manque de main d'œuvre mais aussi à la recherche du maintien du pouvoir d'achat. De plus face à cette pénurie l'Association a aussi initié pour les collaborateurs en poste **une démarche d'augmentation ponctuelle du temps de travail via le paiement d'heures supplémentaires pour les collaborateurs volontaires qui se rendaient disponible pour pallier les absences ponctuelles.**

Les objectifs pour cette année 2024 seront donc de maintenir notre soutien à nos fédérations qui se mobilisent pour l'attractivité de notre secteur et à notre niveau, ils consisteront essentiellement à **poursuivre notre effort de formation vis-à-vis de nos collaborateurs recrutés sans qualification** et aussi et surtout à la mise en place d'organisations du travail permettant d'augmenter le temps de présence de nos collaborateurs pour maintenir notre niveau d'accompagnement et par voie de conséquence de respecter la dignité des usagers accueillis.

ÉLARGIR NOTRE PALETTE D'INTERVENTIONS : 10 ANS D'ÉVOLUTION AU CLOS DU NID

PR JEAN-PHILIPPE BOULENGER,
MÉDECIN CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ASSOCIATION DU CLOS DU NID,
PROFESSEUR EMÉRITE DE PSYCHIATRIE D'ADULTES À L'UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER, ANCIEN DIRECTEUR DE RECHERCHE À L'INSERM

Les situations de handicap sont par définition des problématiques complexes auxquelles contribuent des facteurs variés d'ordre médical, psychologique et/ou environnemental. Face aux situations les plus chroniques et les plus invalidantes, les établissements médico-sociaux (ESMS) comme ceux du Clos du Nid ont su développer au fil des ans des techniques d'accompagnement nouvelles qui viennent élargir et diversifier la palette des interventions proposées aux usagers et aux résidents qui nous sont confiés et contribuent ainsi à l'amélioration de leur prise en charge



DES TECHNIQUES ISSUES DE DIVERS COURANTS

Ces techniques visent à apporter aux personnes concernées un support quotidien et une qualité de vie susceptibles d'atténuer les conséquences physiques et émotionnelles de leur handicap mais aussi à développer leurs capacités d'autonomie et leur rôle social dans les différents types d'environnement accessibles en fonction de leurs capacités. **Au XX^e siècle, elles ont pu bénéficier de l'apport des deux courants majeurs qu'ont été dans ce domaine le développement des approches psychologiques et des thérapies institutionnelles.** Les premières, issues de la psychanalyse et du courant systémique ont permis respectivement de mettre

l'accent sur les conséquences psychologiques du handicap pour la personne elle-même et sur le type de relation que cette dernière développe avec son entourage, que celui-ci soit familial ou social au sens large du terme (famille, réseau social, autres personnes en situation de handicap ou professionnels des institutions).

Les secondes, à la suite du Docteur Tosquelles et de ses équipes de l'hôpital de Saint Alban (48) ont permis de réaliser l'importance de l'organisation de l'institution en tant qu'outil thérapeutique et celle de son évolution dans l'objectif de développer l'autonomie de la personne et sa reconnaissance en tant que citoyen susceptible de participer à son propre rétablissement. L'importance de ces deux courants, dont l'influence reste notable dans la prise en charge des personnes en situation de handicap, ne doit cependant pas amener à négliger **des approches plus récentes qui viennent élargir l'éventail des interventions possibles sur les différentes dimensions du handicap** ; interventions qui, depuis le début du XXI^e siècle, contribuent à modifier progressivement l'accompagnement et les prises en charge des usagers et des résidents du Clos du Nid.

C'est en particulier le cas des approches émanant du courant des théories comportementales et cognitives qui, depuis les années 50's, ont progressivement investi différents domaines de la psychologie avant de trouver leurs premières applications thérapeutiques dans certaines pathologies comme l'anxiété, la dépression ou d'autres troubles

psychiatriques. Fondées sur les théories de l'apprentissage et du conditionnement et sur les liens existant entre pensées, émotions et comportements, problèmes identifiés suite à une évaluation précise à l'issue de laquelle la personne concernée et les professionnels qui l'entourent, décident conjointement de la conduite à tenir pour mettre en place des objectifs concrets qui seront par la suite régulièrement évalués.

LES THÉRAPIES COMPORTEMENTALES ET COGNITIVES (TCC) VISENT À APPORTER DES SOLUTIONS CENTRÉES SUR LE PRÉSENT À DES PROBLÈMES ÉMOTIONNELS OU COMPORTEMENTAUX QUI PERTURBENT ET/OU LIMITENT LA VIE QUOTIDIENNE DES PERSONNES

Au fil du temps les Thérapies Cognitivo-Comportementales (TCC) ont évolué vers une analyse de plus en plus poussée des facteurs émotionnels et neurocognitifs qui modulent notre manière de réagir aux événements extérieurs, comme par exemple les processus attentionnels, ceux impliqués dans la mémoire ou dans des tâches plus complexes (fonctions exécutives, planification, organisation...) aboutissant au **développement de techniques variées comme la restructuration cognitive (modification des modes de pensée) la remédiation cognitive (acquisition de moyens de contournement des déficits cognitifs), l'affirmation de soi (entraînement aux habiletés**

sociales) ou la méditation de pleine conscience, la plupart largement validées par des études cliniques qui ont progressivement permis leur extension à différentes situations de handicap psychique.

S'appuyant sur des travaux de recherche validés, ces techniques font à présent l'objet de recommandations officielles de bonnes pratiques professionnelles comme celles édictées par la Haute Autorité de Santé dans le domaine des troubles du spectre autistique (TSA), recommandations auxquelles ont adhéré depuis maintenant une dizaine d'années les structures du Clos du Nid dévolues aux enfants et aux adolescents ; plus récemment, ces approches se sont d'ailleurs généralisées aux établissements pour adultes et sont de plus en plus utilisées dans des situations de handicap dépassant le cadre des TSA, notamment dans les troubles du développement intellectuel et d'une manière plus large dans les troubles du neurodéveloppement (TND) où l'utilisation de techniques d'amélioration de la communication ou d'analyse et de prise en charge des



comportements “problème” sont désormais couramment utilisées par la plupart de nos équipes. L’acquisition de ces compétences dans le domaine des techniques cognitivo-comportementales et le recrutement de professionnels formés à ces approches ont permis à l’Association de répondre avec succès, en 2023, à un appel d’offre de l’ARS Occitanie pour la création d’une unité dévolue aux TSA/TND en situations complexes, unité à présent fonctionnelle à la MAS d’Entraignes.

L’ESSOR PLUS RÉCENT DU MOUVEMENT DE “ RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE ” QUI ANIME ACTUELLEMENT LE CHAMP DU HANDICAP PSYCHIQUE, MOUVEMENT DONT L’OBJECTIF EST DE REDONNER À LA PERSONNE LES MOYENS DE DIRIGER SA VIE ET D’ÉLABORER AINSI UNE DYNAMIQUE DE PROGRÈS

L’OUVERTURE VERS DE NOUVEAUX PROJETS

Plus récemment, dans le cadre de l’objectif associatif d’enrichissement des activités proposées aux usagers et aux résidents de nos établissements, ces évolutions ont été complétées par la mise en œuvre dans les situations de handicap les plus sévères des techniques développées au début du XX^e siècle par le Docteur Maria Montessori dans le but de faciliter les processus d’apprentissage chez les jeunes enfants à travers une pédagogie participative. Ces techniques ont fait l’objet d’un regain d’intérêt après qu’une équipe



Dr Stéphanie Miot, psychiatre et praticienne hospitalo-universitaire au sein du pôle de gériatrie du CHU de Montpellier

américaine (Pr Cameron Camp) ait démontré leur utilité dans la prise en charge institutionnelle de personnes âgées présentant des difficultés cognitives, d’où l’idée de généraliser leur utilisation à des situations de handicaps cognitifs autres que celles liées au vieillissement.

Guidée par trois valeurs fondamentales, la dignité, l’égalité et le respect de la personne, **l’approche Montessori** prend en compte les capacités préservées et les choix de la personne pour lui proposer des activités porteuses de sens qui vont favoriser son engagement et lui redonner un rôle social. **En collaboration avec des psychologues de l’Université de Montpellier, le Clos du Nid aura été l’une des premières institutions médico-sociales françaises à**

former des professionnels à ces techniques qui, par leurs effets sur la vie des résidents, et notamment sur leurs capacités de motivation et de participation à la vie institutionnelle, ont été rapidement adoptées par certaines de nos équipes.

Cette méthode n’est cependant qu’un des multiples éléments de la palette de techniques participant à l’essor plus récent du mouvement de “Réhabilitation psychosociale” qui anime actuellement le champ du handicap psychique, mouvement dont l’objectif est de redonner à la personne les moyens de diriger sa vie et d’élaborer ainsi une dynamique de progrès.

Cette restauration du pouvoir d’agir et la réappropriation de ce pouvoir, résumées par le terme anglais “ **d’empowerment**”, à

visé à placer la personne en situation de handicap au centre des décisions qui la concernent et s’adapte particulièrement aux objectifs développés dans le cadre des établissements du Pôle travail et habitat inclusifs de notre Association. Ces établissements se sont d’ailleurs ouverts récemment aux nouveaux types d’accompagnement qui participent à ce mouvement de réhabilitation psychosociale comme la pair-aide (aide par d’autres personnes en situation de handicap), l’utilisation de coordinateurs de parcours ou “ *case managers* ” ou de chargés d’insertion professionnelle ou “ *job coaches* ”.

IL FAUT SOULIGNER LA COLLABORATION INITIÉE AVEC LE RÉSEAU “ HANDICAP ET VIEILLESSEMENT ” DU CHU DE MONTPELLIER DANS LE BUT D’ADAPTER AU MIEUX CERTAINS DES ÉTABLISSEMENTS DU CLOS DU NID AU VIEILLESSEMENT DE LEUR POPULATION

Parmi les techniques précédemment mentionnées, la **remédiation cognitive est une des approches utilisée pour remédier aux déficiences cognitives qui handicapent les personnes** concernées dans les situations concrètes de la vie quotidienne ; dans ce but, l’Association bénéficie depuis peu de l’expertise de neuropsychologues susceptibles de pratiquer des bilans de ces fonctions cognitives, de former les professionnels à ces techniques de remédiation et de superviser leur application

auprès des résidents et des usagers. Même si l’utilisation de ces techniques est susceptible de concerner des degrés très divers de handicap, elles devraient s’avérer particulièrement utiles dans l’accompagnement des personnes ayant déjà un degré suffisant d’autonomie et ouvrir pour certaines d’entre elles la possibilité d’accéder au monde du travail amenant les ESAT à évoluer progressivement, au moins pour certains usagers, vers le rôle d’établissements de “ transition ” entre le médico-social et le monde du travail ordinaire.

VERS TOUJOURS PLUS D’OUVERTURE

En conclusion, ce rapide tour des évolutions récentes de nos établissements ne saurait bien sûr prétendre à l’exhaustivité et parmi de nombreuses autres initiatives, il faudrait également citer les progrès accomplis pour les enfants et les adolescents en situation de handicap avec la création à Chanac d’une classe maternelle et les progrès réalisés en faveur de leur inclusion dans les établissements scolaires publics ou privés du département.

De même, en ce qui concerne nos résidents les plus âgés, il faut souligner la collaboration initiée avec le réseau “ Handicap et vieillissement ” du CHU de Montpellier dans le but d’adapter au mieux certains des établissements du Clos du Nid au vieillissement de leur population. Ces dix dernières années auront finalement permis à l’Association de diversifier, de manière importante, ses moyens d’accompagnement des personnes handicapées et de compléter les approches à visée relationnelle utilisées jusqu’alors par la mise en œuvre de techniques nouvelles

visant à élargir l’éventail des interventions techniques des professionnels du Clos du Nid et à les rendre compatibles avec les recommandations officielles de bonnes pratiques qui s’imposent à nos établissements.

Cette dynamique a notamment permis de mettre en valeur **l’importance de l’évaluation, et notamment celle du rôle des psychologues et des neuropsychologues** dont le positionnement au sein de nos établissements a fait l’objet d’une attention particulière de notre Direction Générale au cours de ces dernières années. Cependant, soyons conscients qu’aucune des techniques évoquées ne peut prétendre au statut de “ panacée universelle ” et une certaine modestie reste de mise face à des connaissances qui, heureusement, continueront à évoluer au fil du temps.

Les conférences et les multiples formations organisées régulièrement par l’Association permettent de s’en rendre compte et des recherches concernant des domaines comme la génétique et les neurosciences cognitives, seront certainement sources de progrès dans nos prises en charge à venir pourvu que nous restions vigilants aux évolutions du monde qui nous entoure. Un état d’esprit “ d’ouverture ” que n’aurait certainement pas renié l’abbé Oziol lorsque dans les années cinquante, sa complicité avec le Dr Tosquelles l’amena à accueillir à Grèzes les premiers enfants du Clos du Nid.



TÉMOIGNAGES INSPIRANTS : VERBATIM...

Chacun des témoignages présentés ici offre une fenêtre ouverte sur un monde où les projets prennent forme, les expériences transforment et les parcours se dessinent. Découvrez une galerie de voix authentiques, chacune apportant son propre éclat à la mosaïque de trajectoires qui se créent au sein du Clos du Nid. Vous entendrez parler de projets fascinants, d'initiatives audacieuses, de parcours surprenants, de partenariats enrichissants... Ces témoignages ne se contentent pas de raconter des histoires, ils offrent une inspiration tangible !

2023

ANNÉE D'APPROFONDISSEMENT DE LA TRANSFORMATION INCLUSIVE

PATRICK JULIEN, DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'analyse de la période 2020-2022, lors du dernier rapport de gestion à mi-CPOM¹, a démontré que cette phase a été « une période d'accélération de la transformation inclusive de notre association dans le but d'être toujours plus en capacité de répondre aux besoins de nos résidents ». Nos établissements, dispositifs et services, portent, en eux-mêmes, une culture critique propre à interroger l'institution et donc à la faire évoluer vers des prises en charges adaptées, ouvertes et évolutives notamment avec des pratiques conformes aux RBPP² sur l'autisme élaborés par l'HAS³.



Dans ce cadre conceptuel assumé, le CPOM tripartite couvrant la période 2020-2024 a permis au Clos du Nid de sécuriser ses financements pour 5 ans et plus encore d'officialiser une stratégie claire en accord avec les Autorités de Tarification et de Contrôle⁴. Ces orientations s'articulent autour de 5 axes :

- 1) Accompagner la personne en situation de handicap et sa famille (aide aux aidants, "empowerment" et pair-aidance)
- 2) Améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap (visio-conférence, téléconsultations, Handiconsult avec l'Hôpital Lozère, prévention, activité physique, gestion des urgences)

- 3) Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap par la diversification des hébergements (logements en ville avec accompagnement adapté dans le cadre du DAE⁵, résidences services, maison en partage, ...)
 - 4) Promouvoir des dispositifs coordonnés d'accompagnement aux étapes charnières du parcours de vie des personnes en situation de handicap.
 - 5) Adapter les organisations afin de mettre en œuvre les objectifs du CPOM.
- 17 fiches actions déclinent ces 5 axes et font l'objet d'un suivi annuel avec les tutelles.**

Ces actions ont permis d'accélérer la transition inclusive avant que de l'approfondir. Ainsi, en 2023, notre association a-t-elle su capitaliser et récolter les fruits d'un long et patient travail remontant à une bonne dizaine d'années en arrière et a-t-elle pu obtenir des résultats sur le Pôle Education et Formation Inclusives, ainsi que sur la MAS d'Entraigues qui n'auraient pas été possibles sans un long et patient travail de préparation accéléré depuis 5 ans. Et qui ont positionné notre association comme experte dans le domaine de l'autisme et des TND. Pour autant, **l'innovation ne se résume pas à l'approche renouvelée des TSA/TND** et nous avons souhaité poursuivre l'innovation pour la **prise en compte du polyhandicap, du vieillissement de la personne en situation de handicap, du maintien des capacités de la personne, du travail sur les habilités sociales.** Cette approche s'est opérée sans esprit de système et avec le souhait de ne pas nous enfermer dans une seule voix afin de prendre les handicaps dans toutes

leurs complexités. C'est ainsi que nous avons travaillé à l'utilisation de l'approche Montessori sur la MAS Aubrac et sur Saint Hélicon et que nous avons déployé un projet ambitieux de remédiation cognitive sur les MAS Aubrac et Luciole ; tandis que les fondations étaient posées sur cette méthode à Saint Hélicon qui devraient faire l'objet de développement ultérieur dans un cadre conceptuel et scientifique rigoureux.

Dans le même ordre d'idée, la poursuite de la démarche inclusive sur le pôle PTHI et sur le pôle occupationnel et médicalisé a su se faire en ayant le souci de l'accompagnement des résidents dans l'adaptation aux besoins spécifiques de chacun tant dans le domaine de l'emploi que sur celui du logement et de la vie sociale. Enfin, les aspects de la vie quotidienne ont été investis en poursuivant notamment l'évolution de la production culinaire, en travaillant l'animation quotidienne de nos établissements. Dans le domaine budgétaire et financier, le résultat est bien meilleur qu'en 2022 mais cette amélioration est en grande partie due à la conjoncture même si le contrôle de gestion a pu contribuer à ce bon résultat. Enfin, dans le domaine des relations avec les autres associations et du rayonnement du Clos du Nid, 2023 a été une année de consolidation de l'influence de notre association.

2023 UNE ANNÉE RICHE EN INNOVATIONS ET OÙ L'ASSOCIATION A PU RÉCOLTER LES FRUITS DE DÉMARCHES INITIÉES DE LONGUE MAIN.

L'année des concrétisations dans le domaine de l'Autisme

Voilà maintenant 7 à 8 ans que notre association a entamé et mené avec ténacité, constance et méthode, la transformation des prises en charge des personnes avec autisme. Cette transformation a été initiée, conçue et scientifiquement portée, en accord avec la gouvernance associative, par le Professeur Jean-Philippe Boulenger⁶.

L'ouverture de l'UEMA à Chanac sur le dispositif EFI (Education et Formation Inclusive)

Ce pôle récolte, en 2023, les fruits d'un travail de longue haleine, mené depuis 2013 et qui a abouti à une triple transformation :

- D'abord une restructuration avec un recentrage sur les enfants d'origine lozérienne⁷ et la création, par redéploiement de 9 places, d'un SESSAD Pro.
- La restructuration architecturale de l'IMPro et de l'IME avec, pour ce dernier, une construction *ex-nihilo* d'un nouvel établissement adapté aux nouveaux besoins de la prise en charge. Les rénovations architecturales de l'IME et de l'IMPro furent l'occasion d'utiliser les avancées de la connaissance sur le handicap et particulièrement sur les TND et les TSA et les recommandations techniques dans ce domaine⁸. Ainsi, une attention toute particulière a-t-elle été apportée à l'aménagement intérieur en travaillant sur les lignes, sur l'éclairage, sur l'acoustique, sur les couleurs, sur le confort visuel et en aménageant, un peu partout, des espaces de repli, des cabanes.
- Par le renouvellement des méthodes de prises en charge des TSA et des TND conformes aux RBPP⁹ de l'HAS dans le domaine.

Ce profond renouvellement des méthodes a permis d'obtenir un certain nombre de résultats et parmi ceux-ci, l'obtention de l'UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) et l'inauguration de ces 7 places en janvier 2023 en présence de la DGA de l'ARS Occitanie. Dans cette logique inclusive s'inscrit l'ouverture de la classe externalisée à l'école de la Sainte Famille à Marvejols l'année précédente, comme s'inscrit pour les prochaines années, le projet d'ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée au Collège Public de Saint Chély et d'une Unité d'Enseignement Externalisée Autisme (UEE-A) à l'école primaire de la Coustarade à Marvejols. C'est cette réalité qui a été positivement évaluée par l'ARS et l'Éducation Nationale et qui s'est traduite par la signature de la Convention tripartite de l'Unité

d'Enseignement le 9 juin 2023. Cette consécration avait été précédée par l'ouverture de la PCO pour les TND 0-6 ans à l'Hôpital Lozère en septembre 2022 pour laquelle le Clos du Nid met à disposition la ressource médicale spécialisée. De même, l'ouverture, sous la houlette du Dr Vieux, puis l'approfondissent de l'activité de la plate-forme autisme, avec le CRA¹⁰ de Montpellier nous ont inscrit dans le territoire comme des acteurs incontournables. En parallèle, l'activité PCPE¹¹ a connu un approfondissement en collaboration avec l'Association les Résidences Lozériennes d'Olt afin d'éviter les ruptures de prises en charge et donner des solutions à ceux qui n'en n'ont pas.

L'obtention d'unité résidentielle pour situations très complexes à Entraygues

Les formations aux nouvelles

techniques de repérage, d'évaluation, de diagnostic et de prise en charge des TSA ont impliqué plus de 400 personnels au Clos du Nid, dont beaucoup au travers de la formation des 35 heures¹², ont entraîné une véritable révolution culturelle et la création d'un écosystème favorable à la prise en charge moderne des TSA. En s'appuyant d'abord sur l'expérience du pôle enfance et celle d'une psychiatre partagée entre ce pôle et la MAS d'Entraygues, le Clos du Nid a pu dupliquer cette culture à la MAS d'Entraygues afin de mener à bien l'accompagnement de situations très complexes. C'est dans l'année 2019 que nous avons franchi le premier pas en prenant en charge la première personne en situation très complexe. À partir de là, la MAS d'Entraygues a déroulé toute une série d'actions qui, dans le cadre des PAG¹³ et soutenues par l'ARS, ont permis aux équipes de prendre la mesure des difficultés et d'avancer pas à pas dans la prise en charge d'un, puis de deux, puis de cinq personnes en situation très complexe dans des conditions assez proches de la cible organisationnelle en termes de taux d'encadrement.

Dans ce cadre, l'établissement était arrivé à la croisée des chemins et devait savoir s'il pouvait continuer à s'investir et à approfondir le chemin parcouru. C'est en ce sens que la réponse à l'Appel à Candidature devenait nécessaire du fait de la maturation du projet. Les taux d'encadrement requis pour la prise en charge adaptée qui sur le terrain était très proches de la cible du cahier des charges, les aménagements architecturaux transitoires et l'avancée du projet architectural global, les progrès importants

réalisés dans la formation continue des personnels¹⁴ et le volontarisme des équipes nécessitaient que nous puissions obtenir une reconnaissance formelle pour pouvoir parachever la transformation de la MAS. En obtenant la labellisation dans le cadre d'un AMI, le Clos du Nid se voit ainsi conforté dans sa stratégie de transformation inclusive et de modernisation des prises en charge de l'autisme. L'Association pourra, en outre, grâce à l'équipe mobile intégrée à l'unité résidentielle de situations complexes, épauler les évolutions de l'accompagnement des TSA dans un territoire porteur de 2 700 places pour personnes en situation de handicap ayant pu créer un réseau d'action facilité par son contexte.

En effet, nous concevons cette unité comme une unité de long séjour en vue d'une réhabilitation de la personne de façon à ce qu'une fois celle-ci stabilisée, elle puisse être prise en charge par d'autres unités de la MAS d'Entraygues, d'autres MAS du territoire, ou d'autres départements. Dans le cas contraire, ces unités de situation très complexes seraient vite submergées. D'où l'importance de s'inscrire dans une dynamique associative, inter-associative, territoriale et interdépartementale pour assurer une pleine utilité à une unité dont le savoir-faire doit progresser avec la file active. Dans ce cadre, le positionnement du Clos du Nid comme coordonnateur du GCSMS du Handicap de Lozère qui regroupe 10 des 12 associations de Lozère et 2 500 places dédiées au handicap, de même que les étroites relations avec l'EPSM François Tosquelles et le GHT de Lozère dont il assure la coordination du



Visite de Madame Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès des personnes handicapées, à la MAS d'Entraygues en juin 2023

groupe de travail sur le Handicap et sur l'autisme, sont de bons marqueurs de la capacité du **Clos du Nid à fédérer le secteur. La labellisation du Clos du Nid permet d'asseoir une légitimité, de renforcer, dans le cadre d'un redéploiement de six places de la MAS, une expertise reconnue** par les partenaires institutionnels et de mobiliser les réserves associatives d'investissement sur le projet architectural qui se doit d'être ambitieux et adapté.

Encourager l'expérimentation tous azimuts sans s'enfermer dans un système.

Il faut d'abord parler de l'approche Montessori qui consiste, au fond, à laisser faire et à aider pour que l'autonomie du sujet puisse surgir ou resurgir en évitant de faire "à la place de". La remédiation cognitive, quant à elle, consiste, après évaluation très précise et très sérieuse, à mettre en œuvre un programme d'actions pour maintenir, voire développer, les capacités de la

personne en situation de handicap ou tout du moins des stratégies aptes à contourner les difficultés. Ainsi, sortons-nous d'une vision statique de la personne pour aller vers un regard dynamique et une stratégie offensive. **Ainsi, les MAS de Saint Germain ont-elles ouvert un pôle de prestations externalisées et de remédiation cognitive à l'automne 2023.**

Dans le cadre de l'arrivée d'un nouveau neuropsychologue, l'évaluation de chaque résident permet de repérer les capacités cognitives du résident pour maintenir, voire augmenter, les capacités repérées. Dans le domaine de la cognition sociale, c'est-à-dire dans tous les processus cognitifs impliqués dans les relations avec les autres, la grille Évaluation Cognition Polyhandicap permet d'établir avec une grande finesse les besoins. A partir de là, le pôle des prestations externalisées installé à l'extérieur des deux MAS offre, de



Rencontre pour le bilan de l'UEMA

façon tournante et pour l'ensemble des résidents, des activités à visée à la fois occupationnelle et s'inscrivant dans la pratique de la remédiation cognitive.

Enfin, sur la MAS Aubrac, Saint Hélon et le Foyer Lucien Oziol l'utilisation expérimentale de l'approche Montessori permet de travailler la notion du consentement et du choix avec des publics pour lesquels on a trop souvent tendance à faire à la place. **À la MAS d'Enraygues un projet d'amélioration des prestations dispensées auprès des personnes "vieillissantes" : est en construction.** La MAS d'Enraygues accueille des

adultes TND vieillissants avec des comorbidités somatiques associées.

De la même façon, **les entraînements aux habiletés sociales** sont indifféremment utilisés sur le dispositif EFI¹⁵ et sur le Pôle PTHI¹⁶. Ils permettent aux personnes en difficultés avec les codes sociaux de s'entraîner et d'utiliser ces techniques. Sur ce dernier point, **l'utilisation des techniques d'entraînement aux habiletés sociales** développées par les ESAT est d'autant plus incontournable que l'habitat inclusif se développe en contact direct avec la population. Il en va de même de **l'aller vers l'emploi ordinaire** qui demande plus que des compétences techniques.

Sur le pôle Occupationnel et Médicalisé, plusieurs techniques ont été privilégiées.

Ainsi la communication alternative et améliorée (notamment Makaton) pour la communication pour les personnes non verbales a-t-elle été déployée au sein des Foyers Lucien Oziol et l'Horizon.

La même démarche transversale a été favorisée au niveau de l'Accompagnement des personnes à la Vie Relationnelle Affective et à la Sexualité (AVRAS) au Foyer Lucien Oziol, au Foyer l'Horizon et au FAM des Bernades.

LES AUTRES STRATÉGIES D'AMÉLIORATION DES PRISES EN CHARGE

Le décroisement des organisations au profit d'une meilleure prise en charge des résidents.

Initiée en 2019, la restructuration des organisations sous forme polaire se poursuit dans le but de simplifier le parcours du résident en s'appuyant sur

un SAMO conforté et élargi. Le regroupement des autorisations des ESAT sous une seule autorisation administrative conforte cette démarche comme le confortera l'obtention d'une autorisation unique pour les Foyers d'hébergement en discussion avec le Département. C'est cette même logique qui est à l'œuvre avec les autorisations uniques IME et SESSAD obtenues de l'ARS en mars 2023.

Sur le pôle Occupationnel et Médicalisé, un important travail de transversalité a été mené à bien. Ainsi, une politique de formation pluriannuelle, coordonnée au niveau des cinq établissements du pôle a-t-elle été déployée sur :

- La communication alternative et améliorée (notamment Makaton) pour la communication pour les personnes non verbales (Foyers Lucien Oziol – Horizon Fam Bernades),
- L'accompagnement des personnes à la Vie Relationnelle Affective et à la Sexualité (Foyer Lucien Oziol – Foyer l'Horizon - FAM Bernades),
- La Poursuite des formations TSA (FAM des Bernades, Foyer Lucien Oziol),
- Le Développement de la philosophie Montessori (Foyer Lucien Oziol – Foyer Saint Hélon),
- Le Vieillessement des personnes (Foyer St Hélon).

Certains axes de formations ont aussi l'objectif majeur de faire le lien entre les secteurs : **enfants, adolescents et adultes.** Il s'agit de porter attention à ces moments délicats de transition, de transmission des compétences et des outils développés, dans une perspective de continuité de nos actions. Saint Hélon porte un autre

La réponse aux besoins spécifiques sur le pôle travail habitat inclusifs (PTHI)

Cette transformation de l'offre a été possible du fait de l'existence, en transversalité, sur chacun des trois Foyers d'Hébergement, d'un Dispositif d'Accompagnement Extérieur (DAE)¹⁷ permettant à certains des Usagers de **bénéficier d'un accompagnement de type Foyer d'Hébergement mais hors les murs de l'institution**, c'est-à-dire dans le cadre d'appartements loués en ville à Marvejols. Il faut noter que ces derniers individuels ou collectifs bénéficient d'un accompagnement en termes de présence éducative qui correspond aux attentes actuelles d'une partie du public. Sur 280 places, le DAE appuyé par le Dispositif Ressources et Soins permet d'accompagner entre 70 et 80 personnes auxquels il faut ajouter une quarantaine d'externes qui travaillent en ESAT mais vivent en totale autonomie en ville.

Pour améliorer l'accompagnement, le PTHI a déployé un Dispositif de Plateforme de coordination.

Il s'agit de mettre en œuvre un dispositif de coordination des parcours, transversal aux établissements et services du Pôle Travail et Habitat Inclusifs dont les objectifs sont les suivants :

- Construire une coordination renforcée à un niveau dépassant l'action quotidienne.
- Fluidifier le parcours des personnes accompagnées au sein des dispositifs du Pôle.
- Soutenir le pouvoir d'agir des personnes dans la construction de leur parcours de vie.
- Éviter les ruptures de parcours.
- Ouvrir des perspectives d'évolution des parcours de

vie en interne ou en externe.

- Accompagner et structurer les transitions dans les parcours de vie.
- Construire des parcours d'accueil pour de nouvelles personnes.
- Garantir la mobilisation des moyens du Pôle pour répondre aux besoins de parcours.

Installée physiquement sur le site de Costevieille, cette plateforme a pour objectif d'accompagner et fluidifier le parcours des **350 personnes accompagnées, soit 271 personnes hébergées sur les différents sites et 75 externes.**

Structurés autour de trois entrées, **Santé, Parcours Professionnels, Environnement Vie et Sociale**, les groupes de personnes sont confiés aux **huit coordinateurs** de parcours. Il est important de prendre en compte que le positionnement dans chaque cohorte ne relève pas du "problème" mais bien du besoin d'accompagnement au regard du projet de vie de la personne accompagnée.

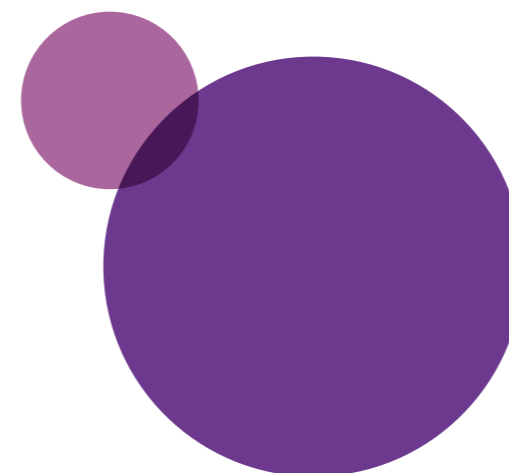
Le rôle des coordinateurs consiste à organiser le parcours et les plans d'accompagnement individualisés en lien étroit avec les équipes de proximité. Ils ont la charge de mobiliser et organiser l'ensemble des parties prenantes internes et externes autour du parcours des personnes. Les chefs de services référents de chaque site assurent la supervision des parcours et soutiennent le déploiement des plans d'accompagnement.

Cette organisation s'appuie sur la mise en œuvre **au moins de trois recommandations de bonnes pratiques :**

- Pratiques de coopération et de coordination de parcours de la personne en situation de handicap
- Participation et expression des usagers



Visite de Philippe Jourdy, délégué régional de la FEHAP



projet celui d'un Service d'Activités Adaptées. Des activités centrées sur la personne, avec une perspective de phases d'évaluations qui permettront de cibler les compétences des personnes et peut être de rattacher cette approche à la remédiation cognitive.

Les 2 établissements de Saint Hélon (Foyer de vie et FAM) s'inscrivent dans une action concertée avec les MAS Aubrac et la Luciole pour la prévention des chutes, pilotée par le Professeur BOULENGER, en lien avec la faculté de médecine de Montpellier. Enfin, ces 2 établissements de Saint Hélon visent à démontrer une expertise dans le domaine de l'accompagnement des Personnes Handicapées Vieillescentes.

C'est ce même esprit de diversification des approches que l'on retrouve au FAM des Bernades : **la diversification des activités inclusives autour de la ferme**, la mise en place d'une nouvelle activité de médiation animale ou la **participation des résidents au Festival Photos de Mende.**

- Les attentes de la personne et le projet personnalisé

En complément, une offre spécifique dédiée à l'accompagnement des **situations de parentalité** vient conforter par un suivi spécifique les dispositions inclusives de ce Dispositif d'Accompagnement Extérieur. Les Foyers d'Hébergement ont ainsi bien avancé leur travail d'adaptation de l'offre d'habitat puisqu'à côté des 92 places de chambres en Foyer (contre 150 il y a 5 ans) il existe ce qu'on pourrait appeler 173 offres en résidence autonome (contre 139 il y a 5 ans) en studios dont 73 places en hébergement diffus en ville.

L'approfondissement de la stratégie de diversification des ESAT et le dispositif emploi accompagné

Le Dispositif emploi accompagné avec l'ARS et la Fondation Vasgos permet à une file active importante¹⁸ de travailleurs handicapés d'être accompagnés vers et dans l'emploi ordinaire. De même, la diversification des activités des ESAT se poursuit avec d'ores et déjà :

- Le magasin "Le Nid des Délices" à Chirac et la présence sur les marchés qui s'inscrivent dans cette logique de visibilité de notre production de miel, de nougat, de croquants, de confitures et de Damazelles¹⁹ fabriqués en ESAT.
- L'ouverture d'une pépinière dans le cadre du projet inclusion et ruralité, financé par l'Etat et la MSA²⁰ qui prolonge cette réflexion consistant à faire de nos ESAT et de notre Entreprise Adaptée, des créateurs de valeurs sur le territoire avec en



2 ans de la boutique Le Nid des délices

ligne de mire un double objectif : le développement de la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) et le développement de la filière forêt (forêt privée et avec l'ONF).

- En outre, dans le cadre de la transformation de la production culinaire, le projet de création d'un ESAT en restauration à La Valette en 2022. L'objectif, à terme, est de créer une activité d'ESAT début 2024 qui prendra en charge la production en liaison chaude au Pôle Bois, à Saint Germain et à la Valette.

Il s'agit, d'autre part, d'offrir une très grande variété de postes de travail aux travailleurs d'ESAT dans des domaines aussi divers que l'apiculture²¹, la cuisine, l'activité de confiserie artisanale, la blanchisserie industrielle, la menuiserie, l'entretien des espaces verts, les pépinières,

le recyclage, le nettoyage des espaces professionnels, la fabrication d'allume-feux, ou encore la mise à disposition sur certaines entreprises locales participe de cette diversification.

La transformation de la production culinaire s'est poursuivie pour aller partout où c'est possible en liaison chaude et le plus possible en autonomie au niveau des établissements.

A l'été 2023, nous avons commencé la construction d'une nouvelle cuisine commune à Saint Germain qui s'achèvera en juin 2024 et qui permettra d'offrir un nouvel outil quant à l'alimentation pour les deux MAS de ce village. D'ores et déjà, il faut souligner en 2022 :

- Un basculement du Self des Quatre Vents en liaison chaude.
- L'ouverture en liaison chaude et en autonomie du Self de la Colagne alors que le Foyer d'Hébergement de Bouldoire était déjà autonome.
- Le basculement de la

production culinaire à la Valette sous forme d'ESAT en semi-autonomie productive.

En 2023, St Hélien a basculé à la satisfaction générale en production autonome tandis que l'EATU a été rattaché à Bouldoire qui produit en liaison chaude. L'objectif de l'ouverture d'un ESAT culinaire devrait être atteint en avril 2024.

DES COOPÉRATIONS QUI CONTINUENT ET QUI S'APPROFONDISSENT

Le travail de coopération s'est poursuivi en 2023.

> Le GCSMS²² du Handicap de Lozère

Ainsi en a-t-il été du partenariat que le GCSMS du Handicap de Lozère qui permet de tisser des relations stratégiques entre les dix associations qui le composent et qui regroupent 2 500 des 2 700 places installées en Lozère.

Le Directeur Général du Clos du Nid, Administrateur du GCSMS, est l'animateur de ce groupe qui a toujours eu à cœur de trouver des expressions convergentes sur les sujets d'intérêt commun. Ainsi, l'année 2022, comme la fin de l'année 2021, aura vu l'agenda des associations largement occupé par la question des "Oubliés du Ségur". Le GCSMS a été un des instruments mobilisés pour sensibiliser les tutelles sur la question. Ainsi, le 28 septembre 2022, le GCSMS était représenté lorsque les délégations des Fédérations rencontrèrent le Département. Sur ce sujet en particulier, nous sommes coordonnés pour pouvoir synchroniser l'élargissement du paiement du Ségur sachant qu'entre la décision institutionnelle de l'Etat



Lancement des travaux de la cuisine de Saint Germain du Teil

immédiatement opposable et sa compensation budgétaire, il s'écoule souvent plusieurs mois. Cela signifiait que seules les associations ayant la trésorerie suffisante pouvaient faire l'avance de cette prime et cela crée des disparités qui pouvaient être néfastes en termes d'attractivité pour les associations ne disposant des fonds nécessaires.

C'est lors d'une des réunions avec le GCSMS que la nécessité de promouvoir le secteur du handicap a été mis en avant par les acteurs et par le Département de la Lozère. Cette réflexion a abouti dans le courant 2023 à un travail sur l'organisation des Assises du Handicap organisées en coopération entre le Conseil Départemental de la Lozère, l'ARS et les associations du GCSMS. Cette expérience sera rééditée en 2024.

> Le GCSMS ULISS

Créé en 2022 et structuré de manière simple autour d'une Assemblée Générale où les droits de vote sont distribués à égalité entre les cinq membres, le GCSMS ULISS est composé de l'association les Tilleuls, des Résidences Lozériennes d'Olt (RLO), de l'A2LFS, du Clos du Nid et de l'association Sainte Angèle.

L'objectif de ce GCSMS est de travailler concrètement à des coopérations visant à développer en commun le domaine des achats, le SAMO, la mise en commun d'un certain nombre de personnels aux qualifications rares (personnel médical ou du personnel plus technique), le domaine de l'informatique, le domaine de la formation, le domaine de la communication, le DIM (Département d'Information Médicale), la coopération immobilière, la dimension

logistique, le regroupement de prêts, la formation mutualisée, les réunions que nous faisons depuis plusieurs années, avec certains professionnels, le besoin en VAO²³, la journée OFTS²⁴ / Clos du Nid, l'aspect recherche technique, le sport Handicap avec Handisport et Sport Adapté, le travail sur les espaces verts, les tailles de pierre, sur le ménage, la planification des projets liés aux travaux avec les entreprises locales afin de ne pas se faire concurrence, et essayer de planifier les travaux. Dans les prochaines années, dans une perspective d'action territoriale, il pourra être envisagé l'élargissement d'ULISS.

Des réalisations concrètes communes sont à mettre à l'actif d'ULISS.

Le recrutement d'un DPO dans le cadre de la RGPD est une idée mûrie par ULISS même si elle était ensuite élargie à 8 membres du GCSMS du Handicap de Lozère. Dans le cadre d'ULISS, le Clos du Nid, l'A2LFS et les RLO se sont portés candidats pour "ESMS numérique" et ont obtenu une subvention de 250 K€ de l'ARS pour l'optimisation des systèmes d'information. En outre, ULISS a permis d'étendre le SAMO à Sainte Angèle après qu'il eut été élargi aux RLO. Dans le cadre des contrats de transition énergétique en santé (CTES), ULISS a obtenu 64 K€ pour nous aider à établir des bilans énergétiques et des plans d'actions. De la même façon dans le cadre de l'APPV, Assistant aux projet et parcours de vie, nous avons obtenu 50 K€.

> L'A2LFS

Dans le cadre des Pôles de Compétences Partagées la fructueuse coopération se poursuit avec le partage de compétences de haut niveau ou à profil particulier.

> L'AIPPH²⁵

Emploi accompagné, mise à disposition d'un directeur à mi-temps, mandat de gestion. Depuis 2021, nous sommes reconnus comme chef de file départemental de l'emploi accompagné en approfondissant les partenariats initiés avec l'ASEI²⁶ et la Fondation Vasgos financeuse avec l'ARS de ce dispositif. L'objectif est d'accompagner les travailleurs handicapés de Lozère vers le travail ordinaire. Le travail collaboratif avec l'AIPPH 48 est dans ce sens tout à fait exemplaire entre le Pôle Travail Adapté et cette association.

En 2023, nous avons poursuivi

le travail mené avec Vasgos sur l'emploi accompagné et avec le projet de coopération au niveau de la pépinière initiée dans le cadre du projet "inclusion et ruralité". La consolidation de ce travail, financé par l'Etat et la Mutualité Sociale Agricole, prolonge cette réflexion consistant à faire de nos ESAT et de notre Entreprise Adaptée, des créateurs de valeurs sur le territoire dans une logique d'alliance et de développement des partenariats. Dans ce cadre des contrats ont été signés avec l'ONF et la Forêt Privée pour fournir des plans d'arbres.

> Le Nid d'Auvergne

De même et sans qu'il soit besoin d'être exhaustif, on peut citer la poursuite de la coopération avec l'Association le Nid d'Auvergne dans le cadre d'un mandat de gestion et de la mise à disposition d'un Directeur.

> L'UEE et l'UEMA

En outre, nous avons vu plus haut la continuation du travail avec la Ste Famille avec l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée ainsi que l'ouverture de l'UEMA en janvier 2023, en collaboration avec la mairie de



Journées portes ouvertes des ESAT

Chanac et l'Éducation Nationale.

> L'Autisme

Enfin, dans le cadre de la prise en charge de l'autisme et de la gestion des situations complexes et très complexes, on se doit de souligner l'exemplaire travail avec le CRA du CHU de Montpellier sur l'autisme et la non moins exemplaire coopération avec

l'Hôpital de Mende sur les groupes de travail sur le handicap et l'utilisation du dispositif hospitalier Handiconsult.



Visite de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès des personnes handicapées à la MAS d'Entraygues

1) Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.
2) Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles.
3) Haute Autorité de Santé.
4) Cette feuille de route fut précédée par l'adoption, en avril 2019 par le Conseil d'Administration du Clos du Nid, de 27 orientations pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap usagers du Clos du Nid.
5) Service d'Accompagnement Extérieur.
6) Ancien chef de pôle psychiatrique du CHU de Montpellier, ancien directeur de recherche à l'INSERM, formé à l'Institut de psychiatrie de Londres et à l'Institut National de Santé Mentale à Washington (NIMH : National Institute of Mental Health)
7) Aujourd'hui 80 % des usagers sont lozériens.
8) Voir par exemple le Guide de recommandations

et de bonnes pratiques architecturales /Guide logement annexé au cahier des charges pour la création d'unités résidentielles spécialisées dans l'accueil d'adultes avec troubles de l'autisme (TSA) associés à des comorbidités relevant d'autres troubles du neuro-développement en situation très complexe.
9) Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles
10) Centre de Ressources Autisme
11) Pôle de Compétences de Prestations Externalisées
12) Formation des 35 heures auprès de EDI Formation
13) Plan d'Accompagnement Global
14) Dossier Relatif aux Ressources Humaines, partie 2 : Dynamique pour une capitalisation de l'expérience et Plan de formation
15) Education et formation Inclusive

16) Pôle Travail et Habitat Inclusifs
17) Les trois SAE ont été regroupés en janvier 2018. Ils forment désormais un DAE renforcé en moyens humains.
18) Une trentaine de personnes.
19) Friandises à base d'amandes commercialisées par nos ESAT.
20) Mutualité Sociale Agricole
21) Le Clos du Nid dispose de 250 ruches.
22) Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
23) Vacances Adaptées Organisées
24) Organisme de Formation au Travail Social
25) Accompagnement – Insertion des Personnes et des Personnes Handicapées
26) Association pour la Sauvegarde des Enfants Invalides

PÔLE ÉDUCATION ET FORMATION INCLUSIVES

IME - SITE LA COLAGNE

DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ
ADRESSE : 18 Bis Avenue du 19 Mars 1962 • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 42 64 00 • **MAIL :** sapins@closdunid.asso.fr



IME - SITE LE GALION

DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ
ADRESSE : Quartier Le Galion • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 42 60 90 • **MAIL :** galion@closdunid.asso.fr



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME (UEMA)

DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ
ADRESSE : École publique de Chanac • 48230 Chanac
TÉL : 04 66 42 64 00 • **MAIL :** sapins@closdunid.asso.fr



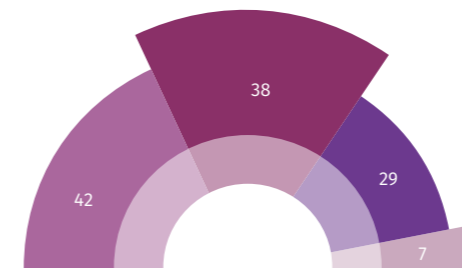
SESSAD

DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ
ADRESSE : Villa " Les grillons " Quartier Le Galion • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 94 21 40 • **MAIL :** sessad@closdunid.asso.fr



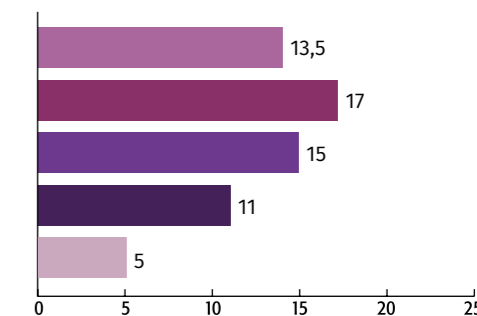
PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES (PCPE)

DIRECTRICE :
Isabelle CASTANIÉ
ADRESSE : 18 bis avenue du 19 mars 1962 • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 94 21 40 • **MAIL :** pcpe48@closdunid.asso.fr



Nombre de places autorisées **116**

	Nombre
IME site La Colagne	42
IME site Le Galion	38
SESSAD	29
PCPE	-
UEMA	7

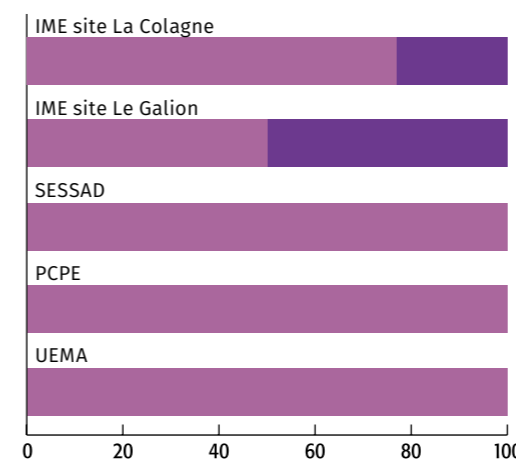
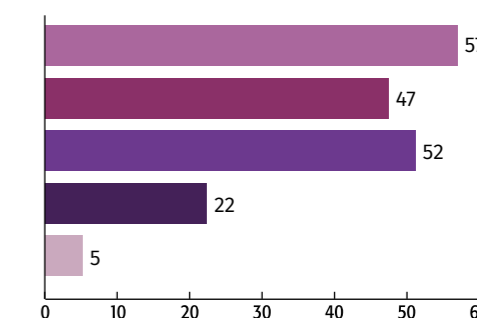


Moyenne d'âge

	Âge
IME site La Colagne	13,5
IMPro Le Galion	17
SESSAD	15
PCPE	11
UEMA	5

Nombre d'enfants et jeunes accompagnés en 2023 **183**

	Nombre
IME site La Colagne	57
IME site Le Galion	47
SESSAD	52
PCPE	22
UEMA	5



	Lozère	Départements limitrophes
IME site La Colagne	44	13
IME site Le Galion	24	23
SESSAD	52	0
PCPE	22	0
UEMA	5	0



DISPOSITIF ÉDUCATION ET FORMATION INCLUSIVES

OFFRIR DES PARCOURS ENRICHISSANTS

Toujours aussi ambitieux pour relever les défis particuliers que rencontre chaque jeune accompagné, le Dispositif éducation et formation inclusives a été le théâtre d'une multitude d'initiatives novatrices et de projets audacieux, tous orientés vers un seul objectif : offrir un parcours éducatif et formatif enrichissant, inclusif et adapté à chacun, quel que soit son handicap ou ses besoins spécifiques. Ainsi, des actions ont été déployées pour soutenir les jeunes vers l'obtention de diplômes et de certifications, pour favoriser une approche inclusive dans des environnements éducatifs, sociaux et professionnels où chacun puisse s'épanouir, tout en portant une attention particulière à la prise en charge de l'autisme, et en explorant de nouvelles approches.

TEMPS FORTS 2023

ET PERSPECTIVES

Regroupement des autorisations

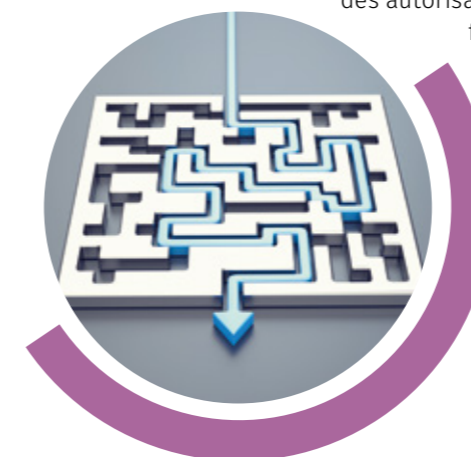
La réforme engagée par le décret de mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements sociaux et médico-sociaux met en œuvre une démarche de simplification et d'assouplissement du régime d'autorisation, dans une logique de fonctionnement en dispositif. L'organisation en Pôle initiée au sein de l'Association préfigurait déjà de cette logique et en 2023 un nouveau cap a été franchi. L'ARS a en effet entériné la fusion

des autorisations de l'IME et de l'IMPro et la fusion des autorisations du SESSAD les Dolines et du SESSAD Pro

Nous parlerons donc désormais de Dispositif éducation formation inclusives qui regroupe :

- L'IME -site Colagne
- L'IME – site Galion
- Le SESSAD

Simplification administrative... et de langage !



Inauguration de l'UEMA à Chanac

Après une année de travail de l'ensemble des acteurs impliqués sur le projet, la première UEMA de Lozère a été inaugurée le 20 janvier 2023, en présence notamment de Mme Sophie Albert, Directrice Générale Adjointe de l'ARS Occitanie, M. Alexandre Falco, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), et du Dr Jacques Blanc, Président de l'Association Le Clos du Nid.



Cette classe de 7 places financée par l'ARS au sein de l'école de Chanac, est destinée aux enfants de 3 à 6 ans présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme. L'objectif de cette classe est de créer une prise en charge précoce par des interventions coordonnées - pédagogiques, éducatives, rééducatives, thérapeutiques - propres à leurs spécificités.

Perspectives

• L'IME Eunice Kennedy Shriver

Le 19 juin 2024, 2 ans après son ouverture le nouvel IME, qui prend le nom d' "IME Eunice Kennedy Shriver", sera inauguré. Cet établissement qui a fait l'objet d'intenses réflexions pour sa conception est aujourd'hui un modèle pour l'accueil et l'accompagnement d'enfants, adolescents et jeunes adultes à besoins particuliers.

• Dans le cadre de l'Acte II de l'école inclusive, le partenariat avec les acteurs de l'Éducation Nationale et de l'ARS, continue de se renforcer, notamment au travers des processus d'externalisation de nos unités d'enseignements (UEE collège), mais aussi par notre mobilisation pour contribuer à la création de dispositifs inclusifs (UEE-A...).

NADINE LEFEVRE

Inspectrice de l'Éducation Nationale adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (IEN-ASH)

ÉGALITÉ ET JUSTICE SOCIALE : PRIORITÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

En juin 2023 lors du Comité de pilotage de l'UEMA, M. Alexandre Falco, Directeur Académique des services de l'éducation nationale (DASEN) se félicitait de l'aboutissement du projet : « On pose ensemble les bases d'une société plus juste. On arrive aujourd'hui à un résultat qui permet à tous les enfants d'engager une scolarité. Lorsque l'on parle d'école inclusive, il ne faut pas introduire de "mais" dans la phrase. S'il y a un "mais" il n'y a plus d'inclusion. Grâce à l'UEMA, les enfants TSA entrent à l'école dès 3 ans, vont poursuivre leur parcours dans d'autres établissements du département et j'é mets l'hypothèse que rapidement on ne se posera plus la question du "mais", même au niveau post bac. C'est fondamental et le travail de proximité entre les acteurs conduit en Lozère à une vraie efficacité. »

LORSQUE L'ON PARLE D'ÉCOLE INCLUSIVE, IL NE FAUT PAS INTRODUIRE DE "MAIS" DANS LA PHRASE. S'IL Y A UN "MAIS" IL N'Y A PLUS D'INCLUSION.

Ces propos sont significatifs de l'action de l'Éducation Nationale, qui comme l'ARS, s'inscrit dans les priorités affirmées lors de la dernière Conférence Nationale du

Handicap (CNH) en avril dernier : bâtir une école plus inclusive comme enjeu fondamental d'équité. L'ambition est forte : réunir les conditions favorables à la réussite de chaque élève dans une société pleinement inclusive.

L'académie de Montpellier est particulièrement active à ce niveau. Preuve en est de la mise en place du Pôle académique de l'école inclusive pour fédérer tous les acteurs concernés et travailler autour de plusieurs axes :

- Agir sur la qualité d'accueil des élèves en situation de handicap et sécuriser les parcours de la maternelle jusqu'au lycée
- Accompagner au mieux ces élèves vers l'autonomie et la réussite
- Travailler en lien avec les familles et renforcer les partenariats avec tous les acteurs

Pour y arriver des dispositifs sont déployés parmi lesquels :

- Les Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) dont l'objectif est de mettre en adéquation les ressources en accompagnement avec les besoins identifiés d'un élève. Le territoire est passé de 2 PIAL en 2020 à 10 aujourd'hui ;
- Les Équipes de suivi de la scolarisation (ESS) qui



vont prendre en compte l'élève dans sa globalité en réunissant parents, enfants, enseignants, partenaires sociaux, professionnels médico-sociaux, sanitaires... et suivre les différentes voies que peuvent être envisagées selon les caractéristiques des projets personnalisés de scolarisation.

- Mais aussi les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased), les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)...

Si le pilotage de l'ensemble des dispositifs est un levier majeur pour prendre en compte les singularités et les besoins éducatifs et pédagogiques particuliers des élèves, d'autres leviers y contribuent également, explique Nadine Lefevre, comme la formation, de tous ceux qui interviennent auprès des élèves (AESH, enseignants, personnel de direction, administratif...) ou le développement de partenariats, toujours plus nombreux et nécessaires.

L'objectif est de générer de la souplesse, de la flexibilité et de s'adapter au mieux afin de créer des parcours aussi diversifiés que peuvent l'être les besoins des élèves. C'est un vrai enjeu.



IRIS LICHAU

Responsable des relations entreprises Lozère pour le CFAS Occitanie Est.

LE CFAS : L'APPRENTISSAGE ADAPTÉ

Les Centres de formation des apprentis spécialisés (CFAS) sont des CFA destinés aux personnes en situation de handicap. Ils se distinguent du CFA "classique" par leur capacité à mettre en œuvre un accompagnement spécifique afin que l'apprentissage leur soit accessible et à assurer un suivi personnalisé qui les préparera à l'obtention d'un diplôme et à une réelle insertion professionnelle. Nous suivons cette année une vingtaine de jeunes parmi lesquels 5 sont accompagnés au Clos du Nid. Ils préparent des diplômes en milieu ordinaire, des CAP généralement.

La première année, l'accent est mis sur la remise à niveau des savoirs de base (français, mathématiques, sciences, technologie, outils pour apprendre et comprendre, enseignement moral et civique, culture numérique...) mais aussi le travail sur l'autonomie, la mobilité, la confiance en soi et le savoir-être en entreprise.

Au cours de la seconde année, des temps de soutien sont surtout consacrés à des points bien identifiés et des difficultés que le jeune, le formateur ou l'entreprise a décelé : calculer un pourcentage, convertir des mesures...

En entreprise, les visites sur site sont plus fréquentes que sur un CFA "classique". Pour autant, accompagnés par le SESSAD ou en établissement, tous ces jeunes, en apprentissage et suivis par le CFAS, sont intégrés dans les effectifs des différents CFA, dans un souci constant d'inclusion. Nous collaborons au quotidien avec les formateurs du CFA, les professionnels médico-sociaux, les chefs d'entreprises. Cette organisation permet

potentiellement de rendre accessibles aux apprentis en situation de handicap toutes les offres de formation en apprentissage possibles et d'avoir des résultats satisfaisants.

L'an dernier, sur 6 jeunes suivis, 5 ont été diplômés. Et d'évoquer le parcours de Jonathan qui termine son CAP en 3 ans avec une progression phénoménale, lui, qui, maintenant est capable de décrire toutes les étapes d'une recette de cuisine !



Salih Özcelik en apprentissage à la cuisine centrale de l'Hôpital Lozère gérée par la Sodexo

NATACHA JAMMES

Chargée de mission à la Ligue de l'Enseignement

NATHALIE LUTRAN

VANESSA BOUTET

Assistentes de service social sur le dispositif

UN ENGAGEMENT CITOYEN !

Dans le courant du premier semestre 2022, le dispositif éducation formation inclusive a répondu à un appel à projet de l'ARS sur le thème "Inclusion, développement de l'autonomie et de la citoyenneté, de jeunes en situation de handicap, par l'engagement citoyen (service civique, bénévolat, réserve civique...)". La candidature ayant été retenue, un accompagnement de la Ligue de l'Enseignement (partenaire de l'ARS et de la DRAJES* sur ce projet) s'est mis en place avec, dans un premier temps, Cindy Boudet puis Natacha Jammes qui lui a succédé.

Il s'agit à la base d'une expérimentation qui vise le développement de l'accessibilité aux actions citoyennes pour les jeunes en situation de handicap qui sont accompagnés en ESMS. Ce projet est unique en France et n'est à ce jour développé que dans 8 départements d'Occitanie. Une fois le projet présenté au sein du pôle par les chargées de mission de la Ligue de l'enseignement, les professionnels devaient identifier les jeunes intéressés. Un vrai succès car 14 jeunes se sont positionnés : 4 à l'IME, 7 sur le site du Galion et 3 au Sessad. Tout est parti de leur projet à eux, de ce qu'ils souhaitaient

faire. Pour les plus petits, on est parti de leur centre d'intérêt : les animaux, un sport ... Ils ont vraiment exprimé leurs envies. « Au Sessad, les jeunes sont éloignés de l'emploi et on a vu l'intérêt de leur redonner confiance au travers d'une action de bénévolat », explique Perrine Boissier-Aguilhon, Éducatrice spécialisée.

Ainsi un jeune avait réalisé une mission au Secours Populaire et souhaitait y retourner. Romain, lui, avait une idée bien claire, il souhaitait s'investir précisément dans le club de foot de Saint Chély d'Apcher. D'autres ont choisi des associations humanitaires, exprimant leur volonté "d'aider des gens". Pour d'autres cela faisait écho à des expériences passées, un jeune a exprimé avoir bénéficié des "Restos du Cœur" avec sa maman et souhaitait s'y investir à son tour. Les équipes se sont aperçues que les jeunes avaient des intérêts bien marqués et le but était de bien les saisir. Selon Perrine, « ils ont une idée très précise de ce qu'ils veulent et ils sont très objectifs sur leur propre capacité. Ils se connaissent très bien et souvent leur capacité vont au-delà de ce que l'on imagine. »

Plusieurs formules étaient possibles : le bénévolat à

proprement parler, une action citoyenne, sur un événement temporaire, qui peut servir de période d'essai avant d'intégrer une nouvelle formule, celle du service civique, une expérience plus engageante et réglementée autour d'un contrat.

« On a amené les jeunes à bien se positionner. Les jeunes du Galion ont dû réfléchir au temps disponible qu'ils étaient prêts à consacrer à ce bénévolat sur leurs journées libres, pour certains plutôt le mercredi après-midi, pour d'autres certains soirs par semaine. Ils doivent vraiment



Nathalie Lutran

s'approprier le projet et estimer leur niveau d'investissement en temps, en énergie. » explique Nathalie Lutran, assistante de service social Et de continuer « On a travaillé aussi pour certains tout ce qui relève des habiletés sociales, être en capacité de se présenter, d'expliquer ses choix. Ce type d'expérience peut être une vraie plus-value sur le plan personnel et s'inscrit dans une démarche inclusive. À la différence de l'emploi où l'employeur a des exigences de rentabilité, des obligations réglementaires, auxquelles les jeunes doivent s'adapter, dans le cadre du bénévolat, ces exigences sont moindres et le cadre plus flexible. Les associations se nourrissent de leur singularité. Ces jeunes ont beaucoup de choses à apporter. »

Résultat ? Des expériences très réussies comme celle d'Albin Guibbert, accompagné d'abord par le Sessad ensuite par le Galion. La radio 48FM l'a accueilli pour préparer et animer une émission avec Aurélien Noblanc, bénévole à la radio. Il s'agit d'une émission musicale "L'oreil musicale", qu'Albin a préparée en amont puis enregistrée. Il aime les Doors, les Rolling Stones, les Beatles. Il veut les faire découvrir et « souhaite donner de son temps pour faire plaisir aux autres ». Luna et Jérémie, eux, sont bénévoles à la Croix Rouge, ils s'y sont rendus un jeudi par mois, d'octobre à décembre 2023 et l'expérience pourrait se poursuivre sur 2024 au sein d'une nouvelle association. Luna préparait les sacs et colis à livrer chez les bénéficiaires. Jérémie, au sein de l'IME, a la responsabilité d'assurer le service au self une fois par semaine, à la Croix Rouge il assurait les pause-



De gauche à droite : Luna, Jeremy et Téo

cafés ; c'est dans la continuité et cela a du sens. Ils donnent une dimension solidaire à leur action et se disent « contents d'aider les autres ». Luna explique que les bénévoles les ont bien entourés, « au début on avait besoin d'un guide, mais maintenant on se débrouille comme des pros ! » se félicite-t-elle.

Pour Vanessa Boutet, Assistante de Service social, « les bénéficiaires sont énormes. Les jeunes sont fiers de ce qu'ils font, cela renforce leur confiance en soi et on observe même qu'ils prennent d'avantage d'initiatives. Cela contribue aussi à favoriser certaines passerelles. Les plus âgés ont plutôt une orientation foyer de vie et ce type d'expérience leur offre une ouverture dans le milieu adulte »

On pourrait aussi parler de Téo, qui s'est investi dans l'association des Bouchons lozériens, de Fanny, qui se régale à la médiathèque, de Bastien, très utile à l'Avenir Foot Lozère... Que de l'inclusif, que du positif !

* DRAJES Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport

À écouter ici



Albin dans :
L'oreil
Musicale

MARLÈNE JOURDAN

Cadre référente au sein du Service du suivi des établissements pour Personnes handicapées de la Direction de la Lozère de l'ARS

DE L'ÉCOLE INCLUSIVE À L'ÉCOLE POUR TOUS, L'ENGAGEMENT DE L'ARS



La scolarisation des enfants en situation de handicap est un enjeu prioritaire pour l'ARS. La ligne de conduite, c'est la Conférence Nationale du Handicap (CNH). En avril dernier, la CNH affirme vouloir porter une nouvelle ambition en évoluant de l'école inclusive vers "l'École pour tous". L'école pour tous va au-delà de l'école inclusive car ce qui est bénéfique pour un enfant handicapé est bénéfique pour tous les autres. Si le milieu scolaire s'adapte à tous, de fait, il sera inclusif.

Des mesures sont déployées en ce sens et se concrétisent à plusieurs niveaux :

- Le pilotage, avec l'Éducation Nationale, de comités départementaux de suivi de l'École inclusive (CDSEI) qui visent à renforcer la coopération entre tous les acteurs gravitant dans le champ de l'inclusion.
- Le financement de l'équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation (EMASco) portée par l'ITEP de Bellesagne, constituée de professionnels médico-sociaux pour amener appui et conseil aux équipes pédagogiques des écoles sur la thématique du handicap.
- Le partenariat actif sur les Unités d'Enseignements (UE) et la mise en œuvre de

l'externalisation de ces UE pour laquelle l'ARS joue un rôle de coordination et de soutien.

Parmi les projets à venir, on peut pointer notamment :

- La création d'une UE au sein de l'EEAP les Genêts à Châteauneuf de Randon, au profit de jeunes polyhandicapés, avec potentiellement un partenariat avec l'IEM de Montrodât au vu de la similitude des publics.
- L'ouverture d'un Dispositif d'Auto-Régulation (DAR) dont la finalité est de permettre à des élèves TSA de devenir autonomes en suivant une scolarité en classe ordinaire. Le postulat posé est que l'auto-régulation doit faire partie

aujourd'hui des compétences à acquérir par tous les élèves.

- L'ouverture de nouvelles Unités d'Enseignement Externalisée (UEE) notamment en collège et lycée.

Pour la DD ARS, l'accent est mis sur la co-construction des projets entre les communautés scolaires, les collectivités territoriales et les établissements médico-sociaux ; l'ouverture de l'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) est la preuve de cette réussite tout comme l'ouverture prochaine de nouvelles Unités d'Enseignement Externalisée.



Comité départemental de suivi de l'école inclusive

PERRINE BOISSIER-AGUILHON

Éducatrice spécialisée au SESSAD

NATHALIE LUTRAN

Assistante de Service Social

S'INFORMER, "S'OUTILLER", POUR ÊTRE ACTEUR DE SON PROJET

Les jeunes du Dispositif éducation et formation inclusives bénéficient régulièrement d'informations dans la visée de leur donner les moyens de comprendre et d'agir au quotidien, dans tous les domaines de leur vie. Afin de compléter ces apports qui sont le plus souvent à un niveau individuel, un groupe de dix jeunes accompagnés par le Sessad et l'IME site Galion a participé à des journées d'information. Celles-ci sont ciblées sur des thématiques et construites en deux temps : le matin une intervention axée sur les connaissances, enrichies des expériences et savoirs de chacun. L'après-midi, une visite et rencontre des services de droits communs pouvant répondre aux besoins des jeunes.

Deux journées ont déjà été organisées, l'une relative à « Mes droits Santé », l'autre sur « Mon dossier MDPH ». Les professionnelles qui ont animé cette journée se sont appuyées sur des outils FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et sur une démarche de pair-aidance : les jeunes les plus expérimentés ont pu échanger sur leurs acquis et transmettre leur savoir-faire. Par exemple quels sont les documents que je

dois prendre avec moi lorsque je vais voir le médecin mais aussi lorsque je vais à la pharmacie avec mon ordonnance ? Quels sont les droits dont s'occupe la MDPH ? Un outil visuel de mémorisation de ces démarches a été élaboré et remis à chacun.

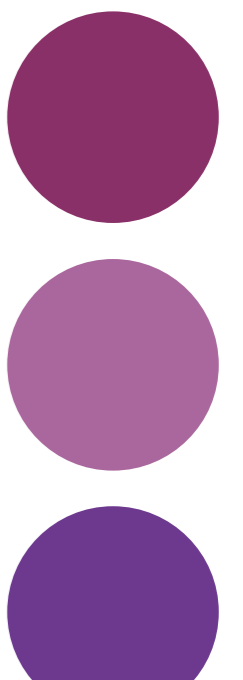


Perrine Boissier- Aguilhon

Une immersion programmée à l'accueil de la Caisse Commune de Sécurité Sociale a permis à la fois à ces jeunes d'identifier ce service et aux agents d'accueil, de mieux comprendre leur rôle et de les solliciter pour actualiser leur carte Vitale. De même, la visite des bureaux de la MDA et une rencontre avec les membres de cette équipe

ont favorisé la compréhension de son fonctionnement, l'identification des droits que l'on peut solliciter, le repérage des professionnels ressource si besoin, et ainsi d'avoir les moyens d'être "acteur" dans les démarches qui nous concernent.

D'autres actions d'informations sont prévues dans le courant de l'année 2024 pour continuer à répondre de façon pragmatique aux besoins et attentes des jeunes concernant leurs droits. La modalité groupale constitue un véritable levier et l'accueil des partenaires des services de droits communs. Une chance !



TÉMOIGNAGES EN IMAGES

LA DIPLOMATION ET LA PROFESSIONNALISATION, UNE RÉELLE AMBITION !

SALIH ÖZCELIK

ACCOMPAGNÉ PAR LE SSESSAD,

PERRINE BOISSIER-AGUILHON
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

Diplômé en juin 2023 d'un CAP cuisine, Salih continue son cursus vers un Brevet Professionnel. Il est en apprentissage à la cuisine centrale de l'Hôpital Lozère gérée par la Sodexo. Perrine Boissier-Aguilhon qui l'accompagne au sein du Sessad parle de sa progression et de son parcours.



JOËL BEAUFILS

ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ AU RESTAURANT
PÉDAGOGIQUE DE L'IME SITE LE GALION

Sa mission au quotidien est de faire découvrir les métiers de la blanchisserie et de la cuisine. Cuisinier de formation, il s'est aperçu très vite qu'il aimait transmettre. Aujourd'hui, son objectif au quotidien, c'est d'accompagner les jeunes de façon individuelle et adaptée pour trouver des solutions qui permettront à chacun d'eux de réussir dans ce qu'ils entreprennent.



GILLES CHEMIN

PAPA DE LOUIS SCOLARISÉ À L'UEMA

Pour M. Gilles Chemin, la scolarisation de Louis, son petit garçon de 4 ans, atteint de troubles du spectre de l'autisme, au sein de l'UEMA de Chanac a été une transformation qu'il qualifie d'impressionnante : son stress s'est évanoui, ses compétences langagières ont évolué, la gestion de ses émotions est mieux maîtrisée. Il est plus confiant pour la suite. « Louis arrivera à se faire sa place dans le monde »



VALÉRIE BROS

SECÉTAIRE GÉNÉRALE DU MEDEF LOZÈRE

Depuis 2007, le MEDEF, via le Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), a souhaité avoir un rôle de partenaire avec les établissements médico-sociaux qui accompagnent des jeunes vers de l'insertion professionnelle. Le MEDEF a été un maillon utile pour les aider à trouver des entreprises d'accueil notamment. Un vrai travail collaboratif au bénéfice du parcours des jeunes.



RÉMY HUBREGHT-LE PRUNENEC

ACCOMPAGNÉ PAR L'IME SITE LE GALION

Rémi Hubreght-Le Prunenec, après avoir expérimenté divers métiers via les ateliers préprofessionnels proposés par l'IME site le Galion, vient d'intégrer un CAP hôtellerie-restauration au sein de l'Ensemble du Sacré cœur de Saint Chély d'Apcher. En apprentissage, c'est le restaurant l'Europe à Marvejols qui a accepté de l'accueillir.



PÔLE TRAVAIL ET HABITAT INCLUSIFS

DISPOSITIF RESSOURCES ET SOINS

DIRECTEUR :
Vincent LLORET
ADRESSE : 15 place Henri Cordesse · 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 65 18 08 · **MAIL :** dispositif.ressourcessoins@closdunid.asso.fr



DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT BOULDOIRE

DIRECTRICE :
Marjorie ESCRICH
ADRESSE : 239 route de Bouldoire · 48100 Montrodat
TÉL : 04 66 32 23 81 · **MAIL :** foyerbouldoire@closdunid.asso.fr



ESAT BOULDOIRE

DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : 292 Route de Bouldoire · 48100 Montrodat
TÉL : 04 66 32 03 52 · **MAIL :** esatbouldoire@closdunid.asso.fr



DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT DE LA COLAGNE - DISPOSITIF ATOM - SATeLI

DIRECTEUR :
Vincent LLORET
ADRESSE : BP 85 – Avenue des Martyrs de la Résistance · 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 42 62 00 · **MAIL :** foyercolagne@closdunid.asso.fr



ESAT COLAGNE

DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : 2 Rue des Chazelles – BP10 · 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 42 93 35 · **MAIL :** esatcolagne@closdunid.asso.fr



DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT LA RODDE-COSTEVIEILLE-PALHERETS

DIRECTRICE :
Morgane ALMERAS
ADRESSE : 48100 Palhers
TÉL : 04 66 32 08 07 · **MAIL :** palherets@closdunid.asso.fr



ESAT LA VALETTE

DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : Chirac · 48100 Bourgs sur Colagne
TÉL : 04 66 42 64 50 · **MAIL :** valette@closdunis.asso.fr



ETAP ET SRT

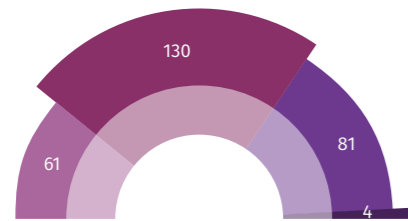
DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : 48100 Palhers
TÉL : 04 66 32 08 07 · **MAIL :** sateli@closdunid.asso.fr



ENTREPRISE ADAPTÉE DU GÉVAUDAN

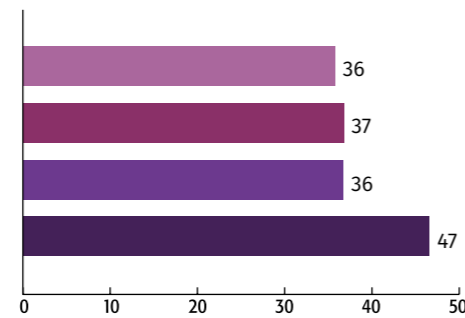
DIRECTEUR :
Patrick Malfroy
ADRESSE : Site de Grèzes · 48100 Grèzes
TÉL : 04 66 31 58 59 · **MAIL :** eagevaudan@closdunid.asso.fr





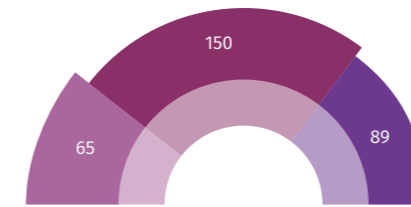
Nombre de places autorisées 276

	Nombre
Dispositif d'hébergement Boulidoire	61
Dispositif d'hébergement de la Colagne	130
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets	81
SATeLI - ETAP	4



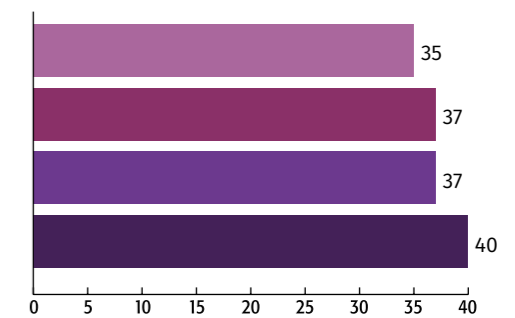
Moyenne d'âge

	Âge
Dispositif d'hébergement Boulidoire	36
Dispositif d'hébergement de la Colagne	37
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets	36
SATeLI - ETAP	47



Nombre de places autorisées 304

	Nombre
ESAT Boulidoire	65
ESAT Colagne	150
ESAT La Valette	89

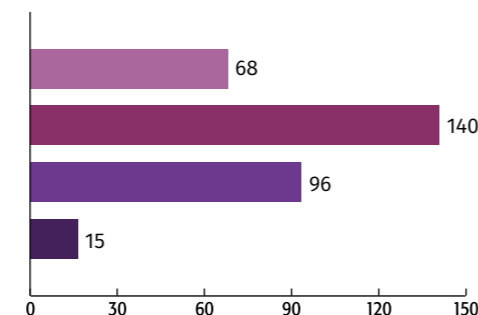


Moyenne d'âge

	Âge
ESAT Boulidoire	35
ESAT Colagne	37
Entreprise adaptée La Valette	37
Entreprise adaptée	40

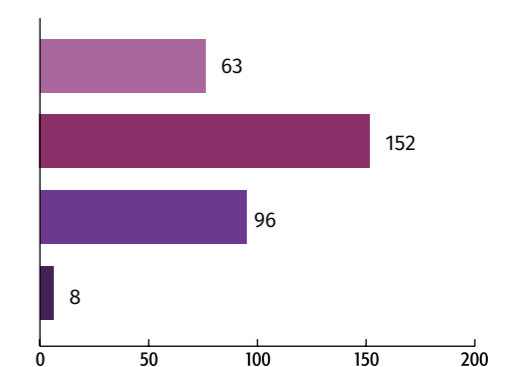
Nombre de personnes accompagnées en 2023 319

	Nombre
Dispositif d'hébergement Boulidoire	68
Dispositif d'hébergement de la Colagne	140
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets	96
SATeLI - ETAP	15

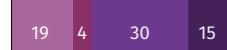


Nombre de personnes accompagnées en 2023 320

	Nombre
ESAT Boulidoire	63
ESAT Colagne	152
ESAT La Valette	96
Entreprise adaptée	9



Dispositif d'hébergement Boulidoire



Dispositif d'hébergement de la Colagne



Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets



SATeLI - ETAP



Provenance

	Lozère	Départements limitrophes (hors région)	Région Occitanie	Autres
Dispositif d'hébergement Boulidoire	19	5	29	15
Dispositif d'hébergement de la Colagne	25	11	34	70
Dispositifs d'hébergement Rodde-Costeveille-Palherets	23	7	29	37
SATeLI - ETAP	5	0	3	7

ESAT Boulidoire



ESAT La Colagne



ESAT La Valette



Entreprise Adaptée



Provenance

	Lozère	Départements limitrophes (hors région)	Région Occitanie	Autres
ESAT Boulidoire	19	8	21	15
ESAT La Colagne	48	5	34	65
ESAT La Valette	32	8	26	30
Entreprise Adaptée	9	0	0	0



PÔLE TRAVAIL ET HABITAT INCLUSIFS

DES SOLUTIONS TOUJOURS PLUS INDIVIDUALISÉES

Le Pôle travail et habitat inclusifs a continué de pleinement s'investir dans la transformation de son offre pour accroître l'autonomie des personnes accompagnées et proposer des réponses toujours plus individualisées qui englobent de multiples aspects : habitat, travail, mobilité, parentalité, citoyenneté, sport... Chaque individu possède un potentiel unique à développer et à exprimer. En proposant des solutions spécifiques, le pôle met en place les conditions nécessaires pour permettre à chaque personne de développer ses compétences, de réaliser ses aspirations et de contribuer à participer pleinement à la vie dans la société.

TEMPS FORTS 2023

ET PERSPECTIVES



Des résidents so british

Tiago, Katharina, Jérôme, Nicolas, Ludovic, Rémi, résidents des foyers d'hébergement La Rodde et Palherets se sont envolés pour Londres. *So wonderful* se souvient toute l'équipe de touristes avec au programme Tower Bridge, Buckingham Palace, Big Ben, London Eye, le Parlement, la Tour de Londres. Et "cerise sur le gâteau" ou plutôt "joyau sur la couronne", le voyage s'étant déroulé en mai, ils ont pu profiter de la royale ambiance liée au couronnement du Roi Charles III !

Petits déjeuner équilibrés

Le foyer d'hébergement de Boulidoire a décidé de travailler à l'amélioration des petits déjeuners. Partant de la demande des résidents de diversifier le contenu et d'individualiser d'avantage ce premier repas de la journée, l'objectif était aussi d'éviter la fringale de 10H ! Les menus ont donc été travaillés pour tendre vers un meilleur équilibre nutritionnel, plus de "fait-maison" et plus de choix. Une réussite !



Incluquoi ?

Cette année encore, l'atelier théâtre du Pôle sur le site de La Colagne s'est lancé dans une nouvelle aventure créative, épaulé cette fois encore par David Garcia de La Compagnie du Léopard pour l'écriture des textes et la mise en scène et Alexandre Vieux, de la Fabrik@images pour les vidéos. Le thème de cette édition 2023 ? L'inclusion. Le film issu du spectacle Incluquoi ? qui met en scène Franck Sagnelonge a été primé au Festival Regards Croisés de Saint Malo.



Nouvelle activité d'ensachage de la farine

Toujours dans le souci de diversifier les activités à proposer aux personnes en situation de handicap, l'ESAT la Colagne a installé un atelier d'ensachage de la farine, répondant ainsi aux besoins du Moulin de la Colagne à Chirac. À la demande de la minoterie, l'ESAT est amené à réaliser l'ensachage de certaines farines. Un investissement a été réalisé dans du matériel spécifique pour pratiquer cette nouvelle activité.

PERSPECTIVES

• Plateforme de coordination de Parcours

Pour proposer une palette de solutions individualisées construite tant sur une offre interne d'accompagnement que sur l'intervention de partenaires externes (cf Page 35)

• Blanchisseries

En gestation depuis de nombreuses années, le projet de regroupement de l'activité blanchisserie des ESAT sur un même site va se concrétiser.



ETIENNE ROCHETEAU

Chef de culture à la pépinière de l'Entreprise adaptée

UN NOUVEAU PROJET QUI PREND BIEN RACINE

Le Clos du Nid est riche de nombreux métiers. Chef de culture, c'est surprenant ! C'est un métier rattaché à la pépinière, une activité au sein du Clos du Nid très récente car la pépinière a été inaugurée il y a tout juste 1 an.

QUELLES SONT VOS MISSIONS EXACTEMENT ?

Le chef de culture coordonne et supervise toutes les activités, sur le plan technique et humain, inhérentes à la production de végétaux. Je m'occupe en premier lieu de l'organisation du travail et de la supervision de l'équipe, composée à ce jour de 2 personnes, Valérie Jeanniard et Thibault Ferrand. Je planifie les activités de production, je donne les consignes et répartir les tâches. Il y a aussi tout un volet opérationnel qui consiste à surveiller l'état des cultures et à participer éventuellement aux travaux (préparation des sols, plantations, désherbage...). La pépinière est certifiée "Agriculture Biologique", il faut donc veiller au respect des cahiers des charges imposé par ce label.

Il s'agit aussi de gérer le plan cultural (quand ?, où ?, quoi ? planter), de piloter les choix techniques de production et faire en sorte d'optimiser les techniques mises en œuvre par l'équipe dans le but d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs déterminés.

JUSTEMENT QUELS SONT LES OBJECTIFS DÉFINIS À CE JOUR ?

La pépinière se spécialise dans la production de plants et propose des plants de PPAM¹ (thym, lavande, arnica...) et des plants forestiers et d'arbustes. Nous partons de la graine ou de la bouture, vendons le plant aux producteurs qui, eux mêmes, revendront à des entreprises de transformation : entreprise d'huiles essentielles pour les PPAM par exemple, ONF ou Forêts privées pour les plants forestiers notamment. On a déjà répondu à une première commande de producteur pour 20 000 plants d'arnica et nous travaillons à l'heure actuelle sur 20 000 plants de conifères (pins, douglas, cèdres) pour l'ONF.



ET DEMAIN ?

À terme, la pépinière pourrait employer 5-6 personnes et produire potentiellement 250 000 plants d'arbres par an et autant de plants de PPAM ! Pour les plants de haies, nous souhaiterions aussi développer des prestations. Nous produirions

des plants et irions sur site les planter. C'est intéressant d'aller à l'extérieur, d'être en contact avec les agriculteurs, de voir la concrétisation. Nous sommes déjà en contact avec l'Association Copage dont l'objectif est de soutenir la plantation de haies et nous avons déjà planté une haie sur l'Aubrac.

ENTRE PRODUCTION AGRICOLE ET HANDICAP, LA GREFFE PREND BIEN ?

Pour moi parfaitement bien ! Ici j'arrive à cumuler deux choses qui m'animent : la production agricole et le soutien des personnes, en situation de handicap ou de vulnérabilité. C'est très riche.

Je découvre aussi des espèces que je n'avais jamais pratiquées jusque-là comme l'agastache par exemple, plante vivace, dont une des qualités est de savoir s'adapter, à divers types de sols, d'exposition.

S'adapter, n'est-ce pas le principal enjeu de demain, dans tous les domaines !

¹) Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales



DAVID GARCIA

Directeur artistique de la Compagnie du Léopard

REGARDS CROISÉS !

Je m'occupe de l'atelier théâtre depuis 2018. J'interviens 2 heures par semaine toutes les semaines. **Voilà maintenant 3 ans que l'on travaille autour de thématiques particulières, en lien avec le handicap ; des sujets différents, décidés conjointement entre les participants à l'atelier et la direction du pôle.**

Il y a 2 ans, on a créé un spectacle **autour du thème de la parentalité, en 2023 on a travaillé sur l'inclusion et l'empowerment.**

Cela donne lieu chaque année à une représentation qui mêle à la fois du théâtre et des capsules vidéos. Au niveau du théâtre, c'est tout un travail qui est mené avec les résidents et des comédiens professionnels. Pour les vidéos, on recueille les témoignages de personnes ressources : des médecins, des psychologues, des éducateurs, des personnes en situation de handicap. C'est Alexandre Vieux de La Fabrik@images qui intervient sur cette partie vidéo.

Cette pièce de théâtre, au-delà du spectacle, devient un outil de réflexion autour de la thématique choisie. Chaque année, la pièce est jouée à la salle polyvalente de Marvejols. Filmée, elle donne lieu à un petit film. Parallèlement, un court métrage, d'un format de 6 minutes, est réalisé, afin d'être présenté au Festival Regards Croisés de Saint Malo.

J'aime les défis que me donne chaque année le directeur de l'établissement quand il propose des sujets. Je ne suis pas du tout issu du milieu du handicap. Du coup, je dois prendre le temps d'aller forger mon propre avis, d'aiguiser mon propre regard. Je vais discuter avec les professionnels, des personnes référentes et je m'enrichis toujours énormément de ces échanges. L'an dernier lorsqu'on m'a proposé la thématique de *l'empowerment*, j'ai été assez surpris, je ne savais même pas que cela existait !

Écrire sur le handicap est relativement complexe. Il faut peser les mots. Tout part des "autres". Je m'inspire du vécu des résidents, de la parole des professionnels. Les thématiques sont complexes et engendrent des débats. Pour *l'empowerment* par exemple, certains y sont favorables, d'autres moins. Ce qui me plaît dans le médico-social, c'est sa capacité à se remettre en question. C'est une activité qui s'interroge, qui avance ; l'accompagnement aujourd'hui n'a rien à voir avec ce qui se passait il y a quelques années.

Le festival « Regards Croisés » est un des festivals les plus importants sur le thème du handicap. La phrase clé avec laquelle il se définit est : le handicap n'empêche pas le talent. On a présenté l'an dernier un court métrage sur la parentalité, « *Noémie et Océane*

adolescentes éternelles », qui a été primé et en 2023, le court métrage « *Incluquoi* » a été aussi primé. Au-delà du cadre qui est exceptionnel, on visionne, dans la journée, une cinquantaine de films sur le handicap, des portraits de personnes tout simplement exceptionnelles. On sort vraiment de là avec un autre regard !

C'est une expérience tellement extraordinaire qu'on va retenter notre chance en 2024. Cette année, la thématique retenue est le harcèlement. On aborde les choses un peu différemment car on ne construit pas une pièce de théâtre mais directement un film. On travaille les scènes au niveau de l'atelier théâtre mais pour le jeu c'est un peu différent, on est en mode "3D". C'est le *making-off* du tournage qui sera présenté au festival de Saint Malo. Encore un beau défi à relever !

Pour visionner les 2 courts métrages primés



Océane et Noémie, ados éternelles

Incluquoi





AURÉLIEN NICOLAS

Moniteur éducateur au Dispositif d'accompagnement extérieur (DAE)

NOTRE RÔLE EST DE "S'EFFACER"

Le Dispositif d'accompagnement extérieur a l'ambition de proposer une offre d'hébergement et d'accompagnement en adéquation avec les attentes des personnes accueillies, en développant une proposition d'habitat diffus au sein de la ville de Marvejols.

Nous sommes 3 équipes. La première est le Dispositif de Soutien à la Parentalité qui, comme son nom l'indique, accompagne des personnes en situation de handicap dans leur parentalité.

Ensuite, sur le volet habitat, une équipe accompagne environ 40 personnes relativement autonomes, qui construisent un projet de vie à l'extérieur de l'environnement des foyers. Ils ont besoin d'une étape, d'une passerelle pour que l'accompagnement médico-social diminue progressivement. Nous, les professionnels, on est là pour assurer et sécuriser cette étape et faire en sorte que les personnes soient suffisamment outillées et puissent compenser leur handicap en trouvant des solutions par elles-mêmes. On travaille le pouvoir d'agir dont on parle beaucoup aujourd'hui.

Une autre équipe accompagne aussi une trentaine de personnes qui présentent un niveau d'autonomie plus faible. Les

professionnels sont là pour "rendre accessible la ville" et les accompagner pour réaliser leur souhait. Ces personnes ont des besoins bien identifiés : ils ne parviennent pas encore à préparer un repas seul par exemple. Pour ces personnes, qu'il faut d'avantage sécuriser, l'équipe de proximité est plus présente et les accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Mais du coup, ce dispositif permet un accès à la ville même aux personnes qui ont beaucoup de besoins.

Il y a une vraie pensée de l'habitat dans notre pôle. Et la volonté de proposer un panel de logements très diversifié selon les besoins : de la chambre "classique en foyer", en passant par le studio, au logement "supervisé" jusqu'à l'appartement en ville avec un suivi éducatif... Autant de possibilités, c'est assez rare finalement ! Je tiens vraiment à souligner la volonté du Clos du Nid, au travers du Pôle travail habitat inclusifs, de proposer un habitat qui correspondent aux besoins individuels et au parcours de la personne et, de plus, dans une approche totalement modulable. Rien n'est inscrit dans le marbre. Si je prends l'exemple de Jérôme par exemple. Il a d'abord intégré un foyer, qui lui convenait parfaitement il y a quelques années en

arrière. Son parcours évoluant, il a sollicité un appartement en ville et fait preuve aujourd'hui d'une grande autonomie. Nous sommes là aussi pour casser l'idée de hiérarchisation qui laisserait supposer que les personnes qui vivent en ville ont de meilleures capacités d'inclusion que les autres. Pas du tout ! Ce n'est pas parce qu'une personne a besoin d'une équipe éducative très présente, un besoin de sécurisation dans un habitat collectif, des accompagnements plus spécifiques par rapport à des besoins propres, que ses chances d'inclusion sont moindres. Bien au contraire. Parfois, ce n'est pas parce que l'on réside dans un appartement en centre-bourg qu'on est plus inclus ! Pour autant vivre en ville permet de pouvoir vivre aussi normalement que possible : faire ses courses... c'est facilitateur.

Quant à notre rôle de professionnel, il s'agit de les soutenir dans la mise en œuvre de leur projet et, ensuite, de faire en sorte d'être le moins utile possible ! Je caricature bien sûr mais le but est de "s'effacer", de "disparaître" de l'accompagnement. Une fois les solutions trouvées pour faire par eux-mêmes notre présence s'estompe et c'est un gage... d'empowerment de la personne.



FRANCK SAGNELONGE

Travailleur d'Esat et accompagné par le dispositif d'accompagnement extérieur

INCLUQUOI ?

J'ai eu un parcours scolaire assez difficile. J'ai tout arrêté en 5e après avoir redoublé 4 fois ! Je n'aimais pas l'école. Du coup, je suis parti en apprentissage comme couvreur. J'ai travaillé 10 ans comme couvreur. Ensuite j'ai eu un accident en 2011. Je me suis fait "lyncher" au cours d'une fête qui a mal tourné. J'ai fait un an de rééducation dans un centre près de Clermont. Je suis hémiparétique.

Je suis arrivé dans un Foyer d'Accueil Médicalisé, où je suis resté 10 ans. C'est le temps qu'il m'a fallu pour me rétablir. J'y suis arrivé en fauteuil roulant et j'ai fait des séances et des séances de kiné, d'ergothérapie... Et enfin, j'ai pu me "retaper". J'ai été persévérant et je ne voulais pas lâcher l'affaire.

Mon seul objectif était de retrouver une activité et d'être autonome dans un "appart". J'ai fait des stages en ESAT, régulièrement, pendant 6 ans. J'ai été bien conseillé par une professionnelle du FAM qui m'a dit de ne pas faire les choses à l'envers : de ne pas quitter le FAM tant que je ne trouvais pas un boulot. J'avais été tenté de prendre un appart à un moment donné mais elle m'a bien aidé et j'ai attendu encore un peu.

J'avais une orientation MDPH Foyer d'hébergement mais je

ne voulais plus vivre en foyer. Je voulais vivre seul en ville. Enfin, il y a 2 ans, j'ai pu obtenir une place à l'ESAT la Colagne-Pôle bois. Et en même temps je découvrais le Dispositif d'Accompagnement Extérieur (DAE). Des éducateurs vous aident à trouver un appartement et vous propose un accompagnement en fonction des besoins. En moins de 5 mois, ils m'ont trouvé "pile-poil" ce que je voulais : un rez-de-chaussée, pas trop loin de l'arrêt de car pour aller au travail.

J'AI ENVIE D'ÊTRE AUTONOME. JE TROUVE PLEIN DE PETITES ASTUCES, JE BRICOLE DES PETITS USTENSILES POUR POUVOIR FAIRE TOUT, TOUT SEUL, OU DU MOINS LE PLUS POSSIBLE

J'ai horreur de demander des choses. J'ai envie d'être autonome. Je trouve plein de petites astuces, je bricole des petits ustensiles pour pouvoir faire tout, tout seul, ou du moins le plus possible. Pour éplucher les pommes de terre par exemple j'ai créé une petite planche avec des clous ou je plante ma patate qui est stable pour que je puisse l'éplucher. Plein de petites choses comme ça pour compenser mes

handicaps. J'ai horreur de tout le temps demander aux gens !

Au pôle bois je travaille à la dérouleuse, une machine qui écorce les billots de bois et les découpe en lamelles. Je suis le "petit maillon" au début de la chaîne des têtes de cagettes.

L'an dernier, mon parcours a fait l'objet d'un court métrage sur l'inclusion. Mais l'inclusion pour moi c'est vague. Ça veut dire quoi exactement ? Ça veut dire se débrouiller ? Dans l'inclusion il y a "inclus", inclus dans la société, inclus dans le travail ? Je ne sais peut-être pas répondre à cette question mais le film « Incluquoi », a été primé au festival Regards Croisés de Saint-Malo en novembre 2023.

Pour visionner le film Incluquoi





JÉRÔME RIBES

Travailleur d'Esat et accompagné par le Dispositif d'accompagnement extérieur

L'ESAT COMME UN TREMPLIN

J'ai un handicap depuis ma naissance mais mes parents ont toujours voulu que j'aie à l'école comme tout le monde, avec les "valides". J'ai eu une scolarité classique jusqu'au collège où j'ai obtenu mon Brevet. Face à certaines difficultés, j'ai rejoint un lycée en région toulousaine où j'ai pu avoir un suivi quasi-individuel. Nous étions 5 par classe ! C'est ainsi que j'ai eu mon Bac littéraire que j'ai obtenu grâce un aménagement appelé "1/3 temps", c'est un temps supplémentaire accordé pour passer les épreuves.

Ensuite, j'ai voulu tenter l'université et là je suis passé d'un accompagnement très rapproché à un amphithéâtre très impersonnel. Du coup, j'ai raté mon année de fac. Je suis donc revenu en Lozère. Après quelques formations au Greta, je décroche un CDD dans un labo. À la fin de ce CDD, finalement j'intègre l'ESAT à Marvejols. J'avais du mal à me projeter en ESAT. J'avais des a priori. Des personnes m'ont aidé à faire tomber certains préjugés et j'ai finalement franchi le cap. Je le vis comme une transition. Je cherche à acquérir des armes et des outils pour pouvoir ensuite retourner vers le monde ordinaire. J'ai bien compris que j'en avais besoin mais mon but c'est de revenir dans le monde ordinaire.

Au sein de l'ESAT j'ai occupé un poste un peu spécifique, j'étais agent d'accueil à l'ESAT La Colagne - pôle bois. Pour moi la station debout est compliquée, devant un bureau mon handicap ne se voit pas. Et aujourd'hui, j'ai intégré le dispositif d'inclusion professionnelle comme agent administratif, je fais de la bureautique, je fais des tableurs.

JE LE VIS COMME UNE TRANSITION. JE CHERCHE À ACQUÉRIR DES ARMES ET DES OUTILS POUR POUVOIR ENSUITE RETOURNER VERS LE MONDE ORDINAIRE. J'AI BIEN COMPRIS QUE J'EN AVAIS BESOIN MAIS MON BUT C'EST DE REVENIR DANS LE MONDE ORDINAIRE

Pour le logement, je ne voulais pas brûler les étapes. J'ai voulu dans un premier temps vivre en foyer d'hébergement. Je voulais me sentir bien dans mon travail avant d'entamer mes recherches pour un appartement. Je suis resté en foyer un an et ensuite le Dispositif d'Accompagnement Extérieur m'a aidé pour trouver

un logement que je voulais en rez-de-chaussée ou à l'étage mais avec ascenseur au vu de mes difficultés de déplacement. Le DAE m'a proposé d'en visiter un et j'y suis depuis 2 ans maintenant.

J'ai participé au Duo Day. C'est une journée nationale qui se déroule chaque année en novembre dans le cadre de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). C'est une journée de travail dans une entreprise en tandem avec un salarié. Moi j'ai réalisé mon Duo Day à la Maison Départementale de l'Autonomie, auprès de Viviane, Elodie et Frédéric, que je remercie encore pour leur accueil. J'étais au département de la gestion électronique des documents. Une façon de découvrir tout autre chose.

Je ne manque aucune opportunité pour acquérir de nouvelles compétences et atteindre mon objectif : travailler à court terme dans le milieu ordinaire.



MAUD BOYER

Chargée de formation pour les travailleurs d'Esat

FORMER LES TRAVAILLEURS D'ESAT, UN VRAI ENJEU

La formation professionnelle est un droit pour tous, y compris pour les travailleurs d'ESAT. Cet axe va être encore renforcé par le plan de transformation des ESAT, élaboré début 2021, par Sophie Cluzel, alors Secrétaire d'État chargée des Personnes Handicapées. Au regard de ce que prévoient ces nouvelles mesures, notre Association est déjà bien avancée. **Nous réalisons chaque année un plan de développement des compétences en lien avec les projets personnalisés des personnes, les besoins des Unités de Production et les orientations de l'OPCO Santé.** Plan dans lequel chacun peut s'inscrire en fonction de ses besoins et envies.

Les actions de formations sont principalement tournées vers :

- Le maintien et le développement des compétences
- L'autonomie
- La sécurité et la prévention
- La citoyenneté
- Les savoirs de bases et lutte contre l'illettrisme

Nous mettons en place une diversité de formations qui peuvent s'adapter aux besoins rencontrés sur le terrain. L'année dernière, alors que se mettait en place une activité cuisine au sein de l'ESAT, certains ont suivi une formation sur la méthode

HACCP par exemple. Idem, lorsque le service navette s'est mis en place pour véhiculer des personnes entre établissements, certains travailleurs ont suivi la formation "Conduite des personnes en sécurité". Je pense aussi aux 8 personnes qui ont suivi la formation "vente en boutique et sur les marchés" suite à l'ouverture du Nid des Délices à Chirac et à la présence grandissante de stands sur les foires et marchés lozériens.

L'Association le Clos du Nid a une politique ambitieuse en termes de formation des travailleurs d'ESAT et souhaite amener les personnes vers de plus en plus de qualifications. Nous allons développer les formations qualifiantes qui

pourront se faire via le Compte Personnel de Formation. C'est un point majeur sur lequel les ESAT doivent avancer rapidement. D'ailleurs, Sébastien, travailleur au sein de l'activité apiculture, a suivi une formation de 15 jours sur l'élevage des reines au CFPPA, un module d'une formation qualifiante.

Le nombre de personnes formées progresse chaque année et, en 2023, nous pouvons en compter près de 150 pour 24 actions de formations proposées. Et parmi les nouveautés ... un sujet très actuel "Je découvre l'auto-détermination."





PATRICK MALFROY

Directeur du pôle travail adapté

L'ESAT : DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES JUSQU'AU MILIEU ORDINAIRE

Les Esat sont toujours amenés à se ré-inventer et à développer de nouvelles activités. Ils doivent répondre à des impératifs d'attractivité et proposer une palette d'ateliers qui puissent satisfaire aux besoins, aux compétences, aux envies des personnes accueillies. Le Clos du Nid offre un panel de près de 20 activités correspondant à autant de métiers ou de compétences requises différents.

Il y a 3 ans, l'ouverture du magasin Le Nid des délices à Chirac offrait la possibilité à des travailleurs de s'ouvrir à la force de vente en accueillant les clients, en les renseignant sur les différents produits, en réalisant les factures ou gérant les encaissements.

Un autre motif d'attractivité réside dans la qualité des équipements. Avec des outils de haute technicité, du matériel à commande numérique, des installations pour améliorer la qualité de vie au travail, tout est mis en œuvre pour que les travailleurs évoluent dans un environnement moderne, facilitateur, et qui donne envie. En 2022, l'installation d'un robot de manutention pour l'empilage satisfait tous les travailleurs de l'atelier palettes.

Les ESAT sont à un carrefour, la dynamique d'investissement et de développement doit continuer, sinon s'intensifier.

En 2023, les échanges avec le Moulin de la Colagne pour assurer l'ensachage de la farine de cette minoterie locale se sont concrétisés.

Une activité de production culinaire va se développer en 2024. C'est une évolution intéressante pour les professionnels et les personnes accompagnées. L'idée est aussi de favoriser des débouchés pour les jeunes de l'IMPro qui sont formés aux métiers de la cuisine et du service mais qui aujourd'hui ne peuvent pas exercer au Clos du Nid. Le lien sera intéressant.

Toutes ces pistes de diversification visent à participer toujours plus à la satisfaction de nos usagers à trouver des solutions en fonction des parcours envisagés.

Les Esat sont aussi des tremplins vers le monde ordinaire.

Même si on ne pourra pas généraliser la démarche à tous, la volonté est d'intégrer largement les travailleurs en situation de handicap dans les entreprises du monde ordinaire. Un dispositif spécifique a été conçu pour faire le lien entre les personnes qui ont les capacités et l'envie de quitter le milieu protégé et les entreprises ouvertes à l'accueil de ce type de public. À l'avenir l'ambition est de développer

un vrai réseau d'entreprises d'accueil. C'est le rôle du dispositif d'inclusion professionnelle.

Aujourd'hui, de nombreuses possibilités s'offrent aux personnes intéressées : de la réalisation de stages sur des périodes courtes, jusqu'à la prestation de service sur des périodes de longue durée voire même jusqu'à la signature de CDD ou de CDI.

Pour 2023, on comptabilise 250 journées de stages, 1000 journées de prestations de services et de mise à disposition et autant de CDD. En 2023, on a réussi à accompagner 1 personne vers la signature d'1 CDD et 2 vers un CDI. Ces CDD ou CDI peuvent être sur des temps partiels.

Par exemple, M. Bertrand Dumez a signé en 2023, un CDI pour un temps hebdomadaire de 20h à Lozère Viandes et, le reste du temps, il est à l'Esat au service entretien des locaux. Une belle réussite qui a valu à Bertrand d'être à la Une de La Lozère Nouvelle !

Pour visionner le film "De l'Esat au monde ordinaire"



MARC BRULÉ

Moniteur éducateur sur le dispositif habitat

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE EN FACILITANT LA MOBILITÉ

Aujourd'hui, les questions d'*empowerment* sont très présentes et sont directement liées à celle de l'autonomie. **Le pouvoir d'agir induit un certain niveau d'autonomie et donc la capacité à pouvoir se déplacer, quand on veut, où l'on veut !** Bref, il s'agit donc de tout mettre en œuvre pour permettre aux personnes accompagnées de pouvoir se déplacer seules.

Voilà de nombreuses années que le Clos du Nid a intégré la mobilité dans sa stratégie d'accompagnement : accompagnement au Code et au permis, mise en place de navettes, soutien dans l'utilisation d'outils existants comme le co-voiturage... Et cela fait partie de mes missions de faciliter l'accès à la mobilité des personnes accompagnées au sein du pôle.

Au quotidien, je coordonne cette partie spécifique du parcours des personnes qui ont émis le souhait de passer leur code et leur permis, en lien avec la plateforme de coordination. Mais pas que, je suis amené à accompagner aussi pour faciliter, par tout autre moyen, l'accessibilité à des transports. Pour le permis de conduire, nous avons la chance d'avoir sur le territoire une auto-école adaptée, gérée par l'A2LFS et je travaille en binôme avec Christophe Manouvrier, le moniteur. Tout

part d'abord du souhait du résident, c'est une démarche personnelle de leur part. Une fois leur souhait exprimé, de passer le permis ou le BSR, on se réunit avec le coordinateur et les équipes de proximité pour évaluer la faisabilité. Si les capacités et la motivation sont bien présentes, c'est inscrit dans le projet personnalisé. Une fois tout ficelé, on lance le processus. Et là mon rôle va être d'intervenir sur le versant administratif (planification des séances de Code, inscription à l'examen, activation du Compte Personnel de Formation pour ceux qui en ont la possibilité...), de coordonner les différents intervenants mais aussi de faciliter, de soutenir, parfois de mobiliser ou re-mobiliser.

Au-delà du Code et du permis, le Clos du Nid développe toute une panoplie de moyens pour faciliter la mobilité. Un système de navettes a été organisé pour faciliter les déplacements : des navettes relient tous les jours les dispositifs habitats et les différents sites d'activités de l'ESAT, d'autres navettes sont organisées entre Mende et les sites de l'ESAT sur Marvejols, pour les externes notamment, et enfin, des navettes existent le soir pour rejoindre Marvejols et profiter du centre-ville après la journée de travail. Et, retombée directe de notre action, certains chauffeurs de ces navettes sont

des conducteurs en situation de handicap qu'on a pu accompagner dans l'obtention de leur permis !

Pour les personnes qui ne sont pas en capacité de conduire mais qui souhaitent tout de même "bouger", je les accompagne pour utiliser les moyens existants comme Blablacar, les bus du réseau régional Lio ou encore le système du Covoit'go mise en place par la Communauté de Communes du Gévaudan. Je les initie et les accompagne, je les rassure car cela peut être anxiogène, je peux même faire un ou deux trajets avec eux.

Notre cœur de métier c'est de s'adapter donc j'essaie de trouver toutes les solutions, les mieux adaptées à chacun pour pouvoir se déplacer et développer leur autonomie. Il faut être réactif et imagitatif !

Aujourd'hui sur les foyers nous comptons près de 30 voitures (permis B), 25 deux roues et 9 voiturettes sans permis. Le projet a pris une belle dimension et en 2024 je vais suivre plus de 35 résidents dans leur démarche. C'est vraiment un projet qui roule... c'est le cas de le dire !



EMILIE POUZET-ROBERT

Conseil Départemental de Lozère
Directrice Générale Adjointe de la Solidarité sociale

QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE HANDICAP ?

En matière de Handicap, le Conseil Départemental exerce, en premier lieu, un rôle d'autorité, de tutelle sur les ESMS, tel que prévu par le Code de l'Action Sociale et des Familles, rôle partagé avec l'ARS pour les établissements sous compétence conjointe. Au-delà de cet aspect réglementaire, il se positionne aussi comme un partenaire, en accompagnant la transformation de l'offre médico-sociale.

En effet, le Conseil Départemental va délivrer les autorisations, autoriser les budgets ou négocier les CPOM et fixer des prix de journées. Il va aussi exercer des missions de contrôle et d'évaluation, durant toute la vie de l'autorisation de l'établissement, garantissant ainsi la qualité de prise en charge au sein des établissements.

Enfin, le Département finance l'aide sociale à l'hébergement qui solvabilise la prise en charge des personnes en situation de handicap en établissements. Je précise que cette dépense représente le plus gros budget de la DGA sociale, compte tenu de la prévalence du secteur médico-social en Lozère.

Mais nos relations vont au-delà des missions de tarification et de

contrôle. La mise en place des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a ainsi contribué à changer d'approche avec les gestionnaires. En effet, le CPOM nous permet d'être dans une négociation constructive au cours de laquelle nous fixons des objectifs communs et des cibles à atteindre ensemble. Le Clos du Nid est un acteur majeur du territoire lozérien et nos relations vont au-delà des enjeux de la tarification. Nos liens peuvent vraiment s'apparenter à du partenariat pour travailler ensemble dans l'intérêt de l'attractivité des établissements et même dans l'intérêt de la Lozère.

Notre volonté est aussi de travailler sur des thématiques d'avenir et d'inciter à penser les accompagnements de demain. C'est tout l'enjeu de la démarche intitulée Handi'CAP 2028, lancée par le Conseil Départemental en 2022.

Je tiens évidemment à rappeler que le Conseil Départemental pilote la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA), avec des équipes au cœur des dispositifs "Personnes Handicapées" et "Personnes Agées". La MDA a une mission d'accueil, d'information, d'évaluation et d'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, ainsi que de leur famille

ou aidants. Et là encore, au-delà de la délivrance des droits et du paiement des allocations (APA ou PCH), la MDA anime de nombreux partenariats, autour de la CFPPA (conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie) ou du CDCA (Conseil départemental citoyenneté et autonomie), et les instances comme la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) pour des situations très complexes ou en risque de rupture.

POURRIEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER PLUS EN DÉTAIL LA DÉMARCHE HANDI'CAP 2028 ?

Handi'CAP 2028 a l'ambition de réunir tous les acteurs institutionnels et associatifs du secteur handicap de Lozère pour réfléchir ensemble afin de construire de nouvelles prise en charge et ainsi préparer l'avenir du territoire.

La démarche consiste à créer une dynamique collective autour de projets concrets qui répondront aux enjeux à venir. La transformation de l'offre, les établissements la vivent au quotidien, au contact des personnes accompagnées. Le rôle du Conseil Départemental est de la structurer à un niveau départemental en identifiant à l'échelle du territoire les besoins non couverts et les prises en charge à développer. Pour tout cela, on sait pouvoir

s'appuyer sur le Clos du Nid. Il s'agit de parvenir à une lecture commune des besoins du territoire pour que, dans une logique de co-construction, cette transformation ou évolution de l'offre se concrétise. C'est d'autant plus nécessaire depuis les annonces de la Conférence Nationale du Handicap, présentées l'année dernière par le gouvernement.

Parfois, on va pouvoir se situer à l'articulation des questions inhérentes au handicap et des questions sociétales. Je prends le cas de la parentalité des personnes en situation de handicap par exemple, question sur laquelle le Clos du Nid est déjà bien avancé.

La démarche Handi'CAP 2028 s'accompagne d'une journée Handi'Loz sportive et festive, inaugurée en 2023 sur le site de Montrodât en présence de la Ministre Darrieussecq. Je crois que tous les participants en gardent un excellent souvenir !

QUELLES SONT LES AUTRES COMPÉTENCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CHAMP SOCIAL ?

L'autre grand domaine de compétence du Département est la politique Enfance-Famille, dans ses 2 volets que sont la prévention et la protection, via respectivement la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). C'est dans ce cadre que l'on travaille étroitement avec le pôle travail habitat inclusifs autour du dispositif de soutien à la parentalité.

Et enfin, arrivent les politiques dites d'insertion et d'action sociale, avec notamment l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de



Les assises du handicap 2023

Solidarité Active (RSA). Le Conseil Départemental finance l'allocation pour plus de 8 millions d'euros annuels, et assure le suivi des bénéficiaires dans leur insertion. Et le soutien se fait aussi de façon indirecte, nous amenons des financements aux associations qui œuvrent dans ce sens-là, notamment celles du champ de l'Insertion par l'activité économique (IAE) avec des associations comme Aloès ou les Jardins de Cocagne par exemple. Le Département apporte également une aide directe aux personnes vulnérables ou démunies, en mobilisant les travailleurs sociaux (assistantes sociales, CESF, éducateurs) présents dans les 5 Maisons des Solidarités départementales (MDS) qui maillent le territoire.

Je tiens à souligner à ce propos un projet emblématique du rapprochement des différents publics dont la DGS sociale a la charge avec la mise en place des sessions de code intensif en partenariat avec l'A2LFS et l'auto-école adaptée. Ainsi, depuis fin 2023, des sessions

d'apprentissage du code sont organisées sur le site du Complexe Euroméditerranéen à Montrodât pour permettre à des personnes en situation de vulnérabilité d'accéder au code et au permis, qui est essentiel dans nos zones rurales. Les 3 premières sessions ont connu un véritable succès, dû notamment au professionnalisme de M. Christophe Manouvrier, le moniteur de l'auto-école adapté.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE CLOS DU NID ?

Le Clos du Nid est une association particulièrement bien structurée avec beaucoup d'expertise et une assise solide. Du coup, les marges de manœuvres sont intéressantes. De fait, on attend beaucoup du Clos du Nid sur l'innovation et la transformation de l'offre. Plus il y a de la structuration, plus il y a de la compétence, plus on attend en face du portage de projets et d'expérimentation. Certes c'est déjà le cas avec les réponses aux différents appels à projets. Mais nous sommes là pour vous encourager à continuer !

PÔLE OCCUPATIONNEL ET MÉDICALISÉ

FOYER DE VIE L'HORIZON

DIRECTEUR :
Jean Luc ESCALÉ

ADRESSE : Quartier de l'Ensoleillade • 48340 Saint Germain du Teil
TÉL : 04 66 32 43 43 • **MAIL :** horizon@closdunid.asso.fr



FOYER DE VIE LUCIEN OZIOL

DIRECTEUR :
Jean Luc ESCALÉ

ADRESSE : 5 bis Rue Jeanne d'Arc • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 32 37 37 • **MAIL :** lucienoziol@closdunid.asso.fr



FOYER DE VIE SAINT HÉLION

DIRECTEUR :
Jean Luc ESCALÉ

ADRESSE : 12, rue du Dr Framond • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 32 21 21 • **MAIL :** sainthelion@closdunid.asso.fr



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ DE BERNADES

DIRECTEUR :
Morgane ALMERAS

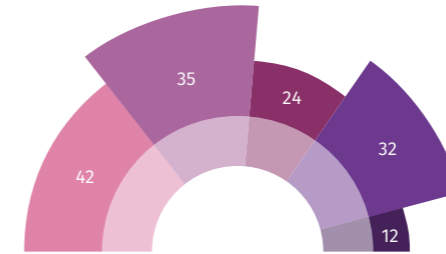
ADRESSE : 21, route du Cros • 48230 Chanac
TÉL : 04 66 65 64 30 • **MAIL :** bernades@closdunid.asso.fr



FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ SAINT HÉLION

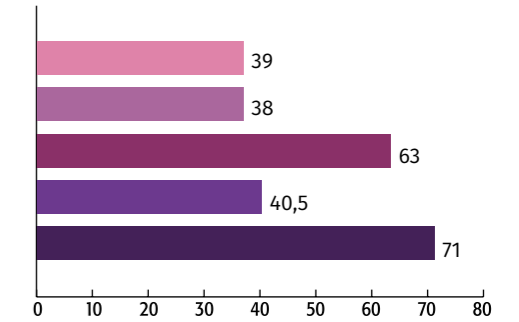
DIRECTEUR :
Jean Luc ESCALÉ

ADRESSE : 12, rue du Dr Framond • 48100 Marvejols
TÉL : 04 66 32 21 21 • **MAIL :** famsainthelion@closdunid.asso.fr



Nombre de places autorisées 145

	Nombre
Foyer de vie l'Horizon	42
Foyer de vie Lucien Ozioil	35
Foyer de Vie Saint Hélicion	24
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	32
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélicion	12

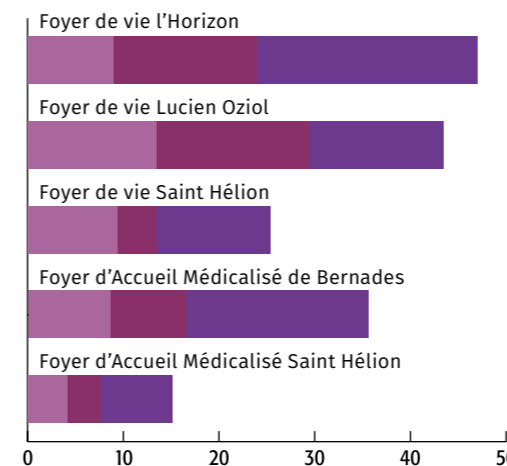
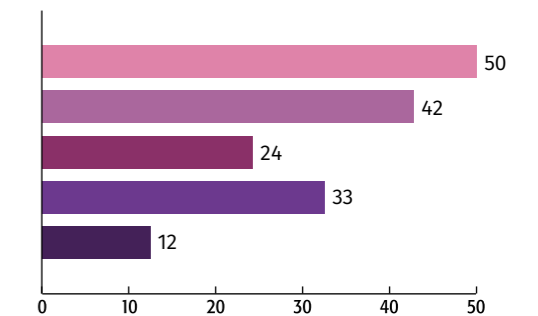


Moyenne d'âge

	Âge
Foyer de vie l'Horizon	39
Foyer de vie Lucien Ozioil	38
Foyer de Vie Saint Hélicion	63
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	40,5
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélicion	71

Nombre de personnes accompagnées en 2023 161

	Nombre
Foyer de vie l'Horizon	50
Foyer de vie Lucien Ozioil	42
Foyer de Vie Saint Hélicion	24
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	33
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélicion	12



	Lozère	Occitanie	Autres
Foyer de vie l'Horizon	9	16	25
Foyer de vie Lucien Ozioil	14	12	16
Foyer de Vie Saint Hélicion	10	3	11
Foyer d'Accueil Médicalisé de Bernades	8	10	14
Foyer d'Accueil Médicalisé Saint Hélicion	5	2	5



PÔLE OCCUPATIONNEL ET MÉDICALISÉ DE NOUVEAUX ENJEUX

Souvent restés discrets, les établissements du Pôle occupationnel et médicalisé, gagnent en visibilité et étoffent leur offre. Ils ont su faire preuve d'initiatives novatrices parmi lesquelles le déploiement de la communication alternative améliorée, la mise en place de groupes d'habiletés sociales ou le développement de partenariats avec des acteurs du territoire, construisant ainsi des parcours de vie répondant aux attentes et aux capacités de chacun et favorisant leur inclusion. Pour demain, il s'agit d'anticiper de nouveaux enjeux, notamment celui de la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes (PHV). Précurseur dans la prise en charge de ces populations, le Pôle occupationnel et médicalisé explore déjà des pistes.

TEMPS FORTS 2023 ET PERSPECTIVES



Des créations du FAM de Bernades au Festival photo de Mende

C'est l'atelier Arts du foyer qui a travaillé toute l'année sur des œuvres en lien avec la nature pour réaliser cette exposition. La consécration d'une année de travail. La visée inclusive de ce type de projet est aussi à souligner : des créations, au milieu d'autres créations, portées au regard de tous... **Une grande fierté !**

Le foyer de vie de l'Horizon : un "essai transformé"

Le foyer de vie l'Horizon propose une offre d'activités très diversifiée, aidée en cela par la qualité du partenariat avec tous les acteurs du territoire de Saint Germain du Teil. L'expérimentation innovante du dispositif de Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels en foyers de vie est aujourd'hui installée, avec une quinzaine de reconnaissances obtenues. L'initiative s'est transformée en réelle réussite.



Ré-ouverture d'une cuisine autonome à Saint Helion

C'est un événement majeur pour les personnes en situation de handicap vieillissantes de retrouver une restauration produite sur site, en liaison chaude le midi.



Le Foyer Lucien Ozio : une diversification des modes d'accompagnement

Depuis 2 ans le foyer a fait évoluer son offre de service. Il accueille aujourd'hui des personnes qui accèdent à un emploi en ESAT mais qui ont encore besoin d'un habitat plus structurant. Plusieurs solutions co-existent aujourd'hui et le Foyer s'adapte totalement aux situations diverses.



Perspectives Projet d'activité à visée inclusive : intervention pour l'association "les bouchons lozériens"

L'idée est de développer la participation sociale et la citoyenneté des personnes accueillies. Les résidents du FAM de Bernades seront chargés de collecter les bouchons des collecteurs du FAM et de la Mairie de Chanac pour les amener à l'entrepôt de Marvejols. Dans un second temps, ils pourraient intervenir dans les écoles de Chanac pour promouvoir et lancer la démarche de collecte dans ces établissements.

Projet participation au 48ème de Rue, autour des âges de la vie.

L'ensemble du projet s'inscrit dans un partenariat avec l'association LaboArt' et plus spécifiquement le festival de théâtre de rue "48ème de Rue" programmé en juillet 2024. La proposition est de participer à la création du décor du festival dont le fil conducteur sera des caquettes en bois. Les décors créés seront exposés lors du festival dans la ville de Mende.

Un service d'activité adaptée à Saint Hélien

Les personnes en situation de handicap vieillissantes sont au cœur des préoccupations du Foyer de vie de Saint Hélien. Un projet de service d'activités adaptées s'est déployé à partir d'une démarche évaluative et d'actions inspirées de la méthode Montessori.

ANAÏS OLLIER Résidente au Foyer de vie Lucien Oziol

LARISSA FAGES AES

PAUL FRONTIN Résident au Foyer de vie l'Horizon

ANGÉLIQUE DISCRIT Éducatrice spécialisée

SOUS LE "SIGNE" DE LA COMMUNICATION ALTERNATIVE AMÉLIORÉE

Voilà maintenant près de deux ans que les établissements l'Horizon et Lucien Oziol s'inscrivent dans une démarche active de développer la communication alternative améliorée. Parmi plusieurs méthodes existantes, ils ont choisi de développer celle du Makaton.

LARISSA FAGES :

Au foyer de vie Lucien Oziol, les formations ont aussi débuté en 2022. J'ai totalement découvert ce nouveau moyen de communication. Beaucoup de résidents avaient appris les signes ou du moins des bases dans des établissements pour enfants mais les établissements pour adultes n'appliquaient pas la méthode, il n'y avait pas de continuité. On s'est aperçu que des résidents ont vécu des années sans être compris.

Au foyer Lucien Oziol, tout le monde "signe", les cuisiniers, les éducateurs, les agents administratifs... c'est un cercle vertueux. Tous les mardis de 13h30 à 14h on fait une petite réunion. On affiche 2 mots au niveau de l'ascenseur et on les travaille lors de cette réunion au cours de laquelle l'ensemble du personnel et des résidents peuvent venir. Tout le monde accroche ! On utilise tous les jours les signes pour les formules de politesse : dire bonjour,

merci... Les signes se généralisent vraiment. Je m'aperçois que pendant des années, je travaillais avec des personnes qui ne pouvaient pas s'exprimer alors qu'ils avaient des choses à dire. Aujourd'hui, nous utilisons le Makaton et il me paraît indispensable que beaucoup l'utilisent.

ANAÏS OLLIER :

Je suis sourde depuis ma naissance. J'ai été appareillée à l'âge de 4 ans. J'ai aujourd'hui des implants cochléaires. Je suis au Foyer de vie depuis 2 ans. Avant j'étais au foyer de la Colagne et à l'ESAT. J'ai appris le langage des signes à l'âge de 11/12 ans. Ici on m'appelle "la prof", quand quelqu'un cherche un signe il me demande ! Cette année on a chanté la chanson de Kenji Girac, « Pour oublier », en signes à la fête du foyer.

ANGÉLIQUE DISCRIT :

Au foyer de vie l'Horizon, nous sommes une à deux personnes formées par groupe de vie. Cette formation a été ouverte à tout le personnel... plus nous serons nombreux à l'utiliser et plus ce sera efficace. Il est important de sensibiliser aussi les résidents verbaux à utiliser la méthode pour échanger avec leurs collègues non verbaux. Des dynamiques se développent dans les unités, en fonction des

besoins des personnes. À l'unité des Bousquillou, des cahiers de pictogrammes se sont mis en place. Ils ont plusieurs usages comme permettre aux résidents pour qui l'apprentissage ou l'utilisation des signes, du fait d'un handicap physique, sont difficiles ; mais aussi pouvoir l'utiliser lors des retours en familles, qui sont de plus en plus demandeuses pour être initiées à ces techniques de communication. C'est important qu'il y ait une continuité entre l'établissement et l'extérieur.

PAUL FRONTIN :

J'ai appris les signes quand j'étais à l'IME. Je sais bien utiliser les signes. J'aime apprendre les signes à mes copains.



Anaïs Ollier



Paul Frontin



Angélique Discrit



SYLVIE BONNEVIDE

Chef de services aux Foyers de vie et d'accueil médicalisé de Saint Helion

DES PERSPECTIVES INTÉRESSANTES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

L'identité du Foyer de vie et du FAM de Saint Hélicon est d'être centré sur l'accueil d'anciens travailleurs d'ESAT. Même s'il s'agissait de "jeunes" retraités lorsqu'ils ont intégré l'établissement, même si, dès le départ, la question de leur âge a été intégrée à la réflexion institutionnelle, il n'en reste pas moins que nous devons adapter toujours plus notre accompagnement aux besoins de ces personnes dites aujourd'hui personnes handicapées vieillissantes (PHV). Il est important de bien connaître cette population accompagnée et d'adapter au mieux nos interventions, en imaginant de nouvelles réponses.

À Saint Hélicon, en juin 2023, dans le cadre d'une réorganisation, un service d'activités adaptées a été mis en place. C'est un projet important. Chaque activité est réellement adaptée à la capacité, au souhait, au rythme de chaque personne. Certains vont s'investir dans les associations locales, certains sont dirigés vers des activités en interne, d'autres, totalement autonomes gèrent leur temps selon leur souhait. Toute une palette de possibilités ! Les résidents qui ont besoin de peu d'accompagnement vont demander juste une aide au démarrage de leur activité, comme M. Daniel Pelat qui met son talent de musicien au service des personnes âgées de

l'EHPAD ou comme Lydie Gaillot dont la dextérité pour le tricotage sert une association locale. D'autres, moins autonomes vont avoir besoin de plus de soutien.

Certes les niveaux d'accompagnement sont variables selon les besoins, mais tous sont amenés à exercer une activité. Tous ont une âme de retraité actif et de citoyen à part entière avec un lien très étroit avec "la cité". Je pense à Brigitte et Guy qui ont participé au repas des aînés de la commune. Un groupe a aussi participé au nettoyage de printemps organisé par la ville de Marvejols. Cette mobilisation est possible grâce à l'investissement des professionnels.

Aujourd'hui, la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes (PHV) est une thématique d'actualité. Mais encore une fois le Clos du Nid a été particulièrement précurseur en la matière.

J'ai débuté un DU* sur le sujet. Cette formation me permet d'acquérir des connaissances sur le vieillissement et le handicap, de mieux cerner l'évolution des pratiques face au vieillissement des personnes en situation de handicap, d'intégrer une culture gériatrique pour adapter l'accompagnement de ces

personnes et de leur famille et aussi de réfléchir sur de nouveaux dispositifs d'accompagnement.

AUJOURD'HUI, NOUS AVONS L'AMBITION QUE LE FOYER DE VIE ET LE FAM DEVIENNENT DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉFÉRENCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VIEILLISSANTES.

Des connaissances qui vont permettre d'alimenter des projets futurs au sein de l'établissement. L'idée est de continuer à être innovant dans les prises en charge de ces personnes. Les perspectives autour du vieillissement sont multiples : les évaluations, les réponses aux besoins qui émergent avec le vieillissement, les partenariats à développer avec les dispositifs de droits communs...

Certes la Lozère n'est pas en retard sur le sujet, mais les perspectives d'évolution sont tout de même intéressantes.

*DU Personnes en situation de handicap vieillissantes, dont la responsable est le Pr Stéphanie Miot, Maître de conférences praticien hospitalier au CHU de Montpellier. En 2022, le Pr Miot a animé une conférence à Saint Hélicon intitulée « Parcours de soins gériatriques : quelle place pour les adultes avec troubles du neurodéveloppement avançant en âge ? » (Cf Rapport d'activité 2002 et Parcours#37)

DANIEL PELAT, LYDIE GAILLOT, RAYMOND VAUQUELIN

Résidents du Foyer de vie et du foyer d'accueil médicalisé de Saint Hélon

CHANTAL SIDOINE

Monitrice éducatrice

DES RETRAITÉS ACTIFS !

DANIEL PELAT :

J'étais agriculteur à Rayrac, près de la Chalnette jusqu'en 2000. Ensuite, j'ai intégré l'ESAT de Civergols pendant plus de 13 ans. J'étais à l'atelier conditionnement des bougies. En 2021, à l'âge de la retraite, j'ai intégré le Foyer de vie de Saint Hélon. Mon père était accordéoniste, il était bien connu en Lozère. Il avait un orchestre. Moi aussi je joue de l'accordéon. J'ai appris à jouer à l'oreille. Nous sommes en train de signer une convention avec l'EHPAD de Marvejols. Je vais aller y jouer une fois par trimestre. Les résidents sont contents quand j'y vais car je joue ce qu'ils aimaient chanter autrefois. Je joue du folklore mais aussi des morceaux d'Edith Piaf.

Je suis autonome. J'ai une voiture. J'ai de la famille à Chanac que je vais voir de temps en temps. Je vais faire des courses au supermarché à Aumont-Aubrac. Ça me balade, je prends l'autoroute, je regarde le paysage. À Saint Hélon tout est bien. L'animation est formidable. Je participe à l'atelier danse, jardin, je fais un peu tout. Je m'entends bien avec les résidents, avec les moniteurs. Je suis heureux !

RAYMOND VAUQUELIN ET CHANTAL SIDOINE :

M. Vauquelin travaillait à l'ESAT La Colagne, à la fabrication des

palettes et il vivait au foyer à Costevieille. Il avait beaucoup de plantes là-bas, qu'il a désormais installé dans sa chambre à Saint Hélon. C'est assez naturellement qu'il s'est tourné vers l'activité jardinage que nous proposons.

L'activité jardin parle aux résidents. On a des installations intéressantes ici : beaucoup d'espaces, une serre (même si des adaptations doivent être envisagées). Avec M. Vauquelin nous sommes les piliers de cette activité jardinage et certains viennent se greffer (sans jeu de mot !) en voyant nos productions. M. Vauquelin s'est complètement investi dans "ce nouveau travail". Il fait même preuve d'une grande autonomie. J'ai été absente 10 jours et il a pris l'initiative de venir arroser nos plantations tous les jours. Il s'est vraiment pris de passion pour le jardinage et la culture des fleurs. Il fait des boutures, il repique. Il a même réalisé un petit guide qui explique comment s'occuper des fleurs. Cette activité est vraiment source d'inspiration pour les résidents.

LYDIE GAILLOT :

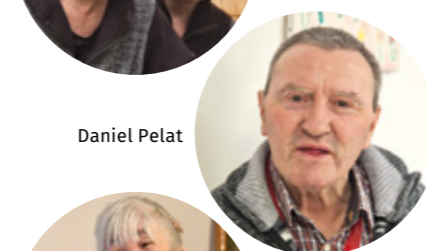
Je travaillais à l'agrafeuse à l'ESAT La Colagne, à l'atelier fabrication des cagettes. Pour ma retraite je suis venue au foyer de vie de Saint Hélon.

J'aime marcher, coudre et tricoter. Pour la marche, je participe aussi aux marches organisées par l'association Le souffle lozérien. Je suis active. Pour la couture et le tricot, je suis bénévole au Marveloz pop festival. Je fais des carrés de tricot qui servent à la décoration. Tous les 15 jours, je vais dans leur local. Je me régale à travailler pour le festival.

Je n'aime pas rester enfermée dans ma chambre. J'aime voir du monde. J'ai fait des connaissances. J'ai une copine qui s'appelle Georgette. Je n'aime pas rester sans rien faire et j'aime faire plein de choses.



Raymond Vauquelin,
Chantal Sidoine



Daniel Pelat



Lydie Gaillot

MIREILLE CAYROCHE NADÈGE SAVOIE

Ergothérapeute

Éducatrice spécialisée coordinatrice au FAM de Bernades

L'APPRENTISSAGE DES HABILITÉS SOCIALES POUR LES RÉSIDENTS DES BERNADES

Le groupe d'habiletés sociales fonctionne maintenant depuis 2 ans. Nous cherchons à proposer un temps autour de l'expression verbale et infra-verbale mais surtout nous essayons d'aider les personnes à accéder à une meilleure compréhension des codes sociaux, des inter-relations, afin de leur permettre de devenir plus acteurs dans leur quotidien.

Ces 2 années de mise en œuvre, associées à la formation sur les habiletés sociales que nous avons suivie, nous renforcent dans l'idée qu'il est nécessaire, à la fois de bien préparer les séances, mais aussi de travailler en tout petit groupe afin d'apporter les propositions les plus individualisées possibles. Au travers de temps de jeu de société, d'images, de vidéos, de décryptage de scénarios sociaux, de jeux de rôles, de mise en pratique... nous essayons de rendre concret des concepts complexes pour des personnes ayant des troubles autistiques ou des troubles du neuro développement avec déficience intellectuelle. **Les exercices réalisés doivent avoir du sens et leur servir dans leur quotidien. Pour que ce soit efficace, il faut qu'ils y trouvent une utilité.**

Notre séance débute toujours par l'expression du baromètre émotionnel du jour. Chacun doit dire s'il est triste, en colère, content... Ensuite, les exercices proposés

lors de chaque séance de travail dépendent des objectifs individuels de chacun, inscrits dans les projets personnalisés. Nous partons d'eux, de leurs compétences et difficultés personnelles pour développer des outils visant à les soutenir dans leur quotidien. **Notre objectif est de favoriser l'apprentissage qui leur permettront de les aider à s'ajuster au mieux aux attendus sociaux.**

Pour un des participants par exemple son objectif est d'arriver à parler de son handicap. Il vit des choses au quotidien, la mise en place d'un corset par exemple ; il a du mal à comprendre et cette situation le questionne beaucoup. Il faut lui expliquer pour qu'il comprenne et puisse en parler. C'est quelque chose de très difficile à appréhender pour lui. Pour Noël Itier, il s'agit de l'amener à énoncer des demandes (demande d'aide, demande de réaliser quelque chose...).

Depuis que l'on a commencé ces groupes, on note certaines avancées. Ces groupes ont permis de développer de nouvelles habitudes et l'outil "pictogramme" devient plus facile à utiliser. Pour certains, on ressent plus de sécurité dans la façon d'appréhender les choses. Cela facilite aussi l'acquisition de vocabulaire car on les incite à utiliser des mots et à articuler au mieux. Certains ont désormais

acquis certains codes sociaux : dire bonjour, ne pas couper la parole...

Aujourd'hui, l'établissement s'est ouvert à la communication alternative améliorée, les équipes ont été formées. Au FAM, les signes sont peu adaptés, par contre on développe bien l'utilisation de pictogrammes, de photos, d'images. On avait commencé ce travail dans le groupe aux habiletés sociales mais désormais cela se généralise. Notre travail a pris de l'ampleur dans les unités. En fin d'année, on propose une sortie. En 2023, nous avons été faire les courses au supermarché et nous avons fait un pique-nique. Une occasion de mettre en application une année d'apprentissage. C'est un aboutissement.



Mireille
Cayroche



Nadège Savoie
et Noël Itier



LAURE PODEVIGNE

AMP au Foyer de vie L'Horizon

DES RÉSIDENTS IMPLIQUÉS DANS LA VIE DE LA CITÉ AU TRAVERS DU BÉNÉVOLAT

Le Foyer de vie L'Horizon s'est toujours inscrit dans une démarche d'inclusion. Les activités développées visent à favoriser la participation à la vie sociale et citoyenne des personnes accompagnées.

Certains résidents ont exprimé au travers de leur projet personnalisé leur souhait de prendre une place à part entière dans la vie de la cité.

L'activité "actions bénévoles" que je porte au sein du service animation, avec mes 3 autres collègues (cf témoignage Cathy Joie page 79), va dans ce sens et permet aussi de développer des compétences personnelles et sociales qui peuvent participer à l'inclusion et au développement des personnes accompagnées.

C'est ainsi que fin 2023, nous avons rencontré Mme Nathalie Audigier, responsable de l'antenne locale de La Croix Rouge, pour créer un partenariat avec cette association et impliquer des résidents dans des actions de bénévolat au sein de l'antenne de La Canourgue.

Les résidents s'y rendent donc tous les jeudis après-midi pour diverses missions : Shana assure la mise en rayon des habits à la "vesti-boutique" et accueille le public ; Carina prépare la pause-café et la petite collation pour offrir aux visiteurs ; Benjamin,

lui, s'investit sur la distribution d'aide alimentaire et part avec un autre bénévole assurer les livraisons auprès des personnes vulnérables rencontrant des problèmes de mobilité.

Si cette activité leur permet de participer pleinement à la vie locale et de se sentir utile, elle permet aussi de répondre à d'autres objectifs au niveau de la régulation des émotions, de l'apprentissage des codes sociaux, de l'expression orale... Shana a été extraordinaire lors de la collecte de denrées alimentaires réalisée au supermarché de Banassac, elle

abordait les gens avec beaucoup d'empathie et un discours très clair pour les inciter à donner.

Avant Noël, les résidents ont accueilli leurs collègues bénévoles au foyer autour d'un goûter. Ils souhaitent leur montrer "leur maison". À cette occasion, les résidents ont reçu leur diplôme de participant actif à la Croix Rouge. Un geste significatif de la volonté de la Croix Rouge de vouloir construire ce partenariat de façon pérenne et de considérer les résidents du foyer comme des bénévoles à part entière.



Les équipes de la Croix Rouge en visite au Foyer



FLORENCE GONNET

AES au Foyer de vie Lucien Oziol

ACCOMPAGNER DIFFÉREMMENT

Je suis au Foyer Lucien Oziol depuis seulement 1 an. J'ai été recrutée pour assurer l'accompagnement des résidents, avec comme support les activités lingerie et ménage. Ma mission est de soutenir le développement des compétences des personnes accompagnées, dans le cadre de ces deux activités.

Ce type d'accompagnement a du succès et les résidents sont extrêmement motivés. Pour l'atelier ménage, je suis amenée à suivre 4 à 5 personnes et à la lingerie, 8. Pour certains, il s'agit d'un accompagnement à caractère occupationnel ; l'ambiance à la lingerie est calme et apaisée et

favorise la parole et les échanges duels privilégiés. Pour d'autres, on va rechercher un apprentissage plus structuré et viser le passage des Reconnaissances des Savoir-Faire Professionnels (RSFP) et pourquoi pas évoluer vers une activité d'ESAT, quelques heures par semaine. C'est le cas de Boris Roudier qui a passé ses RSFP et a effectué un stage à l'ESAT de la Valette.

J'ai pu accompagner Coralie Roverly (cf article p.78) qui est au CAAJ* à Mende. C'est une jeune fille volontaire et dynamique. Elle a démontré sa volonté de continuer. Elle était toujours très ponctuelle

et assidue. Un vrai rayon de soleil ! Elle souhaite renouveler un stage, de plus longue durée cette fois. Anaïs Ollier, elle, a passé des RSFP pour plusieurs compétences. Il y a un réel engouement. Je ne pensais pas qu'il y aurait autant de volontaires. La RSFP au sein des foyers de vie est quelque chose d'assez récent. C'est à l'initiative de Jean-Luc Escalé qu'on le développe. C'est significatif de la capacité d'initiative du Pôle occupationnel et médicalisé, les foyers de vie du Clos du Nid étant les premiers en France à développer la RSFP

*CAAJ : Centre d'Accueil et d'Activités de Jour



BORIS ROUDIER

Résident au Foyer de vie Lucien Oziol, membre du CREX (Comité de retours d'expériences)

Je participe au CREX. Il faut analyser les fiches d'événements indésirables. Il y a des fiches d'événements indésirables pour le bon fonctionnement de l'établissement, pour assurer la sécurité des résidents aussi.

Tout le monde peut écrire une fiche d'événement indésirable, quand il se passe quelque chose d'assez grave ou d'inapproprié.

Aux réunions du CREX, il y a le directeur, Jean-Luc Escalé, la chef de services, Laure Nouani, Sandrine la comptable, Annick l'éducatrice coordinatrice et moi-même pour représenter les usagers. On se réunit 1 fois par trimestre. On regarde toutes les fiches et on les note 1, 2 ou 3 en fonction du niveau de gravité. Par exemple, une personne lors d'une crise a insulté plein de monde et l'éducateur a fait une fiche d'événement indésirable. Nous, on cherche des solutions pour que cela ne se reproduise pas. On propose des pistes. Là c'est un exemple, mais je ne peux pas parler des différents cas et de ce qui se dit. C'est confidentiel. C'est une preuve de confiance d'avoir été choisi. C'est intéressant. Ce qui me plaît, c'est de parler de ce qui va et de ce qui ne va pas, de donner mon avis et de donner mes idées.

CORALIE ROVERY ET MARION TARDIEU

Accompagnées par le CAAJ*

DORIANE MEISSONNIER

Éducatrice spécialisée

DES PARCOURS INATTENDUS !

CORALIE ROVERY

Je suis au CAAJ depuis 4 ans. Avant j'ai été à l'IME à Marvejols et à l'IMPro. Au CAAJ, à Mende, je viens du mardi au vendredi. Je participe aux activités proposées : les ateliers cuisine, aller à la piscine ou d'autres activités comme la pétanque, le tir sportif, la musculation, aller au jacuzzi...

Mon projet est de travailler dans l'entretien des locaux. J'ai fait un stage au ménage au foyer Lucien Oziol. Ma référente était Florence Gonnet (Cf article p77). Ça s'est bien passé et je voudrais refaire un stage mais cette fois-ci plus long et je voudrais y être hébergée, pour éviter les allers/retours sur Mende. Ce serait aussi un test pour voir si je supporte l'éloignement de ma famille. Pourquoi pas y rester le week-end aussi. Lors de ce 1^{er} stage, j'étais au ménage de 9h à 11h et l'après midi je participais aux activités. Mon rêve est de travailler dans l'entretien des locaux. J'aimerais travailler dans le milieu ordinaire, faire le ménage des écoles par exemple. C'est important pour moi de travailler. Ça me défoule. J'aimerais gagner un salaire. Je suis contente de ce que m'a dit Florence à la fin de mon stage. C'est encourageant et j'ai hâte d'y retourner.

MARION TARDIEU ET DORIANE MEISSONNIER

Aujourd'hui le CAAJ accueille 8 personnes, 4 via le Foyer de vie Lucien Oziol et 4 via la Mas de Booz. La mission de l'équipe est principalement axée autour de l'animation avec pour chacune des personnes accueillies des approches et des objectifs spécifiques.



Doriane Meissonnier

Pour Marion, on a très vite identifié un potentiel. C'est une jeune fille active : elle fait du théâtre dans la compagnie 1,2,3... soleil de Serge Lacan, elle joue du synthétiseur, elle est bénévole au Trèfle lozérien avec son papa et son frère. De plus, c'est une jeune femme qui a une vraie conscience professionnelle, elle va au bout des choses. On le voit au niveau des ateliers cuisines

et des activités. Marion a du caractère, elle veut être active. Nous avons organisé une réunion avec ses parents pour échanger sur la possibilité de l'orienter vers une activité à caractère professionnel où elle aurait pleinement sa place. Depuis décembre 2023, Marion se rend 2 fois par semaine à l'Auberge du Col de Montmirat. Elle aide au conditionnement des productions de la ferme auberge. Pour la suite, l'auberge a de nouveaux projets au sein desquels Marion pourrait avoir une place.

*CAAJ : Centre d'Accueil et d'Activités de Jour



Marion Tardieu



CATHY JOIE

Monitrice éducatrice au Foyer de vie l'Horizon

AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC, LES RÉSIDENTS DU FOYER DE VIE L'HORIZON ONT "FLASHÉ" SUR LES ARBRES !

Nous sommes 4 animateurs au sein du pôle animation du foyer de vie l'Horizon : Laure Podevigne, qui s'occupe plus spécifiquement de la partie bénévolat, Alexandre Brionne pour les activités physiques et sportive, Sébastien Ollivier pour les activités d'insertion professionnelles au sein du village et moi-même.

J'anime 3 activités : un atelier couture, un atelier mosaïque et un atelier découverte des saveurs et du patrimoine. C'est dans ce cadre que nous avons répondu favorablement à l'appel à projet du Parc naturel régional de l'Aubrac. **Depuis quelques années le Parc propose aux établissements du territoire un programme d'actions éducatives dans le cadre de l'École du Parc.** Pour l'année scolaire 2023-2024, ce dispositif a décidé de s'ouvrir à de nouveaux établissements comme les établissements médico-sociaux et d'offrir diverses animations avec l'appui d'intervenants sur les patrimoines de l'Aubrac. **Notre proposition de développer un sujet sur "Des photos et des arbres" a été retenue.**

Ce projet s'inscrivait dans la continuité des activités proposées en interne : la rando avec Alexandre ou les créations que je propose car en effet l'objectif

final du projet est de proposer une mosaïque de l'arbre dont les feuilles seront les photos prises durant les différentes séances.

Le Parc nous a offert la possibilité de bénéficier des connaissances d'**Alexandre Burtin comme animateur nature** et de **Francis Rouffiac comme photographe**, avec qui nous avons réalisé plusieurs sessions. Durant la première session, le photographe est venu au foyer pour faire découvrir aux résidents le monde de la photographie : comment tenir un appareil, choisir le meilleur angle de vue... Nous nous sommes ensuite rendus à la forêt du Ventouzet où l'animateur nature les a sensibilisés à la détection des différents éléments de la nature, les types d'arbres...

Au cours d'une 3^e rencontre Alexandre Burtin nous a proposé une balade sur l'Aubrac toujours autour du thème de la nature bien sûr. Une séance se passait au Lac du Moulinet avec Francis Rouffiac et Solveig Cherrier, chargée de missions éducation du Parc, pour tout mettre en pratique : observation des bois du tronc à la racine, utilisation du bois par l'homme... et toujours un reportage photo à la clé. Les résidents ont adoré et se sont tellement investis dans ces séances de photos !

Enfin, au cours d'une dernière rencontre nous avons procédé à la sélection des photos qui serviraient à la création de l'arbre.

Le travail sera restitué le 28 juin 2024 autour d'une journée festive organisée par le Parc où nous pourrons présenter notre travail et voir les productions des autres participants.

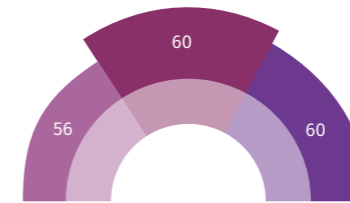
Les résidents ont adoré ce travail autour des techniques photographiques. C'était nouveau pour eux et cela a même suscité des vocations avec certains d'entre eux qui envisagent de s'équiper d'appareils. Ce qui est merveilleux avec la photo c'est que chaque cliché raconte une histoire et Francis Rouffiac les a vraiment amenés à s'exprimer au travers de leurs photos.

Le plus de ce projet a été non seulement de participer à une aventure locale, portée par un acteur majeur du territoire qu'est le Parc, mais surtout de découvrir ce nouveau moyen d'expression qu'est la photo. Ils ont vraiment "flashé" !

PÔLE MAS

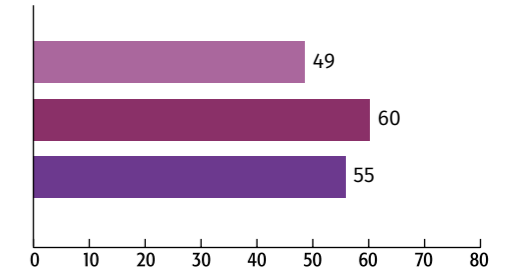
MAS AUBRAC

DIRECTRICE :
Nathalie GAUMOND PLAZA
ADRESSE : Route de Combret • 48340 Saint Germain du Teil
TÉL : 04 66 32 60 10 • **MAIL :** aubrac@closdunid.asso.fr



Nombre de places autorisées 176

	Nombre
MAS Aubrac	56
MAS La Luciole	60
MAS Entraygues	60



Moyenne d'âge

	Âge
MAS Aubrac	49
MAS La Luciole	60
MAS Entraygues	55

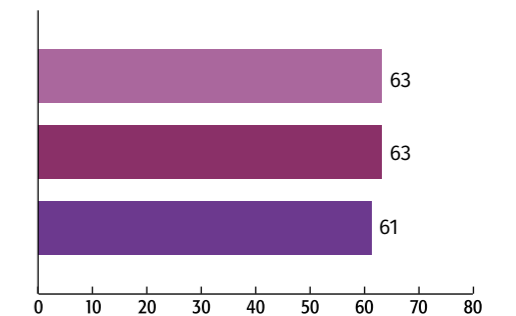
MAS LA LUCIOLE

DIRECTRICE :
Nathalie GAUMOND PLAZA
ADRESSE : Chemin de Cadenet • 48340 Saint Germain du Teil
TÉL : 04 66 32 60 24 • **MAIL :** luciole@closdunid.asso.fr



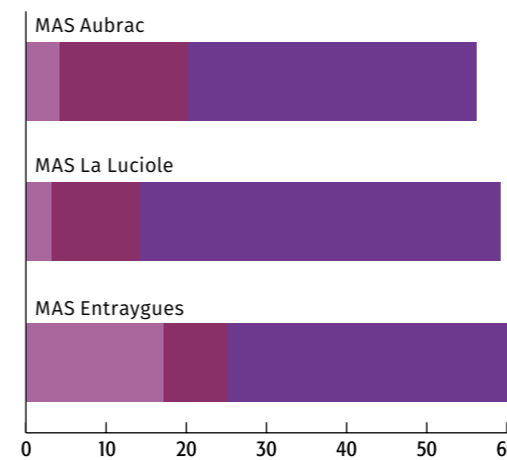
Nombre de personnes accompagnées en 2023 184

	Nombre
MAS Aubrac	60
MAS La Luciole	63
MAS Entraygues	61



MAS D'ENTRAYGUES

DIRECTEUR :
Patrick PAULHAC
ADRESSE : 4 route des Espradasses • Chirac • 48100 Bourgs/Colagne
TÉL : 04 66 42 68 00 • **MAIL :** entraygues@closdunid.asso.fr



	Lozère	Occitanie	Autres
MAS Aubrac	4	16	36
MAS La Luciole	3	11	45
MAS Entraygues	17	8	35



PÔLE MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES L'INNOVATION À CŒUR

L'année écoulée a été empreinte d'innovation et d'engagement au sein du Pôle Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS). Axé sur l'enrichissement constant du quotidien des personnes en situation de handicap, le pôle s'est distingué par sa volonté d'expérimenter de nouvelles approches. Parmi les initiatives, la philosophie Montessori continue de s'intégrer avec succès dans les pratiques professionnelles, la mise en place d'un "pôle de prestations externalisées" a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives, offrant aux résidents des expériences nouvelles et enrichissantes. L'année 2023 sera le point de départ d'un projet d'une importance majeure pour notre Association et plus globalement pour le territoire : la création d'une unité dédiée à l'accueil des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme en situation complexe.

TEMPS FORTS 2023 ET PERSPECTIVES

Visite ministérielle

En juin, Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès des personnes handicapées, entourée de M. Philippe Castanet, Préfet de Lozère, et de M. Didier Jaffre, Directeur Général de l'ARS Occitanie, est venue à la rencontre des professionnels de la MAS d'Entraigues travaillant sur une unité d'accueil individuel, auprès d'un adolescent en situation très complexe. La Ministre s'est montrée attentive aux retours d'expériences des professionnels face à ces accueils hors normes et la montée en compétence de la MAS et M. Didier Jaffre a souligné la qualité du dossier de candidature présenté par l'association pour la création d'une unité résidentielle pour six personnes avec un TSA en situation très complexe, adossée à la MAS d'Entraigues.



Remédiation cognitive

Début d'un travail et de formations des professionnels pour introduire des techniques de remédiation cognitive, dont l'objectif est de diminuer l'impact des difficultés cognitives d'une personne, préalablement objectivées lors d'un bilan neuropsychologique. Une première journée de sensibilisation à ces techniques a précédé plusieurs séances de formations assurées par M. Florent Balthazard, neuro-psychologue.

Mesure 37 - 12

La Délégation Interministérielle à l'Autisme a missionné les Centres Ressources Autisme (CRA) et leurs équipes supports départementales associées, pour déployer la mesure 37-12, issue de la stratégie nationale de l'autisme au sein des TND. Cette mesure prévoit le repérage des adultes autistes non diagnostiqués en établissements de santé autorisés en psychiatrie et en établissements médico-sociaux "généralistes". En octobre 2023, l'équipe support Lozère, constituée de six membres, a débuté la première étape du déploiement de la mesure par les FAM et les MAS, tous mobilisés. Des binômes, missionnés par leur établissement, ont été formés au pré-repérage et repérage de leurs résidents. D'autres étapes suivront et permettront à terme de faciliter l'accès aux soins et d'améliorer la qualité de vie des résidents. Cette mesure s'inscrit dans une évolution des pratiques professionnelles attendues dans le secteur médico-social.

Perspectives

- Projets architecturaux au sein des 3 MAS, pour répondre à l'évolution des besoins des résidents.
- Reflexion architecturale « pour la création d'une unité résidentielle à vocation interdépartementale spécialisée dans l'accueil de personnes avec troubles du spectre de l'autisme associés à des comorbidités relevant d'autres troubles du neuro-développement, en situation très complexe »
- Déploiement du service de prestations externalisées au sein des MAS de Saint Germain du Teil favorisant à la fois l'inclusion et l'enrichissement des journées des résidents.

SYLVIE COUDERC

Psychologue à la MAS Entraygues

ET PATRICK PAULHAC

Directeur de la MAS d'Entraygues

L'ACCUEIL DE PERSONNES AUTISTES EN SITUATION COMPLEXE

Courant 2022, le Clos du Nid a été sollicité par l'ARS, pour amener une réponse à un jeune garçon atteint de Troubles du Spectre de l'Autisme en situation très complexe et au bord de la rupture de parcours. Patrick Julien a souhaité que l'Association non seulement amène une réponse sur cette situation précise mais se positionne activement sur l'accueil de ce type de public. Avec une expérience déjà éprouvée dans l'accueil de personnes autistes, la réflexion s'est naturellement tournée vers la MAS d'Entraygues.



Sylvie Couderc

Travailler au Clos du Nid, permet de porter des idées novatrices en faveur des adultes avec autisme en situation de handicap sévère. Les troubles du comportement entraînent, chez cette population, des difficultés à trouver un établissement d'accueil et cette discrimination nous touche particulièrement. Ainsi, lorsque le

projet d'accueil de personnes en situation complexe a commencé à se dessiner, nous avons été ravis d'être sollicités par nos partenaires pour préparer l'accueil d'un adolescent au sein de la MAS d'Entraygues, et plus globalement, pour réfléchir sur un projet d'unité résidentielle pour lequel l'ARS Occitanie venait d'ouvrir un Appel à manifestation d'intérêt.

Concrètement, nous avons conçu un protocole d'accueil expérimental et individuel avec des objectifs précis, un cadre théorique, une méthodologie et des outils. Le principal outil était un lieu d'accueil prototypique "la Villa" au sein de la MAS d'Entraygues, que nous avons aménagé pour répondre à notre objectif. La validation de notre projet par le Centre Ressources Autisme Languedoc Roussillon (CRA LR) nous a permis fin 2022, d'accueillir Naïl, un adolescent avec autisme en situation très complexe c'est-à-dire sans solution d'hébergement et sans accompagnement. La vie à la Villa était rythmée par les propositions que nous faisons à Naïl, lorsqu'il les acceptait. Sans sa collaboration, il n'est pas possible d'avancer avec un résident en situation complexe. Puis, de balades en balades, de plus en plus longues et de plus en plus ouvertes vers l'extérieur, l'étape "Villa" a pris fin pour Naïl, 10 mois après son

arrivée, le 11 septembre 2023 où il a déménagé sur l'unité Aubrac, dédiée aux personnes avec TSA-TDI. Cette transition a été un moment plein d'espoir pour ce jeune résident et sa famille.

CONCRÈTEMENT, NOUS AVONS CONÇU UN PROTOCOLE D'ACCUEIL EXPÉRIMENTAL ET INDIVIDUEL AVEC DES OBJECTIFS PRÉCIS, UN CADRE THÉORIQUE, UNE MÉTHODOLOGIE ET DES OUTILS. LE PRINCIPAL OUTIL ÉTAIT UN LIEU D'ACCUEIL PROTOTYPIQUE "LA VILLA"

L'objectif était immense. Il s'agissait d'abord de constituer à la MAS d'Entraygues une équipe spéciale, avant d'être spécialisée, pour accompagner ce type de handicap au long court. Ensuite nous devons convaincre, par la preuve de notre travail, de notre capacité à transformer notre offre d'accueil. Notre récompense a donc été de constater la réussite du dispositif "Villa". Son évaluation en temps réel a permis de montrer le poids des perturbateurs environnementaux dans l'amélioration de la complexité de la situation de

Naïl. L'ajustement des variables collectives, au plus près de ses besoins a rapidement montré une baisse des troubles du comportement et une augmentation de ses aptitudes relationnelles. Lorsque le champ relationnel devient possible alors nos cœurs de métier peuvent s'exercer, ce que nous avons fait avec une progressivité individualisée maximale. Effectivement, au moment de l'accueil nous ne savions presque rien de Naïl si ce n'est ses expériences douloureuses, donc à ce moment-là, nous devons lui prouver notre capacité à recréer pour lui un environnement interpersonnel possible.



Patrick Paulhac

Dit de la sorte, cela paraît simple, pourtant nos valeurs psycho-éducatives et notre bon sens du prendre soin ont été mis à mal. Au sein de l'unité résidentielle, nous travaillons à ce préalable à la relation d'aide : nous, l'environnement, nous devons nous intégrer dans son univers, pour qu'il nous accepte. D'ailleurs, la dynamique des formations à développer dans les unités résidentielles sera un vrai défi et le Guide d'accompagnement environnemental de Niort auquel nous sommes formés s'inscrit dans une logique de terrain opérationnelle.



Olivier Putod, résident de la MAS d'Entraygues

L'année 2023 s'est terminée par une formidable nouvelle car nous avons appris courant décembre que notre candidature était retenue par l'ARS Occitanie pour la création d'une unité résidentielle pour l'accueil de ces personnes atteintes de TSA en situation complexe. C'est la concrétisation d'un projet qui se voulait au départ exploratoire, à la limite de la recherche participative. C'est la reconnaissance de nos compétences, d'une méthodologie efficace, d'accompagnements efficaces et d'un programme de formation ambitieux. Parallèlement, la nouvelle stratégie nationale pour les TND a été communiquée début 2024 et s'inscrit dans la continuité de la précédente (2018-2023) concernant la mesure 37 devenue la mesure 12. Cette mesure en faveur du repérage des TSA des adultes hébergés en établissements généralistes, sanitaires et médico-sociaux, est une mesure phare de la stratégie car elle répond à de réels besoins d'accompagnements spécifiques pour une population

adulte en situation de handicap. Ainsi, la MAS d'Entraygues s'est mobilisée pour constituer une Equipe Support départementale (ES Lozère), en partenariat avec la communauté professionnelle territoriale de santé, CPTS Terres des Sources Lozère, et l'Hôpital Lozère. Le 1^{er} juin 2023 une convention tripartite a été signée liant les six membres qui la constituent. La mission de cette équipe est de déployer la mesure en étroite collaboration avec le CRA LR.

En octobre 2023, l'ES Lozère a débuté la première étape du déploiement de la mesure par les FAM et les MAS, tous mobilisés. Des binômes, missionnés par leur établissement, ont été formés au pré-repérage et repérage des TSA en situation complexe, dans l'optique de faciliter l'accès aux soins et d'améliorer la qualité de vie de ces résidents. Cette mesure s'inscrit dans une évolution des pratiques professionnels attendue dans le secteur médico-social. En mars 2024, une 2nde session a été formée.



MALAURY AGRET

Monitrice Coordinatrice à la MAS la Luciole

JOURNÉES MÉTIERS : REVENIR À L'ESSENTIEL

L'une des plus grandes richesses existantes en Maison d'Accueil Spécialisée est de travailler en "mode multidisciplinarité". Une diversité de professionnels sont réunis pour accompagner dans leur quotidien les résidents. Au sein même des équipes de proximité, les professions sont multiples : moniteur éducateur, aide-soignant, aide médico-psychologique ou encore accompagnant éducatif et social. Le travail en équipe est le moteur qui permet d'animer le quotidien des personnes accueillies.

Toutefois, nous nous sommes rendus compte que cette richesse avait une faille. En effet, quand des professionnels travaillent ensemble pendant plusieurs années, ils s'enrichissent les uns les autres en partageant leurs connaissances, en croisant leurs expériences, mais il y a un risque ! Ils sont potentiellement enclins à perdre leurs identités professionnelles et leurs expertises respectives.

Un aide-soignant est amené à inclure les pratiques éducatives dans ses fonctions et, vice-versa, des professionnels formés pour accompagner dans le domaine éducatif pourraient être amenés à aller jusqu'à du nursing lorsque cela s'impose.

Afin que chacun puisse, dans des temps bien définis, retrouver sa fonction propre, le planning des professionnels a évolué courant

2023. Chaque planning comprend désormais ce que nous avons appelé "une journée métiers". Une fois tous les 15 jours, sur une journée de 9h30 à 16h, selon un roulement, chaque professionnel des équipes de proximité se refocalise sur leur cœur de métier.

Lors de cette journée, les professionnels sont dissociés du quotidien, leurs missions et rôles sont de programmer des activités et des accompagnements spécifiques qui bénéficient de manière directe aux résidents. Mais pas que, chaque proposition faite doit correspondre au cœur des métiers des professionnels.

LORS DE CETTE JOURNÉE, LES PROFESSIONNELS SONT DISSOCIÉS DU QUOTIDIEN, LEURS MISSIONS ET RÔLES SONT DE PROGRAMMER DES ACTIVITÉS ET DES ACCOMPAGNEMENTS SPÉCIFIQUES QUI BÉNÉFICIENT DE MANIÈRE DIRECTE AUX RÉSIDENTS ET CORRESPONDANT À LEUR CŒUR DE MÉTIER

Concrètement, un aide-soignant programmera des soins de pédicure, des bains détente, des effleurages dans un objectif de relaxation, des séances de relaxation. Il pourra

également se mettre en lien avec les services infirmiers pour les prises de constantes ou encore les rendez-vous médicaux.

Pareillement, un accompagnant éducatif social tout comme un aide médico-psychologique planifiera cette journée en lien direct avec ses fonctions propres. Ils pourront mettre en place des ateliers de loisirs et d'animation en *intra-muros*, ils participeront aux événements de sports adaptés, ils proposeront aux résidents des repas hors de leurs unités, à la fois au restaurant ou dans une salle dédiée à ce moment.

C'est un outil de transition pour redonner à chaque Métier sa pleine puissance et son plein exercice. Les accompagnements réalisés courants 2023 lors de ces horaires sont à la fois multiples et variés. Une occasion aussi d'y intégrer les outils de communication alternative améliorée ou encore des activités en lien avec la démarche Montessori.

Au regard de l'année écoulée, le bilan est plutôt positif. Les professionnels se saisissent de plus en plus de cette journée dédiée. Toutes les actions qui en découlent permettent d'améliorer le quotidien des personnes accueillies et d'enrichir leur journée.



CHRISTINE LALLEMANT

Éducatrice Coordinatrice sur la MAS Aubrac sur le Service de Prestations Extrernalisées

MONTESSORI : GAGNER EN LIBERTÉ

Dans une démarche innovante, la MAS Aubrac s'est engagée, en 2019, dans la mise en place de l'approche Montessori auprès des personnes en situation de polyhandicap. L'intérêt qu'elle a suscité et les bénéfices observés chez quelques habitants de la MAS a encouragé son déploiement. Appuyé par le dynamisme des équipes éducatives et de rééducation, **cette approche a pris de l'ampleur et a trouvé sa place dans les accompagnements au quotidien, les projets personnalisés, les activités proposées.**

Cela a changé certains paradigmes de nos accompagnements en laissant plus largement la place au développement du pouvoir d'agir, à travers le principe clef « aide moi à faire seul », toujours dans une idée de progression et de plaisir. Le changement de regard, de culture professionnelle a permis peu à peu que certains résidents puissent être soutenus dans le maintien voire même le développement de leurs compétences, aussi minimes soient-elles.

Avec une formation à l'appui, ces pratiques, déjà existantes au quotidien, ont pris une meilleure assise et se sont structurées. Une méthodologie d'organisation et de suivi des actions a été construite et mise en place, via des fiches

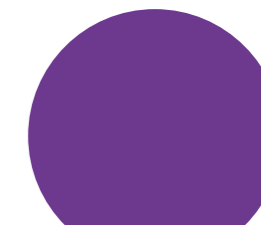
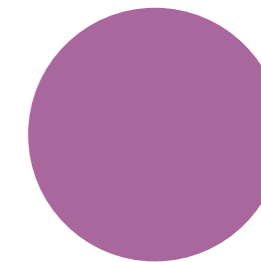
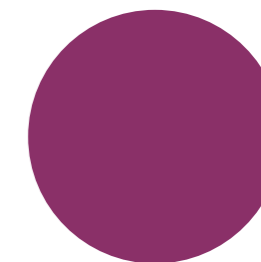
actions incluses dans les projets personnalisés des personnes accompagnées. Actuellement, ces « actions Montessori » sont menées quotidiennement avec les résidents les plus sensibles à cette approche. Aujourd'hui, avec le recul nécessaire, nous pouvons aisément évaluer que les résidents concernés ont gagné en pouvoir d'agir, en autonomie, en capacité à faire des choix. Plusieurs exemples me viennent à l'esprit. Une résidente arrive à exprimer ses préférences dans le choix des desserts. Une autre, du fait d'adaptations spécifiques de son environnement et du matériel, mange désormais toute seule. Tout ceci est aussi le fruit de la grande inventivité des professionnels de terrain.

Pour les résidents, de fait, nous observons une diminution des troubles du comportement, un meilleur épanouissement et une meilleure estime de soi (fierté d'avoir progressé). De plus, la visée inclusive est alors plus palpable et envisageable (aller vers, mais aussi inviter chez soi).

Pour les professionnels, cette approche a permis de redonner du sens aux actions menées quotidiennement. C'est aussi extrêmement gratifiant d'observer concrètement les progrès réalisés par les personnes en situation de handicap, conséquence directe

des actions mises en œuvre. Avec cette approche innovante, rien n'est joué, tout est à construire, à inventer à l'image du "Chariot Montessori" pensé par les équipes rééducatives de la MAS Aubrac. Un chariot mobile contenant des outils ludiques ciblés pour éveiller à la sensorialité (musique, odeurs), pour favoriser les apprentissages.

Avec l'approche Montessori, le plus grand risque est de ne pas essayer !





EMMANUELLE HYM

Enseignante en Activités Physiques
Adaptées à la MAS la Luciole

TRAVAIL SUR L'ANALYSE DES CHUTES

Parce que j'y avais travaillé dans un précédent poste, je me suis rapidement penchée sur la problématique des chutes dès mon arrivée à la MAS La Luciole. À travers les fiches d'événements indésirables et des transmissions Ogirys sur le dossier de l'utilisateur informatisé, **il me semblait intéressant de comprendre l'origine des chutes, afin de pouvoir mettre en place des actions de prévention.**

C'est la raison pour laquelle, dès juin 2023, tous les résidents de la MAS la Luciole qui se verticalisaient ont été évalués sur leur risque de chute de manière pluridisciplinaire. Il en est ressorti que 41% avaient un risque de chute important à majeur. Nous avons aussi étudié les différents facteurs de risque individuel afin de pouvoir agir sur ceux-ci et nous avons pu identifier parmi les plus importants : les séquelles neurologiques, la polymédication, les problèmes d'incontinence, les problèmes de mobilité...

Des statistiques trimestrielles ont été mises en place. C'est le Pr Boulenger qui, en prenant connaissance de ce travail a initié, en septembre 2023, une rencontre avec les équipes du Dr Stéphanie Miot, et son équipe pédagogique de l'École de gériatrie et de gérontologie, à la faculté de Médecine de

Montpellier. La délégation du Clos du Nid était composée du Pr Boulenger, de Patrick Julien, de la Directrice ainsi que des cheffes de services des établissements Luciole et Aubrac, du Directeur du Foyer Saint Hélicon, de l'enseignant APA de la MAS Aubrac, de la psychologue et moi-même. Après la présentation de l'analyse des chutes réalisée dans les deux établissements, une réflexion s'est ouverte autour d'un travail collaboratif commun qui pourrait être engagé en 2024.

Pour faciliter l'analyse des causes, il était d'abord nécessaire de créer un outil commun. En octobre 2023, **une feuille déclarative d'analyse des chutes a été mise en place afin de mieux comprendre l'origine des chutes.** En effet, trop souvent, les déclarations de chutes étaient inexistantes ou insuffisantes pour permettre une analyse car se limitant à l'heure et au lieu. Ce document, avec des réponses à choix multiples, facilite le travail et engendre une plus grande quantité de réponses. Depuis, plusieurs autres établissements s'en sont saisis pour appréhender la thématique de la prévention des chutes.

Ainsi, en fin d'année 2023, un bilan fut établi. 239 chutes ont été répertoriées, principalement durant la saison estivale ; les chutes doublent durant l'été.

Les chutes se passent, pour 1/3 d'entre elles, dans la chambre du résident et se déroulent le plus souvent l'après-midi et la nuit. Si 8 chutes ont nécessité une hospitalisation, 77% d'entre elles se révèlent sans gravité motrice apparente.

Aujourd'hui, des actions individuelles, en lien avec le service médical et rééducatif, sont menées : adaptation du traitement, prises de rendez-vous réguliers avec le pédicure et l'ophtalmologue, adaptation de l'environnement, accompagnement rééducatif suite à un syndrome post-chute...

Des actions collectives au sein de l'établissement ont aussi abouti à faire évoluer l'environnement : réfection du revêtement du cheminement autour des bâtiments, sécurisation des escaliers, amélioration des éclairages sur certains secteurs... Des ateliers de prévention des chutes sont également menés par les rééducateurs des deux MAS autour de parcours moteurs.

Pour 2024, un COPIL spécifique aux chutes sera mis en place pour renforcer la réflexion autour d'autres actions à venir.

CARLA DA COSTA FERREIRA

Référente régionale autisme, scolarisation, handicaps rares au sein de l'ARS Occitanie.

LA MESURE 37-12 ET LE REPÉRAGE DES ADULTES TSA

Dans le domaine de l'autisme, si le développement de l'expertise reste une évidence, une des priorités de l'ARS est avant tout d'encourager une dynamique plus globale pour "gagner collectivement". Cette dynamique, nous souhaitons la soutenir bien évidemment autour de la mise en place d'unités résidentielles de cas complexes mais nous avons aussi à cœur que cela puisse venir essaimer plus largement le secteur et sur diverses thématiques comme la qualité, la transmission, le partage des savoir-faire...

Pour répondre à cette ambition, l'ARS souhaite accompagner le secteur adulte, encore trop souvent éloigné des usagers en termes de réponses modulaires et de conformité aux recommandations de bonnes pratiques. Un des leviers pourra être la mise en œuvre de la mesure 37, devenue mesure 12 dans la nouvelle stratégie nationale pour les TND. **Cette mesure concerne le repérage des TSA au sein des établissements médico-sociaux et sanitaires. Aujourd'hui la France compterait plus de 600 000 adultes encore non diagnostiqués.** Si beaucoup de choses ont été faites pour les enfants, on sait tout l'effort que l'on a à conduire pour les adultes. L'ARS a mandaté les 2 Centres Ressources Autisme, celui de Montpellier et celui de Toulouse, pour monter un plan de repérage et aller dans les

établissements pour identifier, en lien avec les professionnels des lieux, les adultes autistes qui n'auraient pas été diagnostiqués.

POUR NOUS L'ENJEU EST IMPORTANT

Pour les patients et les résidents, cette mesure permet de **mieux adapter le projet de soins et d'accompagnement** et, de fait, améliorer leur qualité de vie.

Pour les professionnels, cela permet de mieux connaître les profils des personnes accueillies, de **pouvoir monter en compétences** et dans un cercle assez vertueux favoriser le bien-être au travail.

C'est pour nous un enjeu majeur d'accompagner les établissements qui souhaitent s'engager dans cette démarche qu'on souhaite globale. On est prêt à mobiliser des plans massifs de formation. On souhaite pouvoir aussi amener certains à engager des démarches de certification.

Enfin, on doit se nourrir des regards des aidants et des familles, toujours très riches d'enseignements, pour construire des projets tels que ceux des unités résidentielles, comme celle pour laquelle la MAS d'Entraignes a été retenue et pouvoir co-construire les politiques publiques. Je suis assez convaincue qu'on a beaucoup à apprendre, à la fois collectivement et des personnes elles-mêmes, pour changer les regards.



Carla Da Costa Ferreira lors de son intervention à Marvejols



DIDIER CLAVEL

Moniteur-éducateur à la MAS La Luciole

À FOND POUR LE TÉLÉTHON !

Voilà 2 ans que pour le week-end du Téléthon, les 2 MAS de Saint Germain du Teil participent activement à la récolte de fonds au profit de la recherche pour les maladies rares. Comment ? Au travers d'une activité "cuisson du pain" au four à pain du village.

village, les enfants des écoles et les résidents, venus nombreux, avec leurs éducateurs tout au long de la journée, participer et commenter la cuisson du pain !

Après avoir suivi de près la reconstruction du four à pain en 2022, dans le cadre d'une activité inclusive, les résidents des deux MAS le font revivre le temps d'une journée. Ils s'animent tous les ans autour de la confection et de la cuisson du pain. Et c'est pour la bonne cause !

Des résidents aident à pétrir la pâte à pain après avoir été acheter la farine aux Moulins de la Colagne, alors que d'autres préparent les fouaces. Le tout sous l'œil avisé de l'ancien boulanger du village, désormais cuisinier au Clos du Nid. Et ils sont nombreux pour veiller avec lui à la bonne cuisson de ces gourmandises.

Une fois prête, ils assurent eux même la vente de leur production aux habitants du village dont le montant de la collecte est remis à la Mairie au profit du Téléthon.

Cette manifestation conviviale permet de vivre un beau moment inclusif et de favoriser des temps de partage entre les habitants du



Cuisson dans le four à pain de St Germain pour le Téléthon

PÔLE D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET D'URGENCE

MAISON DES SOURCES

DIRECTRICE :

Marjorie ESCRICH

ADRESSE : Quartier de l'Empery · 48100 Montrodod

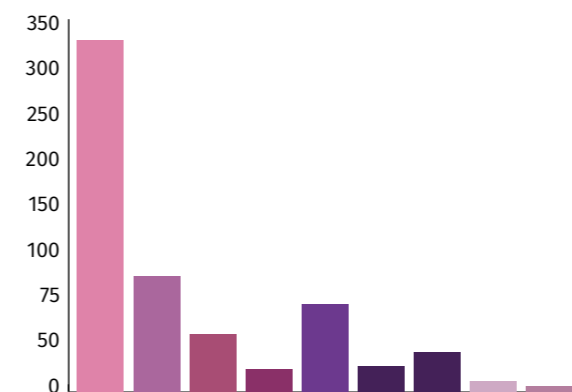
TÉL : 04 66 32 82 24 · MAIL : maisondessources@closdunid.asso.fr

NOMBRE DE PLACES : 24

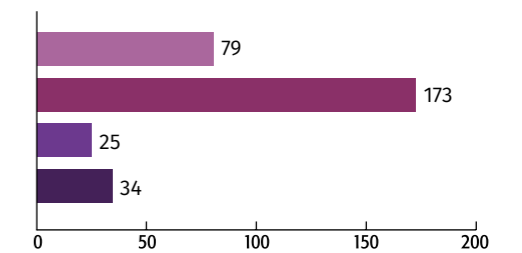
TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT MOYEN : 811 séjours d'une durée moyenne de 10.3 jours



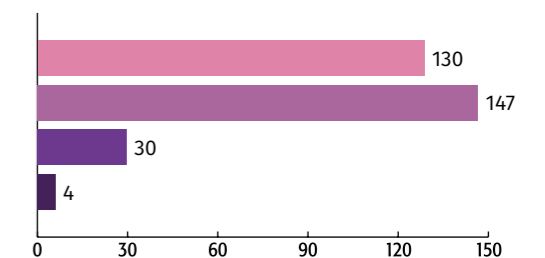
Nombre de personnes accueillies en 2023	311
Nombre de nouveaux séjours en 2023	125



Motif de séjour	Nombre
Répit aidé / aidant	319
Relais ESMS	83
Période de transition	52
Sorties établissement sanitaire	15
Préparation à l'hébergement continu	71
Défaillance aidant	27
Attente de place	35
Hospitalisation de l'aidant	8
Décès de l'aidant	1



Provenance	Nombre
Lozère	79
Occitanie	173
Départements limitrophes	25
Autres	34



Origine	Nombre
Domicile ou famille d'accueil	130
ESMS	147
Établissements sanitaires	30
Autres	4



PÔLE D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET D'URGENCE

UNE EXPERTISE POINTUE

L'EATU la Maison des Sources, établissement d'accueil temporaire et d'urgence, a dépassé toutes les attentes en matière de réponse aux situations d'urgence et de répit. Sa capacité à répondre à un nombre considérable de demandes a largement contribué à renforcer sa notoriété. Grâce à une approche proactive, il a su tisser des partenariats solides avec les acteurs locaux, favorisant une collaboration efficace dans la prise en charge des différentes situations. De plus, l'établissement s'engage plus particulièrement dans la prise en charge des personnes atteintes de maladies rares. L'EATU se différencie en développant une expertise pointue dans ce domaine.

TEMPS FORTS 2023

ET PERSPECTIVES

Utopie 24

C'est le nom d'une scéno-vision créée au sein de l'établissement suite à une résidence d'artistes de la Compagnie le Plateau des terres rouges, avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Occitanie. Utopie 24, c'est un spectacle immersif, on entre dans un bureau dans lequel on entend des voix enregistrées, celles des résidents qui racontent une histoire. Tout a été construit en collaboration entre résidents et artistes : l'écriture des textes, les décors, les enregistrements. Et si ce bureau était le dernier endroit où l'on garde espoir de changer les choses ? Changer les choses, c'est ce qui ressort essentiellement de ce projet.



Brain-Team

Une convention a été établie avec la Filière de santé maladies rares Brain-Team, qui coordonne des centres de référence en maladies rares ayant pour dénominateur commun le système nerveux central, qui permet de positionner l'EATU comme établissement "ressource" dans le cadre de la prise en charge des personnes atteintes de pathologies rares à expression motrice ou cognitive du système nerveux central.

PERSPECTIVES

Rayonnement

Au cours de l'année, 2024, l'EATU participera à diverses journées de conférences et webinaires pour aborder de manière concrète le fonctionnement d'un accueil de répit, d'un accueil temporaire et d'un accueil d'urgence et pour présenter son expertise notamment dans l'accompagnement de personnes atteintes de maladies rares (Chorée de Huntington...).

EQUIPE EQOPAC CHU TOULOUSE PURPAN

L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE PARCOURS COMPLEXES (EQOPAC)

C'est une équipe pluridisciplinaire, composée de travailleurs sociaux, de médecins référents et de cadres de santé, créée sur les urgences du CHU de Toulouse, dans l'optique d'assurer un suivi et de fluidifier le parcours des patients aux situations complexes.



SES MEMBRES :

Michel DESIRE
(Cadre de Santé,
Coordinateur Parcours
Patients sur l'établissement)

Felipe GUERRERO
(Médecin Référent,
Coordinateur de l'EQOPAC)

Marion ROQUES
(Conseillère en Économie
Sociale Familiale,
Urgences Purpan)

Olivier FLAMENBAUM
(Cadre de Santé,
Coordinateur Parcours
Patients sur l'établissement)

Julia MARCHE
(Assistante socio-éducative
Urgences Rangueil)

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'EATU EN LOZÈRE ?

L'EQOPAC a appris l'existence de l'EATU au mois de décembre 2022, par le biais de la directrice d'un établissement que nous avons alors sollicitée dans l'espoir d'obtenir une place d'urgence en établissement médico-social pour une patiente en situation de polyhandicap, arrivée aux urgences dans un contexte de maintien au domicile difficile, accentué par des suspicions de maltraitance, et pour laquelle nous n'avions aucune solution d'aval. L'EATU Maison des Sources a été alors une solution et depuis nous sommes régulièrement en contact pour des prises en charge de patients.

QUELS TYPES DE PATIENTS ORIENTEZ- VOUS VERS L'EATU ?

L'EQOPAC a centré son action autour de 5 parcours adultes majoritaires, ne s'excluant pas mutuellement. Parmi lesquels "les troubles neurocognitifs du sujet jeune" et "le handicap" (tous types de handicap) sont ceux qui motivent essentiellement le recours à l'EATU, dans le cadre du handicap et de la précarité. Il s'agit des situations les plus complexes, majoritairement des personnes en rupture de parcours. La majorité des demandes d'admission portent sur des demandes de séjour d'urgences situationnelles, accompagnées ou non d'évaluations médico-sociales. Le recours à l'EATU a été élargi aux autres pôles cliniques du CHU, pour les patients complexes. Il a permis de trouver des solutions opérantes pour les patients proposés.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES RAISONS QUI VOUS AMÈNENT À Y ORIENTER DES PATIENTS ?

En premier lieu, quand une orientation vers l'EATU est faite, nous cherchons un accueil d'urgence pour permettre à une personne en situation de parcours complexe, ne nécessitant pas de soins médicaux urgents, de retrouver un lieu de vie et une prise en charge adaptée, en attendant de pouvoir proposer une solution d'accueil pérenne. D'autre part, l'EATU fournit une expertise de qualité dans l'évaluation du patient, ce qui permet de consolider le projet de sortie. En effet, le contexte de l'hospitalisation, éloigné des conditions de vie de la personne, ne fournit pas un cadre stimulant et adapté à une évaluation optimale des patients. Attachée à un contexte extra hospitalier, l'expertise du handicap est précieuse dans l'organisation du devenir, le rétablissement durable de la situation des personnes prises en charge, et la prévention d'une ré-hospitalisation.

L'EATU FOURNIT UNE EXPERTISE DE QUALITÉ DANS L'ÉVALUATION DU PATIENT, CE QUI PERMET DE CONSOLIDER LE PROJET DE SORTIE

Enfin, l'EATU dispose d'une équipe pluridisciplinaire experte dans le champ du handicap, avec un réseau professionnel élargi. Elle est porteuse de solutions opérantes concernant

la situation du patient complexe (ex : possibilités de stages en ESAT et articulation avec les foyers de vie...).

Le recours à l'EATU représente un bénéfice institutionnel certain. En effet, ce recours a concerné des patients en situations complexes, dont le handicap n'était qu'un facteur parmi d'autres. Il ouvre une solution de transition qui permet au CHU de résoudre la problématique des durées de séjour très longues de ces patients. Face à l'ensemble des solutions proposées, le recours à l'EATU s'est distingué par son caractère opérant. Son approche experte du handicap nous permet d'envisager un partenariat.

EN QUOI LA PRISE EN CHARGE QUI Y EST PROPOSÉE EST BÉNÉFIQUE POUR CES PATIENTS ?

Les urgences adultes ne constituent pas un lieu de vie. Les secteurs ne sont pas adaptés à des durées de séjour supérieures à 48 heures. Or, au vu du manque réel de place en établissements médico-sociaux (type MAS, FAM...), les patients en situation de handicap complexe sont susceptibles de rester plusieurs semaines voire plusieurs mois. Ceci alors même que la problématique n'est plus médicale, et que l'on observe une méconnaissance des équipes vis-à-vis de la prise en charge de certains types de handicap.

Une hospitalisation prolongée expose potentiellement le patient à des conséquences néfastes : perte d'autonomie liée à un manque de stimulation, sentiment d'abandon, absence de repères... Grâce à l'accueil temporaire d'urgence proposé par l'EATU, ces personnes ont la possibilité d'accéder rapidement à un

environnement et à une prise en charge adaptée à leur situation, complétés d'une expertise dans l'évaluation et l'orientation.

Ce process a été pourvoyeur de solutions pour des patients sans perspective d'orientation au départ du CHU, basée sur une éthique commune : préserver le bien-être des personnes en situation de handicap et les aider à se reconstruire dans le respect, l'écoute et la dignité.

GRÂCE À L'ACCUEIL TEMPORAIRE D'URGENCE PROPOSÉ PAR L'EATU, CES PERSONNES ONT LA POSSIBILITÉ D'ACCÉDER RAPIDEMENT À UN ENVIRONNEMENT ET À UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE À LEUR SITUATION, COMPLÉTÉS D'UNE EXPERTISE DANS L'ÉVALUATION ET L'ORIENTATION

Malgré la distance géographique, c'est avec une totale confiance que nous orientons désormais les patients, avec l'accord des personnes concernées. Nous tenons à souligner l'immense implication et le professionnalisme de l'équipe de l'EATU Maison des Sources dans la gestion de situations particulièrement complexes.

EN QUOI CE TYPE D'ÉTABLISSEMENT EST-IL INNOVANT DANS LES SOLUTIONS PROPOSÉES ?

Face à la pénurie actuelle de place en établissement médico-social pour adultes, l'EATU s'inscrit dans une nouvelle forme de prise en charge indispensable à nos yeux

pour toute personne en situation de handicap victime d'une rupture de parcours. Il s'agit, à notre connaissance, du seul établissement en France qui propose des accueils d'urgence dédiés aux adultes en situation de handicap, regroupant des compétences le rendant apte à faire face à la complexité des situations des patients orientés.

En lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'EATU constitue un hébergement de transition essentiel :

- L'ouverture de l'établissement à la diversité et la complexité de la situation d'un même patient (vs établissement spécialisé) permet la prise en compte des dossiers proposés
- L'approche pluridisciplinaire du handicap, en milieu extra hospitalier, assure la pertinence de l'évaluation
- La connaissance élargie d'un réseau professionnel est la garantie de solutions opérantes sur l'ensemble du territoire français.
- La réactivité permet l'obtention d'une réponse rapide, en accord avec la temporalité du CHU.

Ces caractéristiques positionnent l'EATU en tant qu'interlocuteur privilégié, dans le cadre d'un partenariat à développer, pour l'orientation pérenne des patients porteurs de handicap, en situation de complexité. L'innovation majeure tient dans la capacité de l'EATU à articuler les temps sanitaires, les temps administratifs et médico-sociaux, pour définir le projet de vie de la personne.



MARJORIE ESCRICH

Directrice de l'EATU

DÉVELOPPER NOTRE EXPERTISE

En janvier 2023, nous avons établi une convention avec la Filière de santé maladies rares Brain-Team qui coordonne des centres de référence en maladies rares ayant pour dénominateur commun le système nerveux central dans sa dimension la plus large.

Cette convention a permis de positionner notre établissement comme "ressources" dans le cadre de la prise en charge des personnes atteintes de pathologies rares à expression motrice ou cognitive du système nerveux central. L'objet est de formaliser l'organisation des coopérations entre les différents acteurs et partenaires impliqués dans la prise en charge de ces pathologies. L'accent est mis sur la collaboration afin d'optimiser le parcours de soin des personnes concernées. La convention repose sur un projet de prise en charge partagée, visant à coordonner les efforts de tous les intervenants pour assurer une qualité optimale dans le suivi médical et le bien-être des personnes accompagnées. Le but est de renforcer notre capacité à offrir un accompagnement au plus proche des besoins tout en favorisant une approche collaborative et coordonnée pour le bénéfice des personnes atteintes de ces pathologies rares. Depuis janvier 2023, nous avons accueillis 54 personnes présentant une maladie

rare dont 28 en provenance du domicile soit 24 % des personnes accompagnées pour le 1er semestre 2023.

L'engagement de l'établissement dans le réseau Brain-Team apporte plusieurs bénéfices significatifs. En termes de reconnaissance, tout d'abord. Sa position comme établissement «ressource» spécialisé dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies rares du système nerveux central confère à l'EATU une légitimité certaine dans la prise en charge des situations qui peuvent être complexes.

L'établissement contribue à l'expertise de l'accueil temporaire en partageant ses connaissances médico-sociales avec le réseau Brain-Team. L'EATU s'engage également dans la formation continue et le développement des compétences de ses équipes sur les pathologies des maladies rares, assurant ainsi une prise en charge de qualité et un accompagnement adapté.

La mise en relation avec le réseau sanitaire Brain-Team offre à l'établissement l'opportunité de répondre de façon très spécifique et de s'adapter continuellement aux besoins particuliers liés aux déficiences des personnes accueillies. La mise en œuvre d'une veille de

l'information médico-sociale sur les maladies rares du système nerveux central garantit une mise à jour constante des connaissances pour les équipes.

L'EATU est souvent sollicité afin de participer à diverses manifestations telles que des webinaires organisés par les différents partenaires, renforçant ainsi sa position dans le réseau. Sa contribution à la capitalisation de l'expérience et des savoirs des professionnels dans la prise en charge des maladies rares du système nerveux central marque sa volonté forte de s'engager à long terme dans l'amélioration des pratiques. Les échanges réguliers avec les centres de compétences ou de référence du réseau permettent une collaboration étroite pour répondre aux besoins d'admissions ou aux situations spécifiques.

CÉLIA EHRlich

Responsable du service actions médico-sociales, RAPT - Transports scolaires, Direction des Parcours Autonomie Citoyenneté, Maison Départementale de l'Autonomie - MDPH 34, DGA Solidarités Départementales

L'EATU OCCUPE UNE PLACE PARTICULIÈRE DANS LA PALETTE D'OFFRES EXISTANTES

J'ai connu l'EATU Maison des sources il y a une dizaine d'années. Je venais d'intégrer la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Hérault, notamment pour mettre en œuvre la commission des situations critiques puis la démarche RAPT⁽¹⁾. C'était la première fois que j'entendais parler d'un dispositif aussi atypique. Si aujourd'hui le département de l'Hérault compte également une unité de répit pour adultes en situation de handicap, à l'époque, l'EATU était le seul établissement à proposer un accompagnement alternatif de ce type ; à savoir de l'accueil séquentiel et des réponses à des urgences situationnelles.

Son statut encore expérimental et la particularité de son autorisation pour l'accueil d'adultes présentant tous types de déficiences lui confèrent une place à part dans la palette d'offres médico-sociales de la région. En effet, le fait que l'EATU ne dispose pas d'un agrément pour l'accueil d'un public spécifique est un réel atout pour nous au quotidien et ouvre un large potentiel de possibilités en termes d'accueil et d'accompagnement. C'est une particularité qui permet une grande souplesse.

On peut y orienter des personnes souffrant de handicaps de tous types, des personnes dont la situation est particulièrement complexe ou encore des personnes prises en charge en psychiatrie pour des séjours longs et pour qui un répit s'avère régulièrement nécessaire, soit pour elles-mêmes, soit pour les familles. Nous sommes parfois face à des situations "sans solution" et la seule réponse trouvée à ce jour est un accueil tout au long de l'année, de façon séquentielle, dans plusieurs établissements, sous forme de roulement et l'EATU fait partie de la boucle.

Un des apports notaires de l'EATU est de procéder à des évaluations qui sont pour nous de véritables socles pour avancer dans la recherche de solutions. On travaille ensemble et en parfaite confiance avec les équipes qui pointent chacune des capacités et potentialités des personnes afin que nous puissions en suivant les orienter au mieux.

L'autre point majeur est l'expertise acquise par l'EATU dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies rares comme la Chorée de Huntington. Il y a 10 ans de cela, dans notre département, tous les acteurs

médico-sociaux se déclaraient incompetents pour accompagner les personnes atteintes. L'EATU s'est adapté, a aménagé des espaces, a formé les équipes. Ce sont les seuls à l'époque qui répondaient au besoin fondamental de répit des familles.

Cette capacité d'adaptation allée à une grande souplesse de fonctionnement fait toujours la force de l'établissement ; et son caractère innovant est essentiellement lié à ses capacités d'accueil d'un public particulièrement large.

(1) La démarche « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT) découle de la réforme de la politique du handicap issue des préconisations du rapport Piveteau « Zéro sans solution » (Denis Piveteau, 2014), l'objectif étant de proposer une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite.





DAMIEN PUEL

Accueilli régulièrement au sein de l'EATU Maison des Sources

DU RÉPIT POUR ME FOCALISER SUR MES PROJETS

Je m'appelle Damien, je suis né en 1996. J'ai été diagnostiqué autiste Asperger à l'âge de 14 ans avec un Haut Potentiel Intellectuel (HPI)

Depuis 2023, je viens à l'EATU très régulièrement. Cela me fait une coupure avec mes soins sur Saint Alban⁽¹⁾. C'est mon 7^e séjour à l'EATU. J'effectue des séjours d'une semaine. J'effectue ces séjours pour sortir du cadre de Saint-Alban et rencontrer de nouvelles personnes et pouvoir discuter avec eux.

À l'EATU, j'aime la tranquillité. Cela me permet de me focaliser sur mes projets artistiques. J'aime écrire et je voudrais devenir écrivain. Quand je viens ici je suis apaisé. À Saint-Alban, je faisais de temps à autre des séjours en isolement. Depuis je n'en fais plus. Venir à l'EATU me permet de respirer un bon coup.

J'aime être dans ma chambre pour méditer, lire et faire mes écrits et je peux m'ouvrir aux autres quand j'en ai envie. Les petites tâches ménagères font partie du quotidien. Chacun doit mettre la main à la pâte pour contribuer au bonheur des autres. Cela me rend utile.

Les professionnels sont sympas. Je discute avec eux. Je leur propose des activités et ils sont à l'écoute. Hier, nous avons été au supermarché à Mende faire des

courses, l'autre jour nous avons été nous balader dans le centre-ville de Marvejols et nous avons bu un coup au salon de thé.

Je suis un grand passionné de théâtre et j'ai été enchanté qu'on me propose de participer au projet Utopie 24⁽²⁾. On était une dizaine, on devait parler dans le micro pour dire nos phrases. C'était intéressant de faire partager, c'est le but de tout comédien de transmettre des émotions.

À la fin du spectacle, mon rôle était de chanter. C'est parti d'une improvisation de ma part mais au final ce passage est devenu une pièce centrale du spectacle. Cela m'a fait du bien car j'avais

un rôle important et c'est une reconnaissance de mes capacités à savoir faire des choses.

Aujourd'hui, j'aimerais quitter Saint Alban et avec le soutien de l'Assistante de service social et de la psychologue, je souhaiterais intégrer un Foyer d'Accueil Médicalisé, à Grandrieu ou à l'Enclos à Marvejols.

J'attends qu'une place se libère. Mon but est d'avoir plus d'autonomie. Je voudrais avoir plus de liberté et reprendre le tennis !

(1) M. Damien PUEL est accompagné par l'EPSM (Établissement public de santé mentale) de Saint Alban en Lozère
(2) Spectacle immersif dans le cadre d'une résidence de la compagnie le Plateau des Terres Rouges, avec le soutien de l'ARS et de la DRAC Occitanie



Damien Puel lors de la dernière scène du spectacle Utopie 24

RENCONTRE AVEC UN PARTENAIRE

L'action du Clos du Nid est intrinsèquement fondée sur les coopérations nombreuses qui se sont tissées sur le territoire avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux. Que ce soit d'un point de vue financier, social, économique, institutionnel... l'Association collabore avec tout un réseau de partenaires. Chaque année au travers de ce rapport nous faisons le focus sur l'un d'entre eux.

LE GCSMS ULISS

UNE VOLONTÉ D'ACTION DANS UNE LOGIQUE DE TERRITOIRE

Créée en 2015 comme une Association d'associations, entre le Clos du Nid et l'A2LFS, l'Union Lozérienne des Institutions Sanitaires et Sociales, ULISS, a évolué vers un GCSMS qui regroupe désormais 5 acteurs sanitaires et médico-sociaux qui envisagent des coopérations concrètes au bénéfice des personnes accompagnées.

LA GENÈSE

Il s'agissait au départ de formaliser des coopérations qui existaient depuis de nombreuses années entre les 2 principaux acteurs du secteur sanitaire et médico-social du département, le Clos du Nid et l'A2LFS. Avec Uliss, pouvait ainsi s'envisager de façon plus cohérente la finalisation de certains dossiers ou des réflexions communes sur des axes de travail bénéfiques aux deux associations.

Ce rapprochement s'est notamment traduit par la mise en place d'un pôle de compétences partagées constitué d'expertises en finances, ressources humaines, juridiques, médicales... au service des deux associations. Ainsi les directions des principaux services fonctionnels ont été mutualisées, les Directeurs et certains services intervenant à la fois pour le Clos du Nid et pour l'A2LFS.

Autre réalisation : Uliss a permis l'étude de la possibilité d'intégration du SMR Sainte Marie de la Canourgue. Le CCAS qui gérait cet établissement a décidé de céder sa gestion à des acteurs experts de la gestion d'établissement de santé. Uliss s'est emparé du dossier et a conclu à une proposition d'intégration de Sainte Marie à l'A2LFS, cette dernière ayant historiquement développé un pôle sanitaire ; le tout dans une logique de cohérence d'activité, d'expertise et de logique de transversalité.

L'ÉVOLUTION VERS UN GCSMS

Fin 2021, Uliss amorce un virage. La décision est prise de faire évoluer cette union vers un Groupement de Coopération Sociale et Médico-

Sociale. Le GCSMS va encore plus loin dans le renforcement des coopérations mais son caractère confédéral permet de ne pas être intrusif dans la gouvernance et la stratégie de chacun de ses membres. A l'heure actuelle, le secteur médico-social fait face à de profondes mutations : la transformation de l'offre, les démarches qualité, les nouvelles organisations... Les établissements et services doivent ainsi développer les partenariats afin de mobiliser les différentes ressources territoriales pour aller vers plus de complémentarités. Dans une logique de contractualisation de plus en plus importante avec les pouvoirs publics, au travers des CPOM par exemple, les partenariats permettent de capitaliser les expertises pour faciliter les négociations.

Certes le principe de la coopération sociale et médico-sociale n'est pas nouveau car il existe déjà les groupements de droit commun tels que les GIE, Groupements d'Intérêts Économiques, les GIP, Groupements d'Intérêts Publics. Le GCSMS a été introduit par le législateur pour inciter à dynamiser toujours plus les regroupements avec des formes

juridiques prenant en compte les particularités du secteur. C'est une forme de groupement plus achevée et plus sécurisée qui offre une large palette de possibilités. Outre la mutualisation de moyens (personnel, locaux, véhicules...) ou la mise en commun de services, du type "pôle de compétences partagées", il permet des interventions communes de professionnels et même d'exercer directement des missions d'établissements ou services. Autre avantage de taille : son organisation. Son fonctionnement est régi par une convention constitutive conclue entre les membres qui le crée. Chaque membre reste autonome en même temps qu'associé à un ensemble ; selon le principe fondamental qui permet l'intégration de chacun dans un ensemble harmonieux, avec des valeurs communes tout en préservant les spécificités de chaque structure.

La transformation d'Uliss en GCSMS a d'ailleurs suscité de nouvelles entrées. Et dès 2021, l'Association des Résidences Lozériennes d'Olt, présidée par M. Jean-Louis Carcenac et l'association les Tilleuls gérant un SMR Polyvalent, présidé par le Pr François Blanc, ont acté l'intégration dans le GCSMS. S'est ensuite greffée l'Association Sainte Angèle, présidée par M. Alain Astruc. Uliss, regroupe donc aujourd'hui 5 membres.

DES RÉALISATIONS COMMUNES

Quelques thématiques de coopérations effectives ont été très vite repérées. Certaines peuvent paraître évidentes comme les achats par exemple, la mutualisation de certaines formations pour le personnel, ou encore des réflexions communes autour des Systèmes d'Information. C'est d'ailleurs dans le cadre d'Uliss,

que le Clos du Nid, l'A2LFS et les Résidences Lozériennes d'Olt se sont portées candidates pour le projet "ESMS numérique" et ont obtenu une subvention de 250 K€. Un chargé de mission a été recruté pour avancer sur des sujets comme le Dossier unique informatisé (DUI) ou encore le Dossier de liaison d'urgence (DLU) et bien d'autres points sur l'optimisation des applications métiers.

Le Service d'Accompagnement à la Mobilité et à l'Orientation (SAMO) mis en place à l'origine par le Clos du Nid, a également étendu son périmètre d'action auprès des Associations A2LFS, Sainte Angèle et les Résidences Lozériennes d'Olt. Car s'il doit proposer des coopérations efficaces pour ses membres, le GCSMS se veut aussi un outil au service de la simplification des parcours pour leurs usagers. De la même façon, un Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV) a été recruté par les Résidences Lozériennes d'Olt suite à un Appel à Projet de l'ARS, pour lequel la réponse a été appuyée par Uliss.

Dans un tout autre domaine, celui de la transition énergétique, Uliss a obtenu une enveloppe de 64 K€ pour établir des bilans énergétiques et réaliser des plans d'actions au sein des différents établissements.

UNE COHÉRENCE AVEC LE GCSMS DU HANDICAP DE LOZÈRE

Il existe aussi sur la Lozère un GCSMS plus large : le GCSMS du Handicap qui se compose de 10 Associations⁽¹⁾ œuvrant dans le champ du handicap et gestionnaires d'une cinquantaine d'établissements et services. C'est assez exceptionnel et ce regroupement avait d'ailleurs été salué par la Préfecture lors de sa création. Rares sont les

départements au sein desquels arrive à se fédérer ainsi l'ensemble du secteur. Ce groupement se situe à une autre échelle, celle du département. Sa vocation essentielle est le *lobbying* auprès des services de l'État, des organismes financeurs, pour la défense des intérêts du secteur.

Dernièrement, le GCSMS s'est doté d'un Délégué à la Protection des Données (DPO). Si l'idée de ce recrutement a été mûrie au niveau d'Uliss, elle a été étendue et le DPO intervient sur 8 des 10 associations membres du GCSMS du Handicap. Il est chargé de mettre en œuvre la mise en conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) au sein des établissements. On constate aujourd'hui, qu'il faut atteindre une taille critique dans un certain nombre de domaines pour être plus attractifs au niveau du recrutement.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Depuis l'Assemblée Générale de 2022, c'est M. Patrick Julien, Directeur Général du Clos du Nid qui est Administrateur d'ULISS. Sa volonté est de « continuer à échanger sur les objectifs jugés prioritaires à court, moyen et long termes comme les économies d'échelles, le partage de qualifications, la construction de projets communs et d'avancer ensemble sur des projets très concrets, chose que nous avons déjà amorcé. Le GCSMS Uliss a une logique de territoire qui réunit les associations du bassin de Marvejols et plus largement de l'ouest de la Lozère. Ce groupement reste aujourd'hui ouvert à toutes celles qui souhaiteraient adhérer et trouveraient de l'intérêt dans des actions opérationnelles et cohérentes d'un point de vue territorial. »

(1) Le Clos du Nid, l'A2LFS, l'ADAPEI-48, Les Résidences Lozériennes d'Olt, les Résidences Saint Nicolas, Les Genêts, Arc en Ciel, Du Guesclin, Sainte Angèle et l'Association d'Éducation par le Travail

Notes :

PAPA REVIENT VENDREDI !

Préfacé par Danièle LANGLOYS, Présidente d'Autisme France, « **Papa revient vendredi** » retrace l'arrivée d'un enfant différent dans une famille installée dans la région toulousaine. L'auteur nous y livre une tranche de vie d'Olivier, son fils autiste avec un double regard, celui du père et celui de l'inspecteur d'académie cadre du système éducatif, dans un témoignage poignant que vous êtes invités à découvrir.

Olivier est accompagné depuis mai 2022 par le FAM de Bernades.



Livre disponible à la commande sur le site des éditions le Lys bleu : www.lysbleueditions.com/produit/papa-revient-vendredi-le-fils-autiste-de-linspecteur-dacademie/
Tous les droits d'auteur de ce livre vont à Autisme France



DES ENGAGEMENTS POUR UNE QUALITÉ DE VIE

www.closdunid.asso.fr

Avenue Pierre Semard
48100 Marvejols

Tél. : 04 66 32 03 11

Mail : contact@closdunid.asso.fr



Membre de :

